

LA COMMISSION D'ENQUÊTE
SUR LES RELATIONS
ENTRE LES AUTOCHTONES
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU
88 RUE ALLARD,
VAL-D'OR (QUÉBEC)

LE 27 septembre 2018

VOLUME 141

Laure Henriette Ella, s.o.
Ann Montpetit, s.o.b.

Sténographes officielles
STENOEXPRESS
201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me DONALD BOURGET

Me GENEVIÈVE RICHARD

Me PAUL CRÉPEAU

Me ÉDITH-FARAH ELASSAL

POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :

Me MAXIME LAGANIÈRE,
DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET
PÉNALES

Me RAINBOW MILLER,
FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

Liste des pièces cotées.....	4
Préliminaires.....	5
Daniel Saint-Amour.....	8
Christine Mianscum.....	121
David Bergeron.....	143
Nancy Bobbish.....	143
Jacques Labrecque.....	143
Louis-Philippe Mayrand.....	260

LISTE DES PIÈCES COTÉES

P-861	PowerPoint - La contribution d'un ex-commissaire aux plaintes et à la qualité des services à l'amélioration des services de santé sociaux aux Premières-Nations.....	255
P-862	Lettre du.....	255
P-863	Document en liasse sur le suivi des recommandations.....	255

1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 La Commission d'enquête sur les relations avec les
4 Autochtones et certains services publics au Québec,
5 présidée par l'Honorable Jacques Viens, est
6 maintenant ouverte.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Alors bonjour. Bienvenue à tous et ceux
9 qui nous suivent aussi sur le site de la
10 commission, alors, bienvenue à Val-d'Or, en
11 territoire Anishinabe. Avant d'aller plus loin, je
12 vais commencer par demander aux Procureurs de
13 s'identifier pour les fins d'enregistrement.

14 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

15 Bonjour, Geneviève Richard pour la Commission.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Bonjour Me Richard.

18 **Me DONALD BOURGET :**

19 Bonjour, Monsieur le Commissaire, Donald Bourget
20 pour la Commission également.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Bonjour Me Bourget.

23 **FRANÇOIS DANDONNEAU :**

24 Bonjour, Monsieur le Commissaire, François
25 Dandonneau, pour le Conseil Cri de la santé et des

1 services sociaux de la Baie-James.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Bonjour Me Dandonneau.

4 **FRANÇOIS DANDONNEAU :**

5 Bonjour.

6 **Me RAINBOW MILLER :**

7 Bon matin, Monsieur le Commissaire, Rainbow Miller
8 pour Femmes autochtones du Québec.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Bonjour Me Miller. Alors, vous allez nous
11 présenter le programme de la journée Me Richard ou
12 Me Bourget?

13 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

14 Oui... oui, exactement. Donc, ce matin, on entend
15 monsieur Daniel St-Amour, qui est directeur général
16 du conseil Cri de la santé et services sociaux de
17 la Baie-James. Ensuite nous allons entendre un
18 témoin citoyen avec mon collègue Donald, Christine
19 Mianscum. En après-midi, nous allons continuer
20 avec le Eeyou Eenou Police Force, avec un panel de
21 quatre personnes et en terminant la journée, nous
22 allons avoir l'ex- commissaire aux plaintes de
23 l'Outaouais, M. Louis Philippe Mayrand.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Bon, programme intéressant!

1 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

2 Tout à fait.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Alors, vous allez commencer avec monsieur
5 Saint-Amour, à qui je souhaite la bienvenue, il
6 était déjà venu nous rencontrer, alors ça fait
7 toujours plaisir de vous revoir,
8 Monsieur Saint-Amour.

9 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

10 Bonjour Monsieur le Commissaire.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Alors, on va demander à madame la Greffière de
13 procéder à l'assermentation.

14 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

15 Effectivement, et ensuite je vais procéder à des
16 dépôts de pièces.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Ça va.

19 -----

20

21

22

23

24

25

1 Daniel Saint-Amour
2 Directeur général du Conseil Cri de la santé et des
3 services sociaux de la Baie-James
4 Affirmation solennelle

5 -----

6 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

7 Donc simplement, en fait, ce n'est pas des pièces
8 en lien avec le témoignage de monsieur Saint-Amour,
9 c'est plutôt des pièces qui avaient... c'est passé
10 plutôt le quatorze (14) septembre. En fait, il y a
11 une erreur dans le dépôt des déclarations du
12 quatorze (14) septembre, donc on doit simplement
13 retirer la pièce P-824 du témoin numéro 658 et
14 retirer également la pièce
15 P-826, pour le témoin numéro 660.

16 **- RETRAIT DES PIÈCES P-824 et P-826 -**

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Si j'ai bien compris, ça avait déjà été produit
19 antérieurement?

20 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

21 Exactement puis on y retire. Et simplement pour
22 rajouter également à une pièce qu'on a déposée hier
23 devant vous, Monsieur le Commissaire, sous la pièce
24 P-860, nous allons ajouter au dépôt en liasse
25 une... un communiqué de presse de l'Assemblée des

1 Premières Nations du Québec et du Labrador en date
2 d'hier, donc du vingt-six (26) septembre deux mille
3 dix-huit (2018) s'intitulant Le projet du centre
4 Nihaozo de Manawan doit être approuvé, la
5 discrimination au droit fondamental des enfants
6 doit cesser. Donc, c'est simplement un ajout d'une
7 pièce.

8 **- AJOUT À LA PIÈCE COTÉE P-860 -**

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Merci.

11 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

12 Merci à vous.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Alors vous poursuivez avec monsieur Saint-Amour?

15 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

16 Exactement, donc comme nous avons mentionné,
17 monsieur Daniel Saint-Amour est Directeur général
18 du conseil Cri de la santé et des services sociaux
19 de la Baie-James. Il est en poste depuis deux
20 mille dix-sept (2017), au préalable, il a travaillé
21 avec le Conseil Cri de la santé pendant neuf (9)
22 ans, il a également trente (30) ans d'expérience
23 dans le réseau de la santé, mais plutôt au niveau
24 fédéral, il a également une maîtrise en
25 administration de la gestion de la santé et un

1 certificat en soins de longue durée. Donc, c'est
2 un plaisir pour nous de vous entendre monsieur
3 Saint-Amour, aujourd'hui.

4 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

5 Merci.

6 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

7 Nous allons procéder aujourd'hui non pas sous forme
8 de... de présentation, comme vous êtes venu faire
9 le... il y a exactement un an environ, le vingt-
10 neuf (29) septembre dernier, on va plutôt procéder
11 sourd la forme d'un interrogatoire avec monsieur
12 Donald Bourget et moi-même. Donc, en fait, au
13 début, pourriez-vous faire une mise en contexte
14 générale des services offerts en ce moment sur le
15 territoire du Eeyou Istchee?

16 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

17 En ce moment, on a... c'est... on a un système qui
18 est vraiment similaire à... dans les CISSS et les
19 CIUSSS que vous connaissez bien partout au Québec.
20 En fait, on était l'organisation... on était
21 organisé comme eux avant eux. Le système est...
22 est vraiment copié sur notre système, on a un
23 établissement, un... un Conseil d'administration
24 et... sur un territoire de... quatre cent mille
25 (400 000) kilomètres carrés, on a un hôpital et

1 on... un hôpital et on a neuf CMC. Un CMC, c'est
2 comme un CLSC, mais plus. On offre plus de
3 services qu'un CLSC normal. On a des équipes
4 médicales et plusieurs... plusieurs autres choses.
5 Les CMC sont organisés par groupes d'âge, donc on a
6 ce qu'on appelle Awash, qui sont pour les bébés, on
7 a Uschiniichisuu, c'est pour les ados, puis on a...
8 ils appellent ça Chaos, qui est pour... adultes et
9 les... gens âgés.

10 Donc ensuite, qu'est-ce qu'on a? On est aussi
11 responsable, le même établissement est responsable
12 pour la protection de la jeunesse, pour les centres
13 jeunesse, on appelle ça Youth & Eileen Services, ça
14 c'est les centres jeunesse. On est responsable
15 pour la santé publique. On est... et donc, on a,
16 pour ce faire, on a 49 bâtiments industriels
17 comme... et on a à peu près 500 maisons qui
18 supportent tout ça là, on a un gros gros
19 infrastructure. Donc, nous sommes dans neuf (9)
20 communautés, qui rend la chose pas mal plus
21 compliquée, parce que les communautés, environ, ça
22 prend à peu près en voiture, c'est... il y a... ça
23 prend trois heures (3h00) pour se rendre d'une
24 communauté à l'autre. Donc quand vous voulez
25 organiser les services, c'est quand même compliqué.

1 Les services sont organisés en trois (3) pôles
2 qu'on appelle: il y a un pôle, qui s'appelle
3 Chisasibi. Chisasibi, eux, sont responsables dans
4 ce pôle-là, pour Whapmagoostui et pour Wimenji. On
5 a un pôle qui s'appelle Waskaganish, la communauté
6 de Waskaganish, donc ce CMC là a plus de ressources
7 et il supporte Nemaska et il supporte Eastmain. Et
8 le troisième pôle, c'est Mistisini, qui supporte
9 aussi Oujé-Bougoumou et qui supporte Waswanapi.
10 Donc c'est un... un gros là, c'est l'organisation
11 des services.

12 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

13 Vous avez combien d'employés en tout au Conseil?

14 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

15 On a... dépendamment là, de comment vous le
16 calculez, mais on a environ 2700 employés, avec un
17 budget annuel de deux cent cinquante millions
18 (250 M) qui incluent les soins non assurés et qui
19 inclut notre budget opérationnel.

20 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

21 Et de ces 2700 employés-là, il y a combien de Cris?

22 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

23 Les Cris, ça joue entre 73 % à 80 % là, ça... donc
24 le plus bas qu'on a eu, c'est à peu près 73 %, puis
25 dépendant là de combien de postes qui sont vacants

1 là, ça peut jouer là-dedans, donc ça joue entre 73
2 et 80 %.

3 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

4 Et au niveau des... des statuts d'emploi, vous avez
5 mentionné lors de votre dernier témoignage, statut
6 un, deux, trois, quatre, cinq, pouvez-vous nous
7 expliquer au niveau des Cris quels statuts
8 d'emplois est-ce qu'ils occupent?

9 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

10 Qu'est-ce qui arrive? Donc il y a, pour qu'on
11 comprenne, il y a les statuts un, ça c'est les
12 permanents. Ils ont... les places les plus... les
13 plus fréquentes qu'on a, c'est statut 1, c'est
14 permanent, les statuts 2, c'est... situation c'est
15 permanent, temps plein, statut 2, c'est des temps
16 pleins, mais ils n'ont pas une permanence. Les
17 statuts 5, c'est des sur appel, et les autres, on
18 en a très peu.

19 Au début, avant... quand on s'est parlé, on
20 était dans un processus de... de changement parce
21 que les statuts 2 souvent sont créés quand les
22 postes sont en développement, ou les postes sont
23 pas sécurisés. Donc, ce qu'on a fait, on a investi
24 environ dix millions de dollars (10 M\$) pour
25 changer les postes de statut 2 et les statuts 5 en

1 statut 1.

2 Parce que si vous vous souvenez, j'avais... ce
3 que j'avais dit, c'est que la grande majorité des
4 postes occupés par les Cris étaient des statuts 5,
5 c'étaient des rappels et ça donnait une insécurité
6 dans la population et on sait... on sait très bien
7 qu'un des grands déterminants de la santé, c'est
8 l'emploi... l'emploi stable. Donc, dans la
9 stratégie du Conseil Cri, le Conseil m'avait
10 demandé "est-ce qu'on peut stabiliser les emplois?"
11 Donc ce qu'on a fait, on a... on a, proposé un
12 projet que j'ai soumis au ministère, le ministère a
13 donné à peu près la moitié des fonds qu'on a
14 demandés, on demandait dix millions (10 M), ils
15 nous ont donné un petit peu plus que quatre
16 millions (4 M), mais on est encore en négociation
17 pour le restant pour stabiliser tous ces postes-là.
18 Ce que ça a fait, on les a stabilisés quand même,
19 on n'a pas attendu tous les fonds, mais tous les
20 postes... tous les postes... presque tous les
21 postes sont rendus statut 1. Donc les postes qui
22 restent en statut 2, statut 5, on a un système
23 très, très serré où est-ce qu'on dit qu'une
24 position de statut 2 qui... qui est pas permanent à
25 temps plein peut l'être juste pour six (6) mois, et

1 après ça, il faut prendre une décision, soit qu'on
2 l'élimine, ou soit qu'on en fait un statut 1. On
3 fait ça avec les... les positions de statut 5 ne
4 peuvent être juste utilisées pour des positions de
5 rappel, tu peux pas utiliser la position pour créer
6 un poste, ça, c'est une autre initiative qu'on a
7 pris. Et la grande, grande problématique dans la
8 gestion des postes, c'est les postes que le fédéral
9 nous donne. Le provincial nous donne des postes
10 qui sont récurrents, c'est de l'argent récurrent
11 chaque année, c'est... on est certain que ça
12 diminuera pas. Les projets fédéraux, bien, c'est
13 des ententes qui sont renouvelables à tous les ans,
14 tous les deux (2) ans, tous les trois (3) ans, et
15 c'est des postes non récurrents. Donc là, quand
16 ils ont des projets puis ils veulent pousser un
17 agenda, par exemple, ils veulent pousser le... les
18 soins à domicile, ils vont nous donner une
19 enveloppe et ils vont nous aider. Le problème,
20 c'est un peu un cadeau empoisonné parce que c'est
21 de l'argent... non récurrent. Donc là, je suis
22 obligé de créer des postes de statut 2. Donc là,
23 l'organisation a pris la décision de... que les
24 postes qu'on engage même au fédéral, on les
25 transforme en statut 1 quand même, donc si le

1 fédéral déciderait de se retirer, il faudrait
2 que... qu'on trouve l'argent à l'intérieur de nos
3 ressources. Mais on... on peut pas créer des
4 postes non permanents, ça fait du mal à... à la
5 population, c'est... les gens ont besoin des
6 emplois stables, ça c'est certain, et on a vu un
7 gros impact dans la gestion et dans la rétention du
8 personnel.

9 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

10 Et au niveau des postes-cadres et de gestion,
11 est-ce qu'il y a un plan stratégique afin qu'il y
12 ait plus de Cris dans ces postes-là?

13 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

14 En fait, c'est le plan qu'on est le plus fier,
15 c'est un plan... on a un plan de succession, on
16 a... 60 % des gestionnaires sont Cris, sont... sont
17 Cris. Le but ultime, c'est que je perde ma
18 job (Rires); c'est ça le but, et donc mes jours
19 sont comptés. (Rires) Le... on a tout un plan de
20 succession, donc là, on a commencé à identifier des
21 positions clés qui pourraient amener ces positions-
22 là à devenir des positions directeurs ou des
23 positions de... la position de directeur général.

24 Qu'est-ce qu'on fait? C'est qu'on a un
25 système de formation avec Mc Gill et on... les gens

1 qui sont intéressés, ils appliquent, ils appliquent
2 pour le plan de succession. Une fois que tu es
3 choisi, t'appliques, on regarde, on regarde ton
4 profil et on a commencé à faire des évaluations
5 psychométriques. Une fois que tu qualifies, à ce
6 moment-là, on investit dans ta formation, c'est une
7 formation web, qui est faite dessus le territoire
8 et c'est conjointement avec l'institut Mc Gill et
9 ça donc une certification universitaire; ça, c'est
10 le... c'est le premier niveau.

11 Et donc, qu'est-ce qui arrive une fois que tu
12 es sur ce programme-là? Quand il y a une position
13 qui se dégage comme une position de cadre, qui est,
14 mettons, un cadre et la personne... la personne qui
15 occupe le poste va en congé de maternité, donc ce
16 qu'on demande, c'est que je demande à mes cadres
17 supérieurs de regarder la liste puis de choisir à
18 l'intérieur de cette liste-là un candidat pour
19 qu'il prenne le poste intérimaire. Pourquoi?
20 C'est parce qu'on veut donner la chance aux gens de
21 l'essayer, quand c'est... être gestionnaire c'est
22 vraiment un métier. Le monde pense qu'être
23 gestionnaire, c'est vraiment un métier, c'est pas
24 pour tout le monde. Donc là, en faisant ça, on
25 s'aperçoit qu'il y en a des gens qui aiment ça,

1 puis qui là, il décide vraiment qu'il va être... il
2 va être directeur ou directeur général ou directeur
3 général adjoint et les gens nous disent qu'est-ce
4 qu'ils veulent faire et s'ils aiment pas ça, mais
5 ils... sortir du programme.

6 On a 50 personnes dans ce programme-là à
7 l'instant. Donc... et on a identifié plusieurs
8 positions de directeurs qui vont êtes remplacées
9 dans cinq (5) ans, quatre (4) à cinq (5) ans et on
10 a identifié des gens qui ont le potentiel d'y
11 accéder, et là, on leur donne... on leur donne des
12 tâches en conséquence, on leur donne des tâches
13 pour qu'ils puissent apprendre leur... leur métier,
14 donc on a tout un système vraiment complexe pour
15 ramener les gens à une succession et qui va nous
16 amener à augmenter les chiffres de 60 % on espère à
17 90 %.

18 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

19 Lorsque vous êtes entré en poste en deux mille
20 dix-sept (2017), donc l'an passé, vous aviez
21 mentionné lors de votre dernier témoignage devant
22 la Commission d'enquête que « La première semaine,
23 quand je suis arrivé au conseil Cri, j'ai eu une
24 petite surprise, il a fallu que je m'adapte assez
25 rapidement, donc c'est pour vous dire que je suis

1 une personne qui peut s'adapter. »

2 Pouvez-vous nous expliquer un petit peu plus le
3 contexte?

4 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

5 En fait, c'est... l'exemple c'est parce que ça
6 touche à tout le monde finalement, quand t'arrives
7 dans... dans ce monde-là, c'est... c'est un monde
8 très intéressant, sauf que le côté... moi j'étais
9 (inaudible) j'étais un colonel dans l'armée et...
10 mais j'étais commandant, j'avais ma voiture avec un
11 petit drapeau puis j'avais un chauffeur et là,
12 j'étais arrivé... j'étais arrivé dans le Grand Nord
13 et j'étais arrivé pour travailler avec les Cris et
14 la façon qu'eux autres voient... Moi, ma
15 secrétaire, c'est arrivé la première semaine, je
16 lui demande... j'écris ma lettre, je lui demande de
17 prendre la lettre, de la mettre dans le format,
18 puis il fallait que je l'envoie au sous-ministre,
19 donc, je lui demande de le faire. Et elle, elle
20 avait... il y avait d'autres gens qui avaient
21 besoin d'aide et pour elle, bien moi, c'était pas
22 aussi important que les autres, donc elle a décidé
23 de pas faire ma lettre. Donc, je la rencontre, je
24 lui dis « Bien là, là, les priorités, c'est moi qui
25 décide ces tâches, je suis ton boss. » Elle m'a

1 juste dit non. Ça, c'est la première semaine que
2 là... et là, c'est pas juste ça, là, je savais pas
3 quoi dire, donc je me ferme la bouche, je me
4 retourne, là, je rentre dans le mur parce que là,
5 j'ai... je regardais plus, j'étais vraiment choqué,
6 je rentre dans la porte, en fait là, je me ramasse
7 avec une porte dans le front (Rires)et... et je
8 m'en vais à mon bureau. Mais l'insulte, c'est que
9 là, je me ramasse un client dans le bureau qui me
10 dit « Bien là, c'est pas comme ça que ça marche. »
11 Mais là, je dis... je fais juste dire « Eh, là,
12 c'était... ils sont pas habitués à se faire dire
13 les priorités. Donc, une des choses qu'il faut
14 faire, c'est la façon qu'on... qu'on leur demande,
15 il faut leur demander d'égal à égal, il n'il y a
16 pas d'affaire de... vraiment de... de hiérarchie »
17 c'est... et une fois que tu comprends ça, les gens
18 travaillent très bien, là, ça a vraiment bien été
19 après. C'est juste... il a fallu que je me... je
20 me place tout de suite, de comprendre que la
21 hiérarchie, le fait que je suis directeur, il faut
22 que je regarde tous les gens au même niveau, puis
23 quand je leur demande, je demande d'une façon
24 qui... demande de service là, il faut que ça soit
25 très poli, et ils vont le faire, ils vont le faire

1 très bien. Mais c'est... la façon qu'on le demande
2 est différente.

3 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

4 Lorsque vous êtes rentré en poste, aviez-vous reçu
5 une formation en sécurisation culturelle?

6 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

7 Non, c'est ça l'affaire, c'est que... en venant
8 dans le nord, c'était... parce que ça paraissait
9 simple, c'est un petit hôpital, j'ai dit « Bien là,
10 c'est tout simple, je vais faire ça, facilement,
11 j'ai fait ça toute ma vie... toute ma vie. » Et
12 c'est la partie la sécurisation culturelle qui me
13 manquait. Et donc, là, après ça, bien, c'est ça,
14 ça a été... dans... mon cursus, le but c'était
15 d'amener ça dans... moi j'ai trouvé que j'ai manqué
16 ça, j'aurais aimé ça, que quand j'arrive dans la
17 communauté, qu'il y a quelqu'un qui me reçoive, que
18 quelqu'un me montre comment ça fonctionne, qu'on me
19 dise quoi dire, pas dire, comment agir, comment pas
20 agir, j'aurais aimé ça qu'on me l'explique. Je
21 l'ai appris, il y a près de neuf (9) ans là, je le
22 sais, je le sais assez que maintenant, on m'a même
23 donné un nom autochtone, donc c'est quand même
24 intéressant, donc je dois être pas si pire. Mais
25 là, on est en train de regarder et c'était mon but,

1 je voulais leur donner un bon programme de comment
2 est-ce qu'on amène les gens ici parce que le... le
3 problème, c'est que quand t'arrives sur territoire,
4 c'est la première journée qui est la plus
5 importante, c'est ça qui va faire si tu restes ou
6 si tu restes pas pour la plupart des gens, et puis
7 il faut vraiment faire quelque chose.

8 Donc, on est allé voir, j'ai envoyé des
9 équipes voir ceux qui sont pas mal les
10 meilleurs, je crois au monde dans ce domaine-là,
11 ils s'appellent... c'est... ils sont reconnus comme
12 ayant les meilleures pratiques pas seulement au
13 niveau autochtone, mais non-autochtone, ils se
14 comparent à des cliniques comme le Mayo clinic et
15 tout ça aux états... ça s'appelle South Central
16 Foundation. Les South Central Foundation sont en
17 Alaska. Donc, on est allés les voir, on est allés
18 les visiter, et quand on a... on a regardé leur
19 modèle et on a tellement aimé leur modèle qu'on a
20 envoyé des équipes pour voir comment qu'on pourrait
21 instituer leur programme d'orientation dans notre
22 système et là, on est en train de mettre la mise
23 en... la mise en action de... de ce qu'on a appris.

24 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

25 Donc, est-ce que tous les nouveaux employés

1 allochtones qui viennent travailler au Conseil Cri
2 sont donc formés?

3 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

4 On commence à regarder, on fait des tests et on est
5 en train de développer le programme. Le but, c'est
6 d'ici un an que ça va être... tout le monde va
7 avoir une formation et là, il faut décider, c'est
8 une formation d'une semaine de deux jours, on... on
9 est là-dedans là.

10 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

11 Oui. Et au niveau de la formation des employés
12 Cris, comment ça se passe en protection de la
13 jeunesse, par exemple?

14 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

15 Pour... en fait, qu'est-ce qui arrive? C'est que
16 pour se conformer à... comme vous... vous savez il
17 y a la PL21, il y a... il y a toutes sortes de
18 choses qui se passent. Pour s'assurer que notre
19 personnel est formé au niveau de la protection de
20 la jeunesse, on a... on met... on met beaucoup,
21 beaucoup de ressources dans la formation pour
22 les... pour ces gens-là. On a une formation qui
23 s'appelle Charly training, on a PCFI, c'est une
24 autre sorte de formation, et donc, les gens ont
25 plusieurs journées de formation là, pour qu'ils

1 soient capables de travailler dans le monde de la
2 protection de la jeunesse. La formation est
3 développée avec... on a une entente qu'on a... on
4 vient juste de signer avec Boscoville, donc c'est
5 eux autres qui m'aident avec la formation, et j'ai
6 engagé des... des gens qui sont mes consultants
7 pour aussi m'assurer qu'on donne la formation la
8 plus appropriée parce que comme vous savez, le
9 problème, c'est dans le recrutement des
10 travailleurs social, des travailleurs social avec
11 des cartes qui permettent aux gens de... de faire
12 leur travail, bien on en manque, donc on a compensé
13 avec des formations, là, on met près d'un million
14 de dollars en formation par année pour ces gens-là.

15 **Me DONALD BOURGET :**

16 Si vous me permettez d'intervenir au niveau de la
17 protection de la jeunesse, vous parlez du PL21 pour
18 les fins de compréhension là, c'est une exigence au
19 niveau des ordres professionnels pour pouvoir
20 œuvrer et être décisionnel en manière de protection
21 de la jeunesse là. Est-ce qu'il y a les formations
22 dont vous parlez sont accréditées par... par les
23 universités ou par l'université?

24 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

25 Ah, c'est... c'est accrédité par le... le réseau

1 universitaire intégré jeunesse, et c'est pour ça
2 qu'on le fait avec Boscoville de Montréal pour que
3 justement, la formation soit accréditée. Donc, on
4 a tout fait ce qu'il y avait à faire pour que la
5 formation soit accréditée.

6 **Me DONALD BOURGET :**

7 Parce que, en fait, Boscoville avait fait une
8 présentation récemment, et on comprend que c'est au
9 niveau de la réadaptation surtout, des services de
10 réadaptation. Est-ce... est-ce à dire que vous
11 devez donc puiser dans... les recruter au niveau
12 de... des diplômés allochtones principalement
13 pour... pour ce qui est de la protection de la
14 jeunesse, ou vous avez du personnel Cri?

15 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

16 La plupart du personnel est Cri.

17 **Me DONALD BOURGET :**

18 Ok.

19 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

20 C'est la raison qu'on a besoin de ces ententes-là,
21 sinon si on engage juste des travailleurs *socials*
22 de Montréal, moi je ne pense pas qu'on va avoir un
23 impact là. Quand tu travailles dans la protection
24 de la jeunesse puis qu'il faut que tu travailles
25 avec les enfants, il faut que tu fasses des

1 évaluations, il faut que t'implémentes des mesures,
2 puis que c'est juste des non-autochtones qui font
3 ça, moi ça... ça se digère plus ou moins. On a
4 toutes sortes de choses là, qu'on fait pour la
5 protection de la jeunesse. Par exemple, ce qu'on a
6 fait c'est, normalement quand tu viens – juste pour
7 vous expliquer – donc la formation qu'on a, une
8 formation accréditée, donc ça, ça va très bien.
9 J'ai un monsieur à... Duplantie, qui est mon
10 consultant, que lui il a déjà été le DG pour la
11 protection de la jeunesse à Montréal, et qui a été
12 déjà le PDG pour toute une région, la région de
13 l'Estrie comme Legosse(?), il est pas mal le
14 spécialiste au Québec. Donc lui, c'est lui qui est
15 mon aviseur en la matière. Donc, lui il m'a dit,
16 Boscoville, c'est ça que ça me prend, bien, c'est
17 ça qu'on a fait. Donc, ça s'est fait, l'entente
18 est signée et on est très contents de l'entente.

19 Il il y a d'autres choses qui sont toutes si
20 importantes que le monde ne parle pas qu'on est en
21 train de faire. Une des choses qu'on est en train
22 de faire avec la protection de la jeunesse, c'est
23 parce que quand t'es dans une petite communauté
24 puis t'engages un travailleur de la protection de
25 la jeunesse, il faut qu'il travaille dans sa

1 communauté puis qu'il enlève les enfants des
2 familles – c'est comme ça qu'ils sont vus là, c'est
3 pas ça qu'ils font vraiment, mais c'est comme ça
4 qu'ils sont vus. On a regardé ça et on a décidé
5 d'avoir un système qui est plus adapté. Donc, ce
6 que moi j'ai... j'ai dit au directeur de la
7 protection de la jeunesse, j'ai dit que ces
8 gens-là, s'ils veulent travailler dans d'autres
9 communautés, ils peuvent aller dans d'autres
10 communautés. Six standards de 50 kilomètres,
11 toutes les communautés ont plus que 50 kilomètres.
12 On va leur payer une maison, donc là, ça me... ça
13 me coûte des maisons, ça m'en coûte quelques-unes,
14 mais chaque maison, c'est trois cent onze mille
15 dollars (311 000 \$) minimum, donc vous pouvez voir
16 les coûts, mais c'est des coûts qui valent la
17 peine. Donc, ceux qui veulent travailler dans une
18 autre communauté parce qu'ils sont pas
19 confortables, on les met dans une autre communauté.
20 Ça, c'est la première initiative qu'on a pris que
21 je vois que ça peut avoir quand même un impact
22 intéressant.

23 La deuxième chose que... puis on leur paie le
24 millage pour aller chez eux la fin de semaine.
25 Donc, ils ont plus que 50 kilomètres, qui

1 travaillent mettons, tu viens d'Eastmain,
2 communauté de 804 personnes et j'ai... ils décident
3 d'aller travailler ailleurs, on envoie à
4 Waskaganish, qui est une communauté de 2400
5 personnes, là à ce moment-là, il y a 300
6 kilomètres, mais pour la fin de semaine, je vais...
7 je vais lui donner la permission d'aller chez eux.
8 Donc là, qu'est-ce qui arrive? On donne de
9 meilleures conditions de travail.

10 Une autre chose qui était problématique, c'est
11 que les gens allaient chercher à la maison avec
12 leur véhicule qui était peut-être pas toujours
13 bien les enfants. Donc maintenant, on a acheté,
14 c'est les gros investissements là, on a mis neuf...
15 on a mis un véhicule par communauté, les
16 travailleurs ont un véhicule du Conseil Cri pour
17 aller chercher les enfants, puis c'est des
18 véhicules des SUV qui... sont bien organisés, ça
19 c'est une autre initiative qu'on... qu'on a pris
20 pour... assister les... les travailleurs. Et on a
21 toutes sortes d'initiatives de même qui fait qu'on
22 a aussi... le problème, c'est... on est en train...
23 on a un projet parce que là dans le passé qu'est-ce
24 qu'on faisait? Vu qu'on n'avait pas beaucoup de
25 travailleurs, ce qu'on faisait, c'est que la

1 personne qui faisait l'évaluation, t'as un
2 signalement, tu fais une évaluation, c'est aussi
3 la... la personne qui... faisait les mesures. Donc
4 là, tu fais un plan d'intervention et tu... le
5 premier... la première étape, t'enlèves l'enfant...
6 évaluation, t'enlèves l'enfant, et la deuxième
7 étape, tu viens puis tu dis « Regarde, moi je vais
8 t'aider », mais là, le lien de confiance est pas
9 là. Donc là, on a décidé de... de séparer, on a un
10 projet à Mistissini, dans une communauté parce que
11 de faire les neuf communautés en même temps, c'est
12 très difficile. On le fait dans une communauté où
13 est-ce qu'on va séparer les mesures de
14 l'évaluation, ça va être des gens différents. Les
15 mesures, ça serait les gens de première ligne;
16 l'évaluation, les gens de protection de la
17 jeunesse. Donc ça, c'est un projet qu'on a.
18 Et la dernière chose qu'on fait qui... et on va...
19 pour les Foster room, ça ça s'appelle...

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Familles d'accueil?

22 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

23 **Les familles d'accueil ou maisons d'accueil.**

24 **Les Foster room, maison d'accueil, pour eux autres,**

25 **on a décidé de les enlever de la protection de la**

1 jeunesse et de les mettre dans un... un service
2 indépendant, encore pour s'assurer que la
3 protection de la jeunesse soit le service de
4 dernier recours et que la première ligne soit les
5 services de premier recours. Donc, on est en train
6 de tout organiser le système pour pas qu'on... on
7 veut diminuer le nombre de signalements d'une
8 manière significative. Et moi, c'est parce que
9 c'est important que... ce que je vous dis, c'est
10 que ce qu'on a observé, c'est que c'est de très
11 bonnes familles, c'est juste le système qui est
12 fait qui encourage l'utilisation de la protection
13 de la jeunesse quand on pourrait faire autrement.
14 La raison, je vais vous le dire, c'est... – et
15 c'est là le problème systémique – c'est que la Cour
16 en deux mille douze (2012), ça c'était une question
17 peut-être que vous aviez, mais en deux mille douze
18 (2012) qu'est-ce qui est arrivé? C'est qu'on avait
19 des problèmes et la Cour, elle nous a signalé qu'il
20 fallait faire quelque chose et quelque chose
21 rapidement. Donc, qu'est-ce qu'on a fait? C'est
22 que les deux années subséquentes, on a pris toutes
23 les ressources de développement, on les a mis dans
24 la protection de la jeunesse, donc on a développé
25 la protection de la jeunesse au détriment de la

1 première main. Donc, qu'est-ce qui est arrivé?
2 C'est que toutes les ressources sont en protection
3 de la jeunesse, donc on fait affaire avec la
4 protection de la jeunesse en premier, l'effet,
5 c'est que ça a un effet à la hausse sur le
6 signalement et sur toute la... Donc là, on est en
7 train de renverser ça, on est en train de regarder
8 à savoir de mettre plus de ressources en première
9 ligne et de ne pas ajouter de ressources en
10 protection de la jeunesse ou peut-être un jour
11 diminuer les ressources, mais ça, c'est pas décidé
12 encore.

13 **Me DONALD BOURGET :**

14 Est-ce qu'effectivement, vous avez la difficulté au
15 niveau de l'intervention dans les communautés, vous
16 dites c'étaient des petites communautés, donc tout
17 le monde se connaît, possiblement que ça peut être
18 difficile pour les intervenants...

19 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

20 On le voyait.

21 **Me DONALD BOURGET :**

22 ... avec les familles?

23 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

24 Oui, mais on le voit plus au niveau de la santé
25 mentale, c'est quand les gens sont en maladie,

1 quand les employés sont en maladie puis que le taux
2 de maladie est plus haut, mettons dans un secteur
3 qu'un autre là, tu vois qu'il y a un problème.
4 Puis dans la... c'est en protection de la jeunesse,
5 c'est là que c'était... c'était le plus haut et
6 c'est pour ça, les interventions de... les gens
7 sont vraiment dévoués, ils sont très bons, mais la
8 pression, donc on leur offre des options puis moi
9 je pense... et on voit que ça a un impact positif.

10 **Me DONALD BOURGET :**

11 Et quels sont les conditions gagnantes finalement
12 pour pouvoir recruter et retenir le personnel en
13 matière... on le dit en matière de protection de la
14 jeunesse ou dans tous les domaines en fait là?

15 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

16 Bien en protection de la jeunesse, moi je pense, là
17 on a... on a... la condition gagnante, on est en
18 train de la mettre en place, on l'a créé ça
19 s'appelle... Youth and Family Empowerment, so
20 c'est la... c'est donner le pouvoir aux familles et
21 à la jeunesse et on est en train, celle qui s'en
22 occupe, c'est Arianne Matoush, c'est une Crie avec
23 énormément d'expérience en protection de la
24 jeunesse et c'est la directrice générale adjointe
25 pour... ça s'appelle pomtatar (?) là, mais c'est

1 pour... entre autres elle est responsable la
2 protection de la jeunesse des centres jeunesse et
3 de toute la planification pour l'organisation et de
4 la santé publique. Donc, elle, j'ai donné ce
5 projet-là, et le projet, c'était... le projet c'est
6 ce que je vous disais, c'est de trouver une façon
7 d'amener à l'utilisation de la première ligne au
8 lieu de la protection de la jeunesse et c'est de
9 travailler avec des méthodes différentes.

10 Donc là, qu'est-ce qui arrive? C'est
11 premièrement, le projet est un projet où est-ce
12 que... on met toutes les ressources pour que la
13 communauté, pour que les personnes... pour toute...
14 puis pour... donc mettons on le fait à Mistissini,
15 on a choisi Mistissini parce que Mistissini a un
16 projet qui s'appelle Excès(?). Dans ce projet-là,
17 c'est un projet qui a été développé par le
18 département de la justice et ils ont... c'est comme
19 un rond, comme ici, et c'est une table où est-ce
20 que tous les joueurs s'assoient, donc t'as la...
21 t'as la justice est là-dessus dans le (inaudible)
22 donc de la justice. Tu as la communauté, la
23 communauté de Chisasibi et les travailleurs, leurs
24 travailleurs de santé sont là-dessus. On est
25 là-dessus. Il il y a un paquet de joueurs qui sont

1 autour de la table et là, ils regardent la
2 problématique, ils travaillent ensemble pour la
3 résoudre. Donc, pour la question de... là, on
4 regarde pour les enfants, bon, mais souvent, ça va
5 être là que ça va être discuté, donc ça, c'est la
6 première chose.

7 La deuxième chose, c'est que la ligne, quand
8 on appelle pour de l'aide pour les enfants, c'est
9 une ligne à « 800 » et c'est la protection de la
10 jeunesse qui... le reçoit, donc automatiquement,
11 eux autres ils ont un œil de signallement. Là, on
12 est en train... on a recruté... on a créé des
13 postes de travailleurs social et on en... on en a
14 engagé trois, je crois et les trois autres, je suis
15 pas sûrement (inaudible) complet en engager six
16 pour mettre en place une ligne de première ligne,
17 donc les gens appelleraient cette ligne-là pour
18 dire « j'ai besoin d'aide », et là, à ce moment-là,
19 c'est les intervenants de première ligne qui
20 feraient l'intervention, donc c'est le CLSC. Et
21 là, on met un paquet de choses en place et si
22 vraiment ça marche pas, bien là, on irait avec la
23 protection de la jeunesse. La personne qui nous
24 aide avec ça, c'est l'assistante DPJ qu'on a mis
25 dans... à Mistisini, elle se concentre à

1 Mistissini, elle travaille sur ce projet-là et ce
2 projet-là uniquement.

3 Dans les méthodes pour supporter ça, les
4 conditions gagnantes, c'est qu'on veut utiliser...
5 ils appellent ça le Bush Program, c'est le
6 programme dans... c'est dans... dans le bois là,
7 c'est à... et là, les gens vont se ressourcer là,
8 les familles vont là, ils travaillent tous ensemble
9 et pour... et je pense que le point le plus
10 important, on veut l'intervention doit être faite
11 au niveau de la famille. Parce que nous, on veut
12 regarder l'enfant comme une unité familiale au lieu
13 que comme juste un enfant. Souvent, l'enfant vient
14 avec la famille, si on aide la famille, mais
15 l'enfant va aller mieux aussi, c'est tout connecté.
16 Donc, on regarde tout l'ensemble de la D.P.J. et,
17 bien, de la jeunesse dans un système intégré
18 systémique.

19 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

20 Dans les cercles que vous avez parlé, donc où il y
21 avait la justice, il y avait des travailleurs, il y
22 avait la communauté, ça c'est un cercle pour les
23 décisions prises pour l'enfant; c'est bien ça?

24 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

25 C'est **pas** juste pour l'enfant, c'est pour les...

1 oui, pour les problématiques... comme pour nous, on
2 s'intéresse aux problématiques de la santé, donc ce
3 qui ont... ce qu'on a découvert, c'est tout le
4 monde travaille en silo, et donc, c'est la façon
5 qu'on a trouvée d'essayer de défaire les silos.
6 C'est un projet pilote, il est à Mistissini, moi
7 j'élabore ce projet-là, c'est un projet que je
8 trouve fabuleux et s'il fonctionne, on va
9 l'exporter dans les autres communautés. Donc, on
10 commence avec une communauté pour faire tous les
11 essais. Le but, c'est que dès qu'on voit que
12 quelque chose fonctionne puis on est sûr que ça
13 fonctionne, on l'exporte dans les autres
14 communautés puis on l'implémente en conséquence.

15 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

16 Est-ce que l'enfant est inclus également dans le
17 cercle de décisions?

18 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

19 Pas... je sais pas là, c'est pas un communauté
20 multidisciplinaire, on a ça aussi là, au niveau de
21 la santé. Là, c'est juste pour voir est-ce qu'on a
22 les ressources, puis comment on va travailler avec
23 les ressources, puis pour pas faire... le travail
24 deux, trois, quatre fois, il n'il y a rien de plus
25 irritant pour quelqu'un, même vous le savez, vous

1 avez déjà accédé au système de santé là, où est-ce
2 que vous avez à répéter toutes les informations
3 plusieurs fois là. Donc on essaie de faire le
4 travail juste une fois.

5 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

6 Um-hum. Parlez-nous un peu de... de la nouvelle
7 entente de service qui est à négocier pour deux
8 mille dix-huit (2018) jusqu'à deux mille
9 vingt-trois (2023), je crois?

10 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

11 Oui. Là, on est en train de... ça c'est vraiment
12 intéressant dans notre approche là, c'est un petit
13 peu un casse-tête là, mais le Conseil
14 d'administration m'a demandé d'avoir une grande
15 consultation. On a... on finit notre accord, on a
16 un accord qui va en ce moment de deux mille treize
17 (2013) à deux mille dix-huit (2018) et on a
18 demandé... parce que pour se préparer pour la
19 négociation de la nouvelle entente, et on n'a pas
20 dépensé tout... on n'a pas développé tous les...
21 les projets qui étaient dans l'entente. On a
22 demandé une extension de l'entente de deux ans.
23 Donc, l'entente présente... et le problème c'était
24 que l'entente pour les services et l'entente pour
25 les infrastructures étaient deux ententes

1 différentes avec des années différentes. Donc, on
2 a demandé que les deux ententes finissent en même
3 temps. Donc on a demandé que les deux ententes
4 finissent en deux mille vingt (2020). Et là, pour
5 la préparation pour l'entente de deux mille vingt
6 (2020) à deux mille vingt-cinq (2025), on a
7 commencé à travailler dessus et donc, l'approche
8 qu'on a, je vais vous expliquer l'approche que moi
9 je pense qui est très intéressante, la première
10 chose, c'est qu'on a commencé... j'ai commencé au
11 mois de mars, je crois ou au mois de juin... Au
12 moins de juin, et là, en tout cas, on a commencé un
13 processus de consultation avec le Conseil. Donc
14 j'ai demandé, on avait des questions, on les a...
15 on a parlé avec le Conseil, on leur a expliqué
16 toutes les ententes comme l'entente de la
17 Baie-James, de la Paix des Braves, puis comment ça
18 fonctionne ensemble puis l'impact sur les ententes
19 subséquentes pour aller chercher des ressources.

20 Et là, après ça, on a fait une... une
21 cessation au mois de mars. Après ça, on a fait une
22 consultation avec... on a fait la formation et là,
23 on a commencé à examiner c'est quoi le Conseil
24 veillerait dans l'entente?

25 Donc ils m'ont dit plusieurs points là, il y a

1 une dizaine de points qu'ils ont sortis qu'ils
2 aimeraient voir dans l'entente. Ça, c'est l'étape
3 1, ça j'ai... j'ai ça dans ma banque. Là, on
4 commence, on est en train de préparer un sondage et
5 là, on va faire un sondage au personnel, puis leur
6 demander « Bien, c'est quoi vous voyez dans
7 l'entente, de votre expérience? » Et on est en
8 train aussi de préparer un sondage pour toute la
9 population pour leur demander c'est quoi qu'ils
10 veulent dans l'entente. La raison qu'on veut faire
11 ça, c'est parce que ce qu'on dit et le Conseil cri,
12 c'est une des choses qu'on dit, c'est qu'on est...
13 on est très conscient que l'impact qu'on a, on met
14 énormément d'argent dans la santé, mais entre vous
15 et moi, l'impact est pas sur la santé, c'est
16 peut-être 15, 20% sur la santé d'un individu.
17 Celui qui a vraiment l'impact sur la santé, c'est
18 l'individu et c'est la communauté. Donc, c'est eux
19 autres qui sont les gros joueurs, donc c'est pour
20 ça qu'on leur demande de... comment qu'on peut les
21 aider. Et donc et avec ça, avec cette
22 information-là, on va préparer l'entente pour les
23 années à venir. Ce qu'on sait, c'est qu'il y a des
24 choses qui va aller dans la nouvelle entente comme,
25 par exemple, le centre de santé... c'est un hôpital

1 combiné avec un CMC, on sait qu'on n'aura pas assez
2 d'argent pour le construire, donc ça, on le sait
3 d'avance que ça, ça va être dans la nouvelle
4 entente. On sait qu'on va demander des ressources
5 et on va demander des ressources beaucoup
6 psychosociales, ça va être une priorité, ça, on le
7 sait ça d'avance et on sait qu'on va demander des
8 ressources pour... comme vous le savez, on a un
9 projet dans le plan stratégique, on a un projet
10 qu'on veut... travailler avec les communautés et on
11 a demandé aux communautés de faire... de choisir
12 c'est quoi leur priorité, c'est quoi les projets de
13 santé qu'ils veulent mettre en place. Chaque
14 communauté choisit trois projets et nous on
15 s'assoit puis moi je leur dis, mais comment qu'on
16 pourrait faire pour les mettre en place. Et cette
17 tripartite finalement, c'est le ministère et le
18 Conseil Cri qui donnent des ressources, c'est la
19 communauté qui donne les ressources et l'individu
20 peut avoir à donner des ressources et les trois
21 ensemble, on veut faire de vraiment beaux projets.
22 Donc dans ces projets-là, il va falloir qu'ils
23 soient financés, j'ai pas le financement
24 nécessairement dans mes ententes en ce moment, et
25 ça, ça va être dans l'entente qui s'en vient en

1 vingt vingt (2020), ça c'est sûr, ça va être la
2 grosse, grosse chose. À Montréal, vous avez
3 beaucoup d'OSBL, vous avez beaucoup d'organisations
4 communautaires qui donnent ces services-là, mais
5 dans le nord, on n'a pas, il nous manque tout cet
6 étage-là de services, on les a pas. Donc, c'est ça
7 qui est le but dans les... vingt vingt (2020),
8 vingt vingt-cinq (2025), c'est le grand but là,
9 c'est d'ouvrir le centre de santé à Chisasibi, puis
10 d'avoir ces projets de... qui est avant de rentrer
11 dans la première ligne.

12 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

13 Et dans cette entente-là, est-ce qu'il y peut y
14 avoir une partie sur le développement des
15 sages-femmes sur le territoire?

16 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

17 Le développement des sages-femmes, on le finance
18 déjà à travers notre entente, maintenant, et pour
19 les sages-femmes, ce qui est... ça, c'est un autre
20 projet qu'on est extrêmement fiers, c'est le projet
21 de notre Présidente Bella Petawabano, et je dois la
22 remercier parce que c'était un vraiment beau
23 projet. C'est un projet qui a pris quinze (15) ans
24 avant d'accoucher (Rires). Ça a été vraiment
25 difficile à cause... et la raison, c'est si vous

1 regardez dans les chiffres, plus qu'un tiers de la
2 population a le diabète et quand t'as le diabète,
3 tu deviens... les médecins voient les clientes
4 comme des clientes à risque. Et donc, si t'es à
5 risque, ils veulent pas que t'accouches au
6 territoire. Donc, t'avais toute cette affaire-là.
7 Il a fallu les convaincre et les rassurer qu'on
8 allait mettre en place un système qui allait être
9 un... qui allait être sécuritaire. Donc, on a
10 réussi à faire ça et là maintenant, on a... on a
11 décidé de commencer le programme de sage-femme et
12 il est... il est en trois étapes: La première
13 étape, c'est à Chisasibi. On a décidé de faire
14 Chisasibi parce que c'est la communauté qui est pas
15 mal la plus éloignée avant Whapmagoostui, c'est le
16 pôle... t'sais, vous vous rappelez, je parlais d'un
17 pôle qui s'appelait Chisasibi-Waskaganish puis
18 Mistissini. Donc, le premier pôle, c'est
19 Chisasibi. On a engagé quatre sages-femmes, c'est
20 des sages-femmes non-autochtone en ce moment. Dans
21 leurs tâches, il faut le... et le programme a
22 commencé le dix (10) septembre, il vient juste de
23 commencer et là, c'est ouvert et le programme, il
24 fonctionne, et là, on est en observation. Les
25 sages-femmes ont plusieurs choses à faire pour que

1 le programme marche bien: Un, c'est qu'on a eu les
2 agents, la permission du ministère de construire
3 des maisons de naissance. La maison de naissance
4 de Chisasibi a trois chambres; la maison de
5 naissance de Waskaganish va avoir deux chambres; et
6 la maison de naissance de... de Mistisisni va avoir
7 deux chambres. Ce que je trouve intéressant qui
8 permet d'avoir des chambres, parce qu'on... ce
9 qu'on accepte, c'est que le fait, c'est que les
10 gens qui (Inaudible) les sages-femmes vont
11 peut-être être d'autres communautés, donc ça prend
12 des places puis il faut que les gens restent en
13 famille. Bon, ça c'est la première chose qu'on
14 travaille dessus.

15 La deuxième chose, c'est d'avoir les
16 équipements appropriés. Donc, on a pris notre
17 argent de surplus et on achète tous les équipements
18 qui ont été demandés. Et donc, ça... ça, on est
19 dans le progrès, on a acheté pas mal, la moitié des
20 équipements ont été achetés, tous les équipements
21 ont été commandés, donc ça, ça va bien.

22 La troisième chose qu'ils ont à faire, c'est de
23 développer la formation pour que toutes les
24 sages-femmes soient des sages-femmes Cries, un
25 petit peu comme les Inuites qui ont... eux

1 autres... mais eux autres, ça fait tellement
2 longtemps qu'ils ont ça puis les règles ont changé.
3 Donc, on a regardé comment eux autres se sont
4 organisés et on peut pas s'organiser la même chose,
5 mais les sages-femmes d'aujourd'hui ont des
6 ententes, il y a des protocoles, ce sont des gens à
7 contrat un petit peu comme les médecins, tandis que
8 dans le... la région 17 qui sont des Inuits, eux
9 autres, ça fait vraiment longtemps qu'ils sont là,
10 puis ce sont des employés de l'organisation, puis
11 c'est pas du... c'est pas du tout pareil là,
12 c'est... donc on peut pas s'organiser comme des
13 Inuits, on peut pas les utiliser comme modèle
14 nécessairement, donc il faut se conformer avec le
15 modèle du Québec.

16 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

17 Et pourquoi ça a pris autant de temps à implanter
18 le projet des sages-femmes?

19 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

20 Bien, je vous l'ai dit, c'est la grande, grande
21 raison, c'était que les... le fait que c'est des
22 femmes à risque.

23 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

24 Ok.

25 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

1 Et donc, à cause que c'est des femmes à risque, on
2 est en train de... là, les sages-femmes ont demandé
3 d'ajouter l'addendum à notre contrat pour les
4 Medevacs, pour qu'on puisse inclure l'évacuation
5 des femmes en difficulté là, et là, c'est assez
6 compliqué parce qu'une femme qui accouche dans
7 l'avion, ça c'est... puis qui a des problèmes,
8 c'est... Donc la sage-femme, elle peut aller
9 dans... elle peut aller dans l'avion, et là, c'est
10 à savoir si tu as quel contrôle, la problématique
11 qu'on a, c'est que quand l'avion, le Medevac vient,
12 vient avec son médecin, et le médecin veut
13 peut-être pas donner le contrôle à la sage-femme,
14 donc là, on est là-dedans là, on est en train de
15 discuter est-ce que la sage-femme va prendre le
16 contrôle dans l'avion? Jusqu'à quel point? Les
17 assurances, qui couvrent-ils? Les détails? Là, on
18 est là-dedans, c'est vraiment pas simple. Donc,
19 il... il y avait ça. La raison que... Bella
20 l'avait mis en place et là, il y avait eu une
21 décision de mettre le projet sur la glace pendant
22 plusieurs années, donc et là, quand Bella est
23 revenue, on a pris ça comme opportunité de... de
24 faire le projet, nous savions que c'était beaucoup
25 plus facile, vu qu'il était de la Présidente, il

1 n'il y a pas grand monde qui va nous hostiler là,
2 c'est... c'était beaucoup plus facile. Et... et
3 là, c'était ça, puis là, c'est les ressources, tout
4 ça là, on a tout mis ça en place. Si ça serait à
5 refaire, c'est certain que les médecins, c'est...
6 il faut qu'ils soient partie prenante. La
7 problématique, et là, c'est sur là comme t'as
8 Chibougamau, les médecins à Chibougamau disent
9 "bien là, nous on n'est pas d'accord", puis là,
10 t'as les... Val-d'Or qui était pas d'accord, puis
11 là, on a réussi à convaincre Val-d'Or, Val-d'Or a
12 embarqué assez rapidement, Chibougamau eux autres
13 c'est plus problématique, là c'est... on n'a pas
14 vraiment vraiment, vraiment le support, ou en tout
15 cas, on l'avait pas, on l'a peut-être, mais on
16 l'avait pas vraiment le support de Chibougamau.
17 Donc, si tu fais des accouchements et c'est pour ça
18 qu'on n'a plus signé en dernier en fait, c'est
19 parce qu'on veut se donner le temps de convaincre
20 les médecins de Chibougamau d'embarquer dans notre
21 projet. Et Val-d'Or, ils ont... ils ont embarqué,
22 ils sont totalement avec nous et ils sont prêts à
23 adapter les espaces aussi, quand les gens doivent
24 accoucher dans le sud, ils sont prêts à adapter
25 leur espace pour que ça soit culturellement

1 approprié. Donc Val-d'Or, ça c'est vraiment plus
2 un problème, on est très contents de travailler
3 avec eux.

4 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

5 Et au niveau Chibougamau, vous mentionnez que
6 Chibougamau est pas d'accord nécessairement avec le
7 projet des sages-femmes?

8 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

9 Les médecins ont un petit peu de problématique
10 parce qu'il faut penser là, ça veut dire que les
11 autres voyaient toutes les femmes, et là, tout d'un
12 coup, ils vont juste voir les femmes en difficulté
13 comme... c'est pas la même... et là, le risque est
14 beaucoup plus haut pour l'hôpital de Chibougamau,
15 je comprends un petit peu leur réaction. Donc,
16 c'est pour ça que je vous dis, on a commencé avec
17 Chisasibi parce que Chisasibi ça va mettre le ton,
18 ils vont voir qu'il n'a pas de problème. Et là, on
19 est sûr que là, les... Chibougamau va embarquer
20 dans le projet une fois qu'ils vont voir qu'il n'il
21 y a pas de problème. Puis, on fait Chisasibi en
22 premier, puis on fait Waskaganish après ça, qui est
23 encore... on travaille encore avec Val-d'Or, donc
24 par le temps qu'on va arriver à Mistissini bien là,
25 le projet va être bien rôdé puis il n'y aura pas de

1 problème. Donc, on est convaincus qu'ils vont
2 embarquer dans le projet.

3 **Me FRANÇOIS DANDONNEAU :**

4 Si vous permettez juste pour revenir sur le
5 programme des sages-femmes puis le programme des
6 maisons de naissance, c'est qu'à terme, ça vient
7 adresser deux problématiques la première dont M.
8 Saint-Amour parlait, qui était le fait qu'en grande
9 majorité, les femmes Cries devaient accoucher à
10 l'extérieur de leur territoire, donc là, monsieur
11 Saint-Amour parlait de... que les Cris se
12 réapproprient leurs services, ils regagnent
13 l'autonomie, je crois que c'est une mesure qui va
14 dans cette direction-là qui... La deuxième
15 problématique qu'on vient adresser avec le
16 programme de maisons de naissance puis de
17 sages-femmes, c'est de s'assurer que les naissances
18 vont être culturellement adaptées, vont être faites
19 à terme par des femmes... des femmes Cries, ce qui
20 était pas nécessairement le cas dans les vingt
21 dernières années.

22 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

23 Nous, juste pour ajouter à ça, c'est... moi, ce qui
24 m'a vraiment frappé, puis c'est pour ça que...
25 c'est pour ça que j'ai poussé beaucoup pour le

1 projet pour aider Bella à le mettre en place et j'y
2 crois vraiment beaucoup, c'est qu'il y a beaucoup
3 de gens qui me disaient que la naissance... – et
4 c'est ça qui a convaincu les médecins aussi là,
5 d'embarquer là, une fois qu'ils ont compris ça,
6 c'est sûr qu'ils ont embarqué là – c'est que les
7 gens qui... quand ils donnent naissance en-dehors
8 du territoire, ils se sentent moins Cris; c'est ça
9 qu'ils me disaient. Donc, le fait qu'ils peuvent
10 naître sur le territoire, mais ils se sentent plus
11 « l'enfant est né vraiment dans le territoire, il
12 n'est pas né à Val-d'Or », donc ça, c'est vraiment
13 une grosse affaire. Et quand on va avoir le nouvel
14 hôpital en vingt vingt-quatre (2024), vingt vingt-
15 cinq (2025), mais là, on va pouvoir faire aussi les
16 accouchements plus complexes. Donc là, pas mal
17 tous les enfants vont naître sur le territoire.
18 Donc, c'est plus... c'est plusieurs étapes, mais on
19 va s'y rendre et la majorité des enfants vont
20 naître sur le territoire dans un... dans un futur
21 assez rapproché.

22 **Me FRANÇOIS DANDONNEAU :**

23 Peut-être juste sur... sans nécessairement vouloir
24 trop s'attarder sur le problème là, cette question-
25 là, peut-être simplement référer la Commission, il

1 y avait le témoignage de madame Jessica Boulanger,
2 qui avait eu lieu je crois en juin dernier, qui
3 était responsable des services de sages-femmes
4 auprès du Conseil Cri de la santé, donc pour avoir
5 peut-être plus de détails là sur ce volet-là, il y
6 a son témoignage.

7 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

8 Mais je voulais que... je voulais vraiment que la
9 commission comprenne l'enjeu plus stratégique
10 comme... si Jessica est engagée pour le mettre en
11 place et elle, c'est... c'est sûr qu'elle a la
12 vision de sage-femme, mais nous, on a la vision
13 vraiment stratégique, ça rentre dans tous les
14 services qui d'amener les services... d'amener...
15 de donner l'accès aux services dans le territoire
16 le plus possible. Mais ça, pour les sages-femmes,
17 c'est un des volets, mais il y en a beaucoup
18 d'autres volets comme ceux qui ont le cancer, on
19 veut les garder sur le territoire; ceux qui ont
20 différentes maladies, parce que souvent, quand on a
21 une maladie chronique, les gens sont condamnés
22 précipitamment souvent de mourir, ils sont
23 condamnés à pas revenir, ils sont trop malades,
24 donc on les garde à Montréal ou on les garde
25 ailleurs, et c'est là que t'as besoin le plus

1 d'être avec... avec la terre. Donc, c'est ça.

2 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

3 Vous mentionnez justement qu'il peut y avoir
4 beaucoup plus d'adaptation culturelle au niveau des
5 accouchements. Qu'en est-il de la disposition du
6 placenta? Est-ce qu'il y a déjà eu des
7 problématiques par rapport aux accouchements des
8 femmes Cries à Val-d'Or ou...?

9 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

10 Oui. Vous... le placenta, c'est... c'est pas
11 vraiment un... un problème, il y a eu... à
12 l'occasion là, c'est... c'est que là, on va en
13 parler plus dans le futur parce qu'il y a un
14 programme, vous en avez peut-être entendu parler,
15 ça fait partie du programme de sages-femmes, c'est
16 Wapmasun(?) ils appellent ça Wapmasun et c'est
17 tout l'aspect, la célébration... c'est tout
18 l'aspect où est-ce qu'on aide les mères à élever
19 leurs enfants et tout ça, et donc, il y a quelque
20 chose comme... ils gardent le nombril (inaudible)
21 dans le cou, il y a toutes sortes de belles
22 affaires, et le placenta, il y en a des femmes qui
23 demandent le placenta maintenant et elles vont le
24 demander de plus en plus. Donc là maintenant,
25 c'est que j'ai... vous... je pense vous lui avez

1 parlé, c'est Laura Bearskin, qui est la DGA qui est
2 en charge de la médecine traditionnelle. C'est la
3 directrice générale adjointe médecine
4 traditionnelle et elle est en train... elle, ce
5 qu'elle me disait, c'est qu'il... là, on est au
6 stage de vraiment informer, communiquer, former
7 comme Val-d'Or, comme l'hôpital à Val-d'Or sur
8 l'utilisation et l'importance du placenta dans
9 les... dans les pratiques traditionnelles. Donc,
10 on est là-dedans et on est en train de l'adresser.
11 Mais si on l'adresserait pas, à ce moment-là, ça
12 deviendrait plus une problématique parce que ça
13 arrive à l'occasion qu'il y a des médecins qui
14 veulent pas le donner, le placenta, parce que
15 c'est... selon eux, ça pourrait être toxique, c'est
16 des déchets humains, pour eux; mais nous, on voit
17 pas ça pantoute comme ça, on voit ça différemment
18 et il y a des techniques où est-ce que tu peux
19 préserver le placenta pour qu'il n'y ait pas de
20 danger. Donc, il y a un petit bout de formation à
21 faire là-dessus, mais on voit pas que ça va être
22 une problématique à long terme.

23 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

24 J'aimerais vous amener sur la collaboration avec
25 l'hôpital de Chibougamau. Donc, la région numéro

1 10, donc le Conseil régional de la santé des
2 services sociaux de la Baie-James. Pouvez-vous me
3 donner un petit peu plus de détails par rapport à
4 la... à la collaboration?

5 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

6 Mais l'hôpital de... de Chibougamau, elle est
7 importante pour nous dans... dans ce qu'on fait.
8 La... la problématique qu'on a, c'est qu'on a un
9 gros CMC à Mistissini, on a plusieurs médecins et
10 on a un système de pharmacie, on est quand même
11 bien organisé. Et quand on... mais il y a des
12 services comme les services de diagnostic, on a
13 maintenant nos services d'hémodialyse, mais
14 auparavant, c'est l'hémorroïde, les hémodialyses
15 allaient là, maintenant il y a... eux autres à
16 Chibougamau ils reçoivent l'hémodialyse de
17 Waswanipi puis de Oujé, mais ils reçoivent plus de
18 Mistissini, et il y a un petit peu une relation
19 tendue parce qu'il y a des changements, comment on
20 est en train d'offrir des soins respiratoires sur
21 le territoire, donc là, ça enlève des... c'est les
22 services que peut-être que Chibougamau aurait pu
23 donner, et donc, ça crée une pression sur le
24 personnel, ils ont peur... ils vont perdre leur
25 emploi. Il y avait une peur aussi qu'on ferait de

1 Mistissini... on aurait des lits d'hôpitaux puis on
2 deviendrait un hôpital. Donc là, on les a
3 rassurés: Mistissini ne deviendra pas un hôpital,
4 donc ça c'est la première chose pour les rassurer.
5 La problématique, c'est qu'à l'occasion, c'est
6 qu'on n'a pas personne à qui... qui sont... comme
7 souvent, on va envoyer les patients à Chibougamau
8 et Chibougamau, le médecin va regarder le cas et
9 dire « Mais vous auriez dû en prendre soin sur... à
10 Mistissini, pourquoi vous nous l'envoyez? » Ça
11 nous prend des ressources, eux autres, mais ils ont
12 des budgets très, très serrés et là, bien ils
13 veulent s'assurer que nous, bien, on utilise nos
14 ressources de... de la bonne façon. Donc ça, t'as
15 un petit peu toutes ces tensions-là, à savoir bon,
16 mais c'est qui, c'est qui... c'est qui qui paie
17 pourquoi?

18 La dernière entente, par exemple, c'est que
19 là, on est en manque de physiothérapeutes et ils
20 ont été très bien, ils ont développé une entente
21 pour engager des... pour amener des... des
22 techniciens en physiothérapie, et ils les... ils
23 les engagent et on envoie nos gens à Chibougamau et
24 à... ils s'occupent de notre liste d'attente en
25 attendant qu'on recrute nos propres physio. Donc,

1 il y a des choses qui marchent bien. Ce qui marche
2 pas, c'est la langue, le côté de la langue.
3 C'est... si t'es un client qui vient de Mistissini,
4 par exemple, Oujé ou... surtout Waswanipi, c'est
5 plus francophone, il y a beaucoup de francophones.
6 Mais un Mistissini, t'es un anglophone, tu vas à la
7 réception – je le sais, je l'ai fait avec
8 quelqu'un – et la personne à la réception parle pas
9 un mot anglais là, elle comprend absolument rien.
10 Et là, il n'il y a pas... il n'il y a pas de signe,
11 il y a rien en anglais, c'est français puis si tu
12 comprends pas le français, c'est ton problème.
13 Là-bas... mais là, c'est pas tellement bon pour la
14 communication et si on regarde le profil des
15 Autochtones, on est presque autant que les non-
16 autochtones là dans... on a au moins 4 000
17 personnes à Mistissini, on va 2000, on est... on a
18 probablement 5000 personnes facile d'Autochtones
19 dans la région. Puis Chibougamau, ils sont rendus
20 à 6000, t'sais, on est rendus... Donc là, bien, on
21 comprend pas qu'on peut pas donner des services en
22 anglais. Là, on devrait au moins leur donner... il
23 y a des services de base qui veulent rien savoir.
24 Maintenant, ce que Nathalie Boisvert... elle, c'est
25 la directrice générale du centre, mais elle, elle

1 essaye, elle met des pancartes, elle, mais des
2 in... de l'information sur les murs en anglais et
3 t'as le commissaire de la loi, du (inaudible) 101
4 qui... des employés qui viennent puis qui enlèvent
5 tout, ils disent « T'as pas le droit, t'es au
6 Québec, c'est la loi 101 s'applique, pas le droit
7 de rien mettre en anglais ». Donc elle, elle fait
8 faire ce genre de choses-là, elle essaye le de
9 l'adresser à son niveau. Nous, on est avec elle
10 là-dedans, on essaie de le corriger, le tir, mais
11 il faut que ça se corrige, sinon qu'est-ce qu'on va
12 faire? C'est... l'intention, ça va être très
13 simple, c'est... on va organiser un système de
14 navette, puis quand le nouvel hôpital va arriver à
15 Chisasibi, bien on va transporter tout le monde le
16 matin qu'on va le ramener le soir, puis ils vont
17 avoir leurs services dans leur langue là, à un
18 moment donné, il faut arrêter ces niaiseries-là.
19 Donc ça... ça, c'est vraiment un problème. On est
20 en train d'organiser aussi dans... quand on va
21 avoir le nouvel hôpital, on aura un système de
22 transport pour ceux qui veulent avoir le service en
23 Cri dans un hôpital, ils vont être capables de
24 l'avoir. Mais ça, ça va être réglé juste en vingt
25 vingt-quatre (2024).

1 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

2 Et au niveau... je vous amène en fait à l'Article
3 348 de la Loi sur la santé des services sociaux,
4 qui parle d'offrir un programme d'accès aux
5 services en langue anglaise pour les personnes
6 d'expression anglaise de sa région. Chibougamau
7 pourra pas s'inspirer de...

8 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

9 Ah, c'est ça qu'on... c'est ça qu'on fait, on
10 est... on est en train de... on est en train de
11 faire ça là avec eux, en collaboration, bon on
12 travaille avec le ministère.

13 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

14 Ok, donc c'est une demande faite au ministère qui
15 devrait...

16 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

17 Elle, elle travaille à travers ses 'canaux' là,
18 oui, elle m'a demandé de la supporter, oui. C'est
19 un objectif. On a un comité, où est-ce qu'on
20 s'assoit puis on discute des gros enjeux - ça
21 c'était un des gros enjeux - et on... on y
22 travaille, mais c'est pas réglé encore.

23 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

24 Um-hum...

25 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

1 Parce qu'elle, elle a quand même les unions là,
2 t'as beau avoir cet article-là, mais la personne
3 qui travaille à la réception là, oui, selon les
4 conventions collectives, tu peux pas demander
5 quelqu'un de bilingue là, il faut que ça soit
6 quelqu'un de francophone qu'elle me dit. Donc...
7 Puis c'est... le genre de chose-là, il faut qu'elle
8 négocie avec les... les unions, elle a beaucoup de
9 choses à faire.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Je pense c'est important que vous veniez dire des
12 choses comme ça à la Commission. Les gens ont
13 droit à des services de santé qui sont appropriés.

14 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

15 Um-hum.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Gênez-vous pas pour le dire. Vous pouvez le
18 répéter. On le répétera sans doute nous aussi.

19 **Me FRANÇOIS DANDONNEAU :**

20 C'est pas une situation où c'est pas une solution
21 qui est impossible, la preuve étant que cette
22 problématique-là de la langue, on ne la retrouve
23 pas du tout à Val-d'Or. À Val-d'Or, les services
24 sont extrêmement harmonieux, alors que dans le
25 fond, c'est plus difficile à Chibougamau.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Si j'ai bien compris, à Chibougamau c'est pas la
3 direction qui règle le problème. (Rires) En tout
4 cas...

5 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

6 Ah non, je le sais pour un fait que la directrice
7 générale puis les directeurs... veulent, ils
8 veulent aider, mais ils ont toutes sortes de
9 contraintes puis je pense pas... je pense que bon,
10 on a besoin un petit peu d'aide à... à leur dire
11 au... jusqu'où qu'ils peuvent aller puis à un
12 moment donné, est-ce que tu peux dire non... si
13 quelqu'un, un commissaire, pour la loi 101 vient,
14 puis c'est pas raisonnable, est-ce que c'est quoi
15 tu peux faire, puis comment tu peux t'y opposer?
16 T'sais, t'as tout un système là.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Peut-être que quelqu'un au gouvernement va... va
19 finir par poser des gestes appropriés.

20 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

21 Oui. Mais ça, ça serait un. Mais t'sais, on parle
22 de Chibougamau là, mais Chibougamau il va bien
23 faire, mais la RAMQ! Moi j'ai demandé... ma
24 Présidente a été à travers du système juste pour
25 voir là, comment dur que c'est d'avoir une carte...

1 une carte de la RAMQ parce que là, on critique les
2 Cris, ils n'ont pas de carte. Quelqu'un qui parle
3 Cri, qui veut une carte à la RAMQ, c'est absolument
4 épouvantable.

5 Qu'est-ce qui arrive? Avant, ils pouvaient
6 aller au conseil de bande, le Conseil de bande les
7 aidait et la RAMQ l'acceptait. Maintenant, la
8 RAMQ, il faut que ça soit la personne qui le
9 demande d'elle-même. Mais là, c'est un... t'as une
10 personne âgée qui parle juste Cri, mais là, ils lui
11 prendront pas le nom de la personne qui est avec
12 elle qui va parler en anglais. Et donc... et ça
13 crée un problème. Puis là après ça, qu'est-ce qui
14 arrive? T'appelles un bureau, puis là, ils
15 t'envoient à un autre bureau, puis ils t'envoient à
16 quelque part ailleurs pour qu'après, Bella m'a dit
17 que ça lui a pris une heure avant d'avoir... et
18 c'est quelqu'un de très capable qui connaît le
19 système, ça lui a pris une heure avant d'avoir...
20 d'être capable de confirmer qu'elle allait avoir sa
21 carte. C'est... c'est pas simple là. Donc là, on
22 a demandé de rencontrer la RAMQ, puis est-ce qu'on
23 peut faire quelque chose? Oui, il faut respecter
24 la loi, le langage, mais là, à un moment donné, si
25 tu avoues, peut-être que c'est des Québécois, ces

1 gens-là, peut-être qu'ils devraient être capables
2 de parler dans la langue s'ils veulent pas nous
3 accommoder d'une autre façon, je le sais pas, mais
4 il faut faire de quoi là, c'est très difficile
5 d'avoir une carte de la RAMQ.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Peut-être que... peut-être que ça parlait Cri ici,
8 avant de parler français aussi. (Rires) Je pense
9 tout haut!

10 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

11 Oui. Non non, mais c'est exactement ça, donc on a
12 demandé de rencontrer la RAMQ pour essayer de
13 régler ce problème-là, mais c'est des petits
14 problèmes, c'est pas des problèmes de santé, c'est
15 des problèmes administratifs là, ça devrait être
16 simple à régler.

17 **Me FRANÇOIS DANDONNEAU :**

18 C'est des problèmes administratifs, mais qui
19 touchent directement les usagers; ça a un impact
20 direct dans leur vie.

21 **Me DONALD BOURGET :**

22 Si vous me permettez, je reviendrais peut-être
23 brièvement là, sur ce beau projet du centre
24 hospitalier à Chisasibi.

25 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

1 Oui.

2 **Me DONALD BOURGET :**

3 Est-ce que je comprends que c'est un centre...

4 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

5 C'est un centre de santé. Si je dis hospitalier
6 là, je vais avoir les gens qui disent « oui, mais
7 le CMC là, c'est un centre... ».

8 **Me DONALD BOURGET :**

9 C'est mon erreur, je m'excuse, alors centre de
10 santé. Est-ce qu'il va avoir effectivement des
11 services spécialisés ou super spécialisés en santé
12 mentale, en...?

13 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

14 Ah oui.

15 **Me DONALD BOURGET :**

16 ... en diagnostic, en oncologie?

17 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

18 C'est un hôpital qui est estimé à deux cent
19 cinquante millions (250 M), là quand même là, c'est
20 un hôpital où est-ce qu'il va avoir des soins de
21 santé mentale, il va avoir des lits dédiés à la
22 santé mentale, ça, ça va être... il va avoir ça, il
23 va avoir... c'est un hôpital de cinquante-deux (52)
24 lits, il y aura pas de... les soins à long terme,
25 c'est dans un autre... un autre bâtiment qu'on est

1 en train de préparer un plan clinique là, pour le
2 faire approuver. Donc, tout ce qui est à long
3 terme sera pas là, mais il va avoir des services
4 donc de santé mentale, il va avoir des services de
5 réhabilitation, il va avoir des services... il va
6 avoir pas mal tout ce que vous avez dans un hôpital
7 du Sud et qui est pas un hôpital tertiaire. Il va
8 avoir des services diagnostic, donc on va avoir
9 comme une carte Can (?), on va avoir beaucoup de
10 services diagnostic, on n'aura pas besoin d'envoyer
11 les gens dans le sud pour... pour faire leur
12 service diagnostic. On va avoir pour le... tout un
13 système pour les médicaments, pour pouvoir faire
14 les... les médicaments en chimio... en
15 chimiothérapie, ça va être tout disponible sur le
16 territoire. Donc, c'est... il va avoir beaucoup...
17 je peux en lister beaucoup de services. Il va
18 avoir des choses que tu n'as pas ailleurs, par
19 contre, tu vas avoir un... une salle pour... une
20 salle spirituelle où est-ce que tu vas pouvoir
21 aller quand quelqu'un décède. Dans le nord, ils
22 n'ont pas de salon funéraire sur une communauté.
23 Et quand moi j'ai parlé de créer quelque chose
24 comme avoir des tombes de (inaudible) puis avoir
25 des... chaque fois que quelqu'un meurt, on est

1 obligé de faire la tombe là, il faut faire... et la
2 raison et ça fait du sens, c'est qu'on planifie pas
3 la mort, ça porte malheur, planifier la mort, donc,
4 on la planifie pas. Donc, qu'est-ce qui arrive?
5 C'est que quand la personne décède, mais elle reste
6 longtemps dans le lit à l'hôpital et là, mais ça
7 congestionne les corridors, ça... donc on va tout
8 organiser cet aspect-là pour que les gens puissent
9 se recueillir avec la personne qui est décédée dans
10 l'hôpital. Normalement c'est pas fait là, mais
11 c'est fait ailleurs. Nous on va le faire dans
12 l'hôpital avec une salle spirituelle, ça va être
13 très bien, donc ça c'est une des composantes qui va
14 avoir que je trouvais intéressant.

15 **Me DONALD BOURGET :**

16 Est-ce que je me trompe en disant que les ententes
17 que tu es en train de négocier ou de renégocier, il
18 y a également un autre projet qui concernerait plus
19 la jeunesse, un centre de réadaptation?

20 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

21 Le centre de réadaptation, ça c'est un des projets
22 en partnership et ce qui est... bien, tu parles...
23 le centre de... bon, il y en a deux sortes: le
24 centre pour la protection de la jeunesse, on a un
25 qu'on travaille avec... avec le département de la

1 justice. Eux autres, ce qui arrive, c'est qu'ils
2 ont... ils ont construit le centre parce que
3 l'isolation, tout ça, c'était un prérequis de la
4 justice qui avait besoin d'une couple de lits, donc
5 eux autres nous ont bâti et ça va rouvrir au mois
6 de février, un grand centre de... pour les centres
7 jeunesse. Et ce que ça va faire, c'est qu'on va
8 être capable de garder les jeunes dans le
9 territoire au lieu de les envoyer à Boscoville, ou
10 à Bacha (?) ou ailleurs. Bon.

11 Le centre de réadaptation, ça c'est pour les
12 problèmes... les problèmes de toxicomanie. On a
13 préparé un plan clinique qu'on a envoyé au
14 ministère et là, on attend pour une réponse pour
15 pouvoir procéder à faire les plans et tout. Donc
16 ça, ça progresse bien. On m'a dit que ça a été
17 bien reçu puis... mais j'étais bien de l'avoir
18 la... peut-être je l'ai reçue la réponse là, mais
19 j'étais supposé de la recevoir la semaine dernière,
20 la réponse du ministère qui était positive
21 là-dessus.

22 Un autre... donc ça, la manière qu'on va
23 l'organiser, c'est que ça va être un... un centre
24 de réadaptation de deux... de deuxième ligne.
25 Qu'est-ce que ça veut dire? Ça va être plus

1 spécialisé et j'étais en train de travailler dans
2 les projets, les trois projets par communauté. Il
3 il y a des communautés qui veulent avoir leur
4 propre centre de réadaptation qui est... plus
5 première ligne, moins... moins complexe, donc les
6 communautés auraient leur centre et quand le cas
7 est plus compliqué, il serait envoyé dans le
8 centre... dans un centre qui est plus spécialisé.
9 Donc ça, on travaille là-dessus.

10 Là, tant qu'à parler des projets, voulez-vous
11 que je parle des autres projets, infrastructure?

12 Donc dans les projets qu'on travaille avec le
13 ministère, on a trois CMC qui vont être nouveaux
14 qui ont été... que les... dont on a fait les plans
15 cliniques, ils ont été approuvés, on est en
16 train... la semaine prochaine, je m'en vais dans
17 les dernières rencontres pour faire approuver les
18 PFT, c'est les plans fonctionnels techniques, là
19 après ça, tu fais les plans. Le plan fonctionnel
20 technique te donne l'argent, mais ils vont dire
21 « Oui on approuve, puis ça vaut à peu près tant »,
22 donc on devrait avoir ça l'a semaine prochaine. Il
23 il y a trois CMC nouveaux qui vont rouvrir... qu'on
24 planifie de rouvrir en vingt vingt et un (2021)...
25 ou vingt vingt (2020), vingt vingt et un (2021),

1 c'est à Waskaganish à Oujé-Bougoumou puis à
2 Whapmagoostui.

3 On a l'hôpital qu'on veut... qui va ouvrir en
4 vingt vingt-quatre (2024), vingt vingt-cinq (2025),
5 ça c'est l'hôpital, le centre de santé, donc c'est
6 le centre.

7 On a soumis... on a eu l'autorisation pour
8 construire les centres de naissance, trois centres
9 de naissance.

10 Pour les soins long terme, on regarde, on
11 travaille, on a presque fini notre plan clinique
12 pour un CHLD, ça, ça serait pour... plus pour les
13 soins, trois heures et demie (3hres30) de soins, et
14 plus et je travaille avec les communautés parce
15 qu'il y a plusieurs communautés qui veulent ouvrir
16 leur propre centre de soin pour les gens
17 semi-autonomes et autonomes. Comme vous voyez, on
18 essaie de mettre tous les niveaux de soins, donc ça
19 nous prend... tu peux pas aller tout de suite à un
20 CHLD. Qu'est-ce qui va arriver si tu ouvres un
21 CHLD puis t'as pas tes semi-autonomes et les...
22 ceux qui ont besoin de deux (2) heures de soins par
23 exemple? Tu remplis ton centre long terme avec ces
24 gens-là et ces gens-là normalement, vont rester
25 entre cinq (5) et dix (10) ans. Donc là, si tu

1 remplis tous tes lits puis tu viens de le perdre
2 pour dix (10) ans. Donc le truc, c'est d'avoir
3 tous tes autres services, et que ce centre-là
4 s'occupe des zones... trois heures et demie
5 (3hres30) de soins et plus. Si on fait ça, c'est
6 que la documentation démontre qu'à ce moment-là, un
7 lit est occupé à peu près deux (2) ans, donc là,
8 t'as une bonne circulation et puis ton centre il
9 fonctionne bien.

10 Et ce qu'on attend, c'est que... dépendant du
11 site où est-ce qu'on va construire le nouveau
12 centre de santé, ça va avoir un impact si je
13 récupère le vieil hôpital, puis j'en fais un CHLD,
14 si ça, ça arrive, je vais pouvoir construire à
15 rénover 32 lits. Sinon, comme nouvelle structure,
16 c'est 16 lits qu'on va avoir, et on a toutes sortes
17 de projets là pour... de maisons et toutes sortes
18 d'autres projets aussi.

19 **Me DONALD BOURGET :**

20 Donc, on comprend qu'il n'il y a pas juste au
21 niveau de la gestion puis du personnel que vous...
22 dans lequel vous tendez pour l'autonomie, mais il y
23 a également le rapatriement des services sur le
24 territoire, là, on parle de santé, de jeunesse,
25 de... de toxicomanie, de soins de longue durée ou

1 de ressources intermédiaires?

2 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

3 Les... On n'appelle pas ça « ressources
4 intermédiaires », nous on voit ça... ça c'est des
5 projets là que je travaille avec les communautés,
6 nous on appelle ça projets... c'est des ressources
7 communautaires... parce que ça va pas exactement le
8 même modèle que les ressources intermédiaires du
9 CISSS là les...

10 **Me FRANÇOIS DANDONNEAU :**

11 Si je peux me permettre simplement sur la question
12 du rapatriement des services, l'approche qui a été
13 mise de l'avant par le conseil Cri de la santé, d'y
14 aller par communauté, d'avoir une approche
15 particulière par communauté avec trois projets. Il
16 est fort à parier que les besoins de chaque
17 communauté vont être différents, puis en bout de
18 ligne, c'est que la panoplie des services qui vont
19 être offerts sur le territoire d'Eeyou Istchee va
20 donc être beaucoup plus diversifiée...

21 **UN INTERVENANT :**

22 Um-hum.

23 **Me FRANÇOIS DANDONNEAU :**

24 Puis ultimement, les bénéficiaires vont avoir moins
25 besoin de se retourner vers l'extérieur pour aller

1 avoir accès à des services. C'est sûr que tous les
2 services ne seront pas accessibles dans toutes les
3 communautés, mais quand on regarde l'ensemble du
4 territoire, une grande grande panoplie de services
5 va être offerte aux communautés Cries.

6 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

7 Oui c'est... c'est un petit peu le but. Le but,
8 c'est qu'on veut pas avoir un centre de 'réadapte'
9 dans... dans chaque communauté là. Et quand je
10 vous parle de trois pôles, c'est que dans ma tête,
11 c'est un... au minimum, c'est... on regarde la
12 cote, on regarde les terres et donc, ce que moi
13 j'aimerais voir, c'est que dans la cote, on a au
14 moins une couple de centres de chaque. Et là, ils
15 s'échangent ça, et là, c'est une question
16 d'organiser le transport. Et j'étais en processus
17 d'augmenter ma flotte de véhicules pour permettre
18 le transport pour qu'on puisse se promener entre
19 les communautés puis aller chercher des services
20 dans différentes communautés.

21 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

22 Au niveau de la collecte des données en protection
23 de la jeunesse, la Commission d'enquête a adressé
24 au conseil Cri une demande en rapport au taux de
25 placement.

1 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

2 Um-hum.

3 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

4 On avait demandé autant les mesures judiciaires,
5 les mesures volontaires et l'adoption. On a eu des
6 chiffres plutôt éparses, je dirais, tout dépendant
7 des années, il nous manque beaucoup de données.
8 Allez-vous mettre en place des mesures afin de
9 rectifier le tir?

10 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

11 Oui. On est à... parce que le problème c'est que
12 le Conseil Cri a décidé de... il y a un système au
13 Québec qui s'appelle PIJ, et là, ce système-là
14 était en français seulement. Et donc, le Conseil
15 Cri en deux mille... je pense c'est en deux mille
16 douze (2012), ont décidé de créer leur propre
17 système, puis c'est un système PAM. Un système PAM,
18 c'est un système basé sur un système que la police
19 utilise, qui est pas vraiment nécessairement adapté
20 à nous. Ils ont... donc ils ont engagé un... un...
21 un développeur pour développer un logiciel adapté à
22 nous et il a été fait en... c'est un... à la maison
23 et ce logiciel-là, on a demandé de faire des
24 rectifications puis elles ont pas nécessairement
25 été faites. Donc là, on a fait une analyse et j'ai

1 demandé au... après que c'est... une fois que vous
2 m'aviez signifié ce problème-là, j'ai demandé au...
3 aux ressources informationnelles de regarder le...
4 qu'est-ce qui se passe avec ce logiciel-là et pour
5 savoir qu'il y a plusieurs choses qui ont pas été
6 intégrées et là, ça va être pire parce qu'ils
7 voulaient... on voulait utiliser ce système-là pour
8 les centres jeunesse aussi. Donc là, on est dans
9 le processus à regarder... à probablement aller
10 avec PIJ, qui est le système québécois, et le
11 système PIJ maintenant ont des modules anglais, et
12 si on a besoin de traduire quelques modules, on le
13 fera, mais on va aller vers un autre module, ça
14 corrigera pas le passé, mais moi, ce que
15 j'espérais, c'est d'avoir un bon système pour avoir
16 des bonnes données à partir de... d'avril deux
17 mille dix-neuf (2019), c'est mon objectif.

18 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

19 Au niveau de la langue, au niveau des employés
20 allochtones qui sont employés par le Conseil Cri,
21 est-ce qu'il y a des postes donc qui sont
22 obligatoirement bilingues, français-anglais, ou
23 Cri-anglais, comment ça fonctionne au niveau de la
24 langue?

25 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

1 Bon, la langue au Conseil Cri c'est l'anglais,
2 c'est notre langue première, on fait tout en
3 anglais. Il il y a des postes, si c'est un poste
4 comme le mien où est-ce qu'il faut que je travaille
5 avec le ministère, je travaille avec le ministère
6 beaucoup, bien là, il faut que je sois bilingue, en
7 tout cas, il faut parler français français là,
8 parce qu'au ministère, c'est pas mal juste
9 français. Donc il y a quelques... il y a... il y a
10 des postes qui demandent d'être bilingue, mais
11 c'est la grande minorité des postes. La plupart
12 des postes, c'est anglais. Les entrevues quand on
13 a... sont en anglais pour le personnel et on va
14 poser quelques questions en français et s'assurer
15 que la personne parle bien français, mais quand ils
16 nous disent qu'ils parlent anglais, on veut
17 s'assurer qu'ils parlent en anglais. Donc, il y a
18 ça.

19 Pour ce qui est... pour ce qui est du Cri, la
20 langue Crie, on a des initiatives, là, on a mis un
21 système en place pour qu'on puisse... il y a... vu
22 qu'on a beaucoup d'employés Cris, on est capable de
23 s'adresser à... à la population en Cri là, on
24 regarde... on a, comme je vous disais, 73 et 80 %
25 des employés sont Cris, 60 % des gestionnaires,

1 donc on a quand même assez de monde qui parle Cri.
2 Mais les professionnels comme les médecins, la
3 plupart des médecins sont anglophones, beaucoup des
4 infirmières sont bilingues, mais elles viennent du
5 monde français et les professionnels aussi, mais
6 ils parlent tous anglais. Et donc, on réussit à
7 communiquer avec les patients quand même assez
8 bien.

9 Maintenant, on a mis en place un... une
10 formation maintenant, moi je vais la commencer
11 aussi, où est-ce que tous les employés ont accès à
12 une formation pour apprendre les bases du Cri.
13 Donc, ça c'est offert à tous les employés, on a
14 envoyé à tous les employés une demande pour voir
15 qui est intéressé à apprendre le Cri, on force pas
16 personne. La demande est très bonne et
17 c'est... des traducteurs Cris qui donnent la
18 formation, donc on est rendu là.

19 Il il y a des documents comme le... sur le
20 site web, il est en anglais, français et Cri, des
21 documents de deux pages et moins on... souvent on
22 va aller les faire en Cri. Le dépliant pour les
23 services Eeyou Istchee (inaudible), c'est les
24 services aux patients Cris sont en anglais,
25 français et Cri, donc on fait beaucoup en... on

1 fait quand même assez en Cri puis on pense qu'on
2 rencontre les besoins 'minimals' de...

3 **Me FRANÇOIS DANDONNEAU :**

4 Vous développez également une application, je
5 crois?

6 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

7 Il il y a une application, oui oui, elle est...
8 elle est développée, mais il y en a deux
9 applications que ça prend, il y a... c'est pour le
10 personnel surtout médical. La problématique, c'est
11 quand tu parles à un patient et tu veux lui parler
12 en Cri, c'est comment tu parles de la douleur,
13 comment il y a beaucoup de mots qui existent pas en
14 Cri, donc là, en développant l'application, on a...
15 on se sert du conseil des Elders et eux autres nous
16 aident à développer les mots pour décrire... les
17 mots médicaux qu'on a besoin. Donc souvent, on va
18 leur dire « Bon bien, c'est quoi ce mot-là? » en
19 Cri, et le mot existe pas. Donc on va avoir un...
20 une semaine plus tard, il va nous arriver avec un
21 mot qui le décrit quand même assez bien. La
22 problématique, c'est le Cri, la côte et les terres
23 sont pas pareils, donc ça pas le même Cri.

24 Comme Bella, par exemple, puis elle s'adresse
25 toujours à la population en Cri, et elle va changer

1 le Cri dépendant si elle est dans la côte, ou elle
2 est dans les terres.

3 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

4 Et lorsque les patients Cris doivent quitter le
5 territoire pour aller chercher des services plus
6 spécialisés, que ce soit à Val-d'Or, Chibougamau ou
7 Montréal, comment ils ont accès à des services
8 qu'ils comprennent?

9 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

10 Bien, il y a... il y a deux façons: il y a les
11 escortes qu'on leur donne et qu'on leur paie qui
12 sont là pour... pour les aider à parler... pour pas
13 traduire. Le problème c'est que si... t'sais, si
14 t'es pas professionnel dans la santé, c'est dur de
15 traduire. Moi je l'ai déjà fait, puis c'est pas...
16 c'est pas facile. Donc en tout cas, t'as les
17 escortes et comme à McGill, bien on a quatre... on
18 a quatre personnes qui font la traduction; à
19 Val-d'Or on a trois; à Chibougamau on a deux et
20 donc, la traduction, ça se fait.

21 Dans les... dans les problèmes qu'on a eus,
22 c'est... c'est quand t'annonces, le seul défaut de
23 ça, c'est... c'est le problème, c'est que quand...
24 quand on annonce quelque chose, c'est comme « t'as
25 le cancer »; et tu l'annonces là, et tu l'annonces

1 en Cri puis vu que ça vient avec un intermédiaire
2 là, des fois, tu reçois la nouvelle puis
3 c'est... c'est pas de la meilleure façon là, comme
4 la personne qui traduit ne sait pas trop comment le
5 dire et souvent, ce sera pas avec beaucoup
6 d'empathie parce que la personne est préoccupée à
7 traduire, donc c'est la problématique dans les cas
8 de traduction quand tu parles de... de choses
9 sérieuses là, des fois c'est pas toujours bien
10 annoncé, ou les mots sont... sont pas développés
11 assez pour être capables de vraiment dire ce que tu
12 veux dire. Donc, on travaille là-dessus. Donc, on
13 travaille là-dessus. On a un projet pour les...
14 pour les... qui s'adresse à la... au cancer. Donc,
15 on a un projet là pour de communication, pour
16 essayer de mieux communiquer l'information.

17 **Me DONALD BOURGET :**

18 On a parlé de Medevac dans les... dans les
19 différents témoignages qui ont été entendus, on...
20 on a compris que parfois, les parents ne pouvaient
21 pas accompagner l'enfant qui était transporté dans
22 un hôpital, ou pour des services de santé dans le
23 sud. Est-ce que ça a finalement...

24 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

25 Bien pour les Cris, c'est... c'est pas vraiment un

1 problème là, je vais vous dire de quoi. Avec
2 les... les Medevac on en a à peu près 500 par
3 année, donc dans les quatre dernières années, on a
4 eu au tout 2000. On a une entente avec des
5 transporteurs, et dans l'entente, ils transportent
6 les... les patients, la famille, on essaie, mais
7 c'est toujours dépendant de l'espace dans les
8 avions. Les avions qu'on utilise, bien, c'est
9 Airmedic, c'est Propair, c'est des avions qui sont
10 plus petits, c'est pas le Challenger. Le
11 Challenger, le problème avec le Challenger c'est
12 qu'il atterrit pas dans toutes les pistes, c'est
13 beaucoup moins cher pour nous, mais il atterrit pas
14 et là, on se ramasse avec le Challenger à emmener
15 les patients en ambulance sur une longue route
16 d'une heure et quart (1h15) et qui sont très...
17 dangereuses l'hiver. Pour les amener à l'avion,
18 sauf si on les tue pas en les amenant là, mais
19 c'est ça, c'est... donc c'est pas la meilleure
20 sécurité. Donc on a fait des ententes, mais les
21 ententes, il n'il y a pas de problème par ces
22 ententes-là, en autant qu'il y a de la place.
23 Maintenant, dépendant de la grosseur de l'équipe
24 médicale, ça peut arriver à l'occasion si le cas
25 est très compliqué, que l'avion est plein là. Si

1 t'as un médecin, c'est correct là, c'est un
2 médecin, une infirmière, une (inaudible) là il
3 manque d'espace, mais là tu peux pas... puis ça, il
4 y a une couple de cas que vous m'avez parlé que
5 c'était la raison, mais c'est un manque d'espace
6 dans l'avion. Sur 2400 évacuations, il y a deux
7 cas que c'était ça. Il il y a un cas que la
8 personne, elle, elle a demandé le Challenger; c'est
9 elle qui l'a demandé, on voulait la mettre dans
10 l'autre avion, mais l'avion que nous on utilise.
11 Le problème, avec le Challenger dans le temps-là,
12 le ministre Barette a dit que maintenant, le
13 Challenger accepterait la famille, bon... mais dans
14 le temps, il l'acceptait pas. Et elle, sa plainte
15 était dans le temps puis c'est elle qui a demandé
16 pour le challenger, c'est pas nous. Nous on
17 voulait la mettre dans notre avion donc... donc
18 vraiment, il y a deux cas qui restent sur les trois
19 que vous m'avez donnés que j'ai investigués, puis
20 ces deux cas-là, c'est vraiment... il manquait de
21 place dans l'avion qu'on... qu'on m'a dit. Donc,
22 c'est ça.

23 **Me FRANÇOIS DANDONNEAU :**

24 Juste peut-être à des fins de clarification pour
25 qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, c'est que le

1 Challenger ne relève pas du tout de la
2 responsabilité du Conseil Cri de la santé.

3 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

4 Oui, c'est ça, ils ont... ils ont quatre avions.
5 La raison qu'on n'utilise pas les Challengers, il y
6 a la piste, parce que c'est plus rapide là, et
7 souvent on va sur les propriétés puis c'est... vu
8 qu'il y a juste quelques avions pour tout le
9 Québec, mais t'attends longtemps pour l'avion.
10 Donc, notre système c'est qu'on peut atterrir sur
11 des... les avions qu'on... qu'on a peuvent atterrir
12 sur des pistes qui sont pas asphaltées, ils
13 peuvent... et atterrissent près de la communauté,
14 donc t'as pas à les évacuer en voiture, donc c'est
15 vraiment intéressant là, ce qu'on fait, puis on va
16 par appel d'offres, puis ceux qui nous offrent les
17 meilleurs services avec le prix là, c'est nous aux
18 autres qu'on prend. Le programme est quand même
19 assez dispendieux, il coûte environ cinq
20 millions (5 M).

21 **Me DONALD BOURGET :**

22 Toujours en lien avec Medevac, on entend certains
23 récits effectivement qu'il y a des délais avant
24 que... à la clinique médicale par exemple, on
25 autorise Medevac et souvent, on va retourner, ou

1 parfois, on va retourner des patients en... sans
2 nécessairement prendre en compte la gravité de la
3 situation avec une prescription de Tylenol ou
4 autre, pour se rendre compte plus tard
5 qu'effectivement, il y avait un problème sérieux et
6 que le Medevac se fait tardivement selon certains
7 récits. Est-ce que c'est des situations qui ont
8 été portées à votre connaissance ça?

9 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

10 En fait on a mis... on a mis un système en place.
11 Donc, juste pour vous expliquer, on a créé un
12 centre d'opération où est-ce qu'on peut répondre,
13 c'est le 24-7 là, c'est le 24-7, on a des gens au
14 bout de la ligne pour accélérer le processus parce
15 que ça c'est un problème, moi quand j'étais le
16 directeur de l'hôpital – donc là, il faudrait que
17 je sache c'est quelle année – quand j'étais
18 directeur de l'hôpital, c'était un problème,
19 premièrement, pour avoir le Medevac, c'était qu'il
20 allait que t'appelles... t'avais une liste de...
21 une dizaine de... de compagnies, puis là,
22 t'appelais puis (inaudible) trouver quelqu'un qui
23 était disponible et ça fonctionnait... moi je
24 trouvais que ça fonctionnait pas. Donc, on a créé
25 un centre quand j'ai fini (inaudible) ont créé un

1 centre d'opération où est-ce que c'est des
2 professionnels, des dispatchers professionnels qui
3 s'occupent des... du transport des patients, que ça
4 soit Medevac, ou que ce soit dans notre navette, ou
5 que ça soit dans un autre volet régulier; ça c'est
6 la première chose qu'on a faite. Le dispatcher,
7 qu'est-ce qui arrive, c'est que tu sauves comme
8 temps, c'est que l'infirmier premièrement qui est
9 supposé de s'occuper de la personne, elle
10 s'occupait à essayer d'organiser la logistique.
11 Donc, en ce moment, ils font un appel, c'est 24-7
12 là, ils appellent le centre, donnent l'information
13 au centre et le centre s'occupe de tout, s'occupe
14 d'organiser les avions tout ça. Les avions pour
15 les Medevac, c'est que dans les ententes, c'est que
16 quand tu fais un appel, tu vas au premier de la
17 liste parce que là, ils t'ont une liste, un, deux,
18 trois, le premier de la liste va dire, Ok, il prend
19 l'appel puis là, il essaye de trouver une équipe de
20 pilotes. Il il y a des pilotes là, qui sont
21 disponibles, mais... et là, c'est à savoir... et
22 là, on leur donne un certain nombre de temps,
23 vingt... je pense qu'il faut qu'ils restent à
24 l'intérieur de vingt (20) minutes, il faut qu'ils
25 soient capables de se rendre à l'avion en

1 vingt (20) ou trente (30) minutes. Donc là, tu
2 passes tout le temps là en partant. S'ils
3 reviennent vingt (20) minutes plus tard, et disent
4 « on peut pas prendre l'appel », là, je vais au
5 prochain et c'est arrivé qu'on me l'a fait trois
6 fois. Là, t'as un délai de deux heures (2h00) en
7 partant, mais ça, il faut que je respecte sinon, si
8 je respecte pas la liste, à ce moment-là, moi il
9 faut que je paye tous ceux que j'ai pas appelés
10 lors de la liste selon l'appel d'offres. Donc là,
11 ça c'est une problématique. Donc, on commence
12 premier, deuxième, troisième, c'est rare que ça
13 arrive, mais des fois ça arrive, surtout quand les
14 températures sont mauvaises. Quand les
15 températures sont mauvaises, il y en a des pilotes
16 qui vont y aller, puis il y en a qui iront pas.
17 Puis là, c'est la température qui est mauvaise
18 dépendant où est-ce qu'il est, l'avion. Si l'avion
19 est à Rouyn, toi à Chisasibi, il peut faire beau,
20 mais au Rouyn-Noranda, il peut faire mauvais. Donc
21 là, le plafond est pas approprié, donc là, il y a
22 des attentes, là, ils attendent que le... que ça se
23 dégage. On a des gens... on a des gens qui sont
24 assez spécialisés qui peuvent dire « Les nuages
25 sont plus là à telle heure, puis à telle heure »

1 puis on organise les vols pour qu'ils puissent...
2 pour qu'ils puissent atterrir. Il il y a des
3 compagnies, le pilote a toujours... est toujours le
4 dernier à dire oui ou non. Donc, si le pilote
5 refuse, bien là, il faut aller à un autre puis
6 essayer de trouver quelqu'un qui est prêt à voler.
7 Il il y a toutes sortes de choses derrière, donc ça
8 me prend beaucoup plus d'informations là pour
9 répondre à votre question, mais c'est pas simple
10 de... de gérer un... une évacuation.

11 **Me DONALD BOURGET :**

12 Mais ma question était peut-être plus en lien avec
13 le diagnostic au départ à la clinique. Je sais pas
14 le personnel qui évalue les situations et qui
15 décide si oui ou non, il y a lieu d'un Medevac?

16 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

17 Oui.

18 **Me DONALD BOURGET :**

19 Parfois ne réalisent pas l'ampleur de la situation.

20 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

21 Pour un Medevac, normalement la décision est prise
22 par un médecin là, ça c'est le jugement du médecin.
23 Le Medevac c'est pas décidé par... donc
24 normalement, l'infirmier mettons que t'es dans une
25 classe puis l'inf... ils n'ont pas de docteur, il

1 faut... ils vont appeler le médecin en garde à
2 Chisasibi et là, c'est là que... c'est là ça se
3 passe, c'est un jugement professionnel et comme
4 vous savez, c'est sûr qu'il va avoir des erreurs à
5 l'occasion là.

6 **Me DONALD BOURGET :**

7 Et qui... et qui travaille... quel est le personnel
8 qui travaille en clinique qui fait affaire avec les
9 agents, soit avec du personnel stable?

10 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

11 Bien ça, c'est vraiment une bonne question. En ce
12 moment, on a beaucoup d'agences. La problématique,
13 c'est extrêmement difficile de recruter des
14 infirmières au Québec, et donc on a... on a, pour
15 neuf millions de dollars (9 M\$) d'agences par année
16 en ce moment, donc c'est un gros, gros, gros
17 problème. Et là, les agences, bien elles ont pas
18 toujours les procédures non plus, ils sont pas là
19 tout le temps et donc, on se doit d'avoir des
20 bonnes procédures, puis on les débloque les bonnes
21 procédures.

22 Pour ce qui est des agences, il faut régler le
23 problème parce qu'on peut pas maintenir... on peut
24 pas... maintenir ça. Le remplacement des agences
25 qu'on regarde, les salaires qu'on a sont pas

1 beaucoup supérieurs à ce que t'as dans le sud et
2 donc, ça rend la... donc, il faut partir le monde
3 dans le nord, pas avec... avec les salaires, mais
4 plus avec les défis. La problématique avec ça,
5 c'est que quand t'arrives dans le nord, si t'es pas
6 un chasseur ou un pêcheur, mais les activités sont
7 pas... sont pas nombreuses. Donc, on a de la
8 difficulté à garder les gens.

9 L'autre difficulté qu'on a... la difficulté à
10 garder les gens, c'est qu'une fois qu'ils ont des
11 enfants, une fois que l'enfant a cinq (5) ans, bien
12 ils vont, ils retournent, ils retournent les mettre
13 dans le système d'éducation dans... dans le sud.
14 Donc ça, ça c'est un autre... c'est un autre
15 problème et de là qu'il faut regarder à d'autres
16 façons de faire. Donc, on est en train de regarder
17 différentes façons, comme une des choses que je
18 suis en train de regarder, est-ce qu'on peut avoir
19 une navette ou ce qui m'amènerait mon personnel de
20 Montréal à Chisasibi lundi matin, par exemple, puis
21 les ramènerait le vendredi soir après l'ouvrage,
22 puis ils auraient leurs fins de semaines avec leur
23 famille, ça c'est peut-être... je crois serait
24 intéressant, on regarde là, comment est-ce qu'on
25 met ça en place, on est encore à l'étape de l'étude

1 parce qu'il faut pas que ça me coûte plus cher, il
2 faut que j'utilise les ressources que j'ai. Donc
3 ça, c'est une fait qu'on pourra faire pour réduire
4 le nombre d'agences.

5 Le nombre d'agences, il y a beaucoup d'agences
6 qui sont intéressées à venir travailler pour nous à
7 temps plein. Le problème, c'est que les agences
8 font signer des ententes où est-ce qu'ils vont
9 poursuivre l'employé s'il vient travailler avec
10 nous. Donc ça... et ils peuvent pas le faire et...
11 et là, il faudrait que... et moi je trouve ça
12 totalement aberrant qu'ils le font, le problème,
13 c'est... ces menaces-là font qu'on perd du
14 personnel, du personnel qui veulent pas venir
15 travailler pour nous, ils ont peur d'être
16 poursuivis.

17 Maintenant, la décision est à prendre si le
18 Conseil Cri s'apprête mettons à payer, puis à
19 défendre ces gens-là, bien, peut-être qu'ils
20 viendraient. Mais là, on rentre dans... moi je
21 suis pas sûr parce que là, une fois que je fais ça,
22 maintenant les agences voudront plus venir nous
23 donner du personnel puis là, je vais me ramasser
24 plus de personnel pantoute. Donc, c'est le genre
25 de choses qu'il faudrait régler puis je suis pas

1 sûr que c'est à mon niveau là, régler ça, mais les
2 agences ne devraient pas êtes capables de faire des
3 menaces comme ça à leur personnel si eux autres
4 venaient travailler chez nous, ils devraient être
5 capables. Donc, ça c'est un... c'est une autre
6 problématique qu'on... qu'on a.

7 Donc, si on organise pour les amis... la
8 troisième initiative qu'on a, il y a beaucoup de
9 gens dans le profil des gens qui veulent travailler
10 pour nous, c'est des gens souvent aven...
11 aventureux, c'est des gens qui aiment l'aventure.
12 Et donc, on a, on est en train de travailler
13 avec... en association avec la Croix-Rouge pour
14 développer un hôpital de campagne dans le Grand
15 Nord et un... le projet avance bien, où est-ce
16 qu'on mettrait du personnel qui serait assigné à
17 cet hôpital-là, on les formerait et il y aurait
18 des... ils seraient mettons avec... il y aurait une
19 position pour deux (2) ans avec l'hôpital de
20 campagne, on ferait des exercices et tout ça, et
21 l'hôpital de campagne serait responsable pour
22 toutes les urgences sur le territoire d'Eeyou
23 Istchee, pour commencer, puis peut-être plus après.
24 Et pour les former, et là, on pourrait former des
25 gens Cris et non Cris, ce qu'on parlait, c'est

1 qu'on pourrait les envoyer un peu partout dans le
2 monde pour se faire former et en échange, je vous
3 signalerais comme un... quelque chose comme
4 deux (2) ans, il faudrait qu'ils soient dans la...
5 dans ce poste-là, parce qu'on peut pas se permettre
6 d'envoyer du monde un peu partout dans le monde, et
7 ça, c'est pas des (inaudible) c'est pas... mais
8 c'est de croire qu'il y a beaucoup de gens qui
9 seraient peut-être intéressés à venir travailler
10 pour nous là, s'ils restent cette expérience-là.
11 Donc ça, c'est une autre chose qu'on regarde. On
12 regarde toutes sortes de façons qui... en-dehors de
13 la boîte pour essayer de trouver un... les manières
14 de garder ces gens-là plus longtemps, d'essayer de
15 diminuer un nombre d'agences. On a essayé
16 d'augmenter le nombre de... de personnel de femmes
17 Cries, là, ça revient à enseigner la science à
18 l'école, que je vous disais précédemment, ça c'est
19 un problème, le système est... c'est pas facile
20 pour eux, ils sont dépaysés, il faut les envoyer à
21 Montréal, t'sais comme... en tout cas, on regarde
22 plusieurs... plusieurs opportunités.

23 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

24 Au niveau de la nourriture traditionnelle et la
25 médecine traditionnelle sur le territoire, comment

1 est-ce que vous desservez les patients?

2 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

3 Bon, à l'hôpital, on a un certificat de la MAPAC
4 La, pour pouvoir servir de la nourriture
5 traditionnelle, on a des frigidaires et on a des
6 gens entraînés à la manipulation de la viande
7 sauvage. On suit exactement ce que... donc, ça
8 c'est pas un problème. Ça devient... et pour... à
9 Montréal, vu qu'on a beaucoup de patients à
10 Montréal, on a un endroit qui s'appelle... c'est
11 « Espresso », vous en avez certainement entendu
12 parler, c'est là que nos patients couchent pour
13 aller pour leur rendez-vous. Et pour avoir accès à
14 la nourriture traditionnelle, ce qu'on a fait c'est
15 qu'on a créé une cuisine communautaire avec des
16 frigidaires, les congélateurs, où est-ce que les
17 gens peuvent cuisiner leur propre manger. On peut
18 pas, à travers l'organisation comme Espresso qui
19 est un hôtel, on pourrait pas servir la médecine...
20 la nourriture traditionnelle dans cette bâtisse-là.

21 On regarde aussi à d'autres façons, une
22 association avec le Grand Conseil des Cris,
23 peut-être de créer une organisation où est-ce
24 qu'on... ça serait comme un genre d'hôtel, mais pas
25 un hôtel pour la population, mais juste pour les

1 Cris, pour essayer d'avoir des affaires qui sont
2 plus traditionnelles. On travaille sur plusieurs
3 projets, mais là pour l'instant, c'est la cuisine
4 traditionnelle, c'est très populaire, les gens
5 aiment ça et donc, là, on est en train de regarder
6 pour Val-d'Or de faire... le projet a bien marché,
7 on considère que c'est un succès et on regarde de
8 faire de quoi de similaire à Val-d'Or, donc vous
9 allez voir d'ici, je peux pas vous dire
10 l'information, d'ici Noël, il y aura probablement
11 une annonce là-dessus.

12 Ce qui est important c'est pour la médecine
13 traditionnelle puis la nourriture traditionnelle,
14 la médecine... surtout la médecine traditionnelle
15 dans la S-5 – la S-5 c'est la Loi sur la santé des
16 services sociaux, mais pour les Cris, on suit pas
17 la même loi que les autres, donc – on a demandé
18 d'ajouter un article et Dr Barette et son équipe
19 ont été positifs dans la réception de... On
20 demande un amendement où est-ce qu'il y a un
21 article qui légitimerait la pratique de la médecine
22 traditionnelle et la nutrition traditionnelle. Ils
23 nous ont tout simplement dit qu'à cause des
24 élections puis à cause de la réforme de la loi S-
25 4.2, ils nous ont dit « continuez à travailler, à

1 développer votre... la loi, les changements comme
2 dans la loi », on va... on va ajouter les
3 sages-femmes, on va ajouter un paquet de choses,
4 ils ont dit de continuer à travailler, de les
5 informer et s'il nous répond pas négativement, dire
6 « hey, wô les moteurs », bien, on peut... on peut
7 continuer dans la voie puis ils s'opposeront pas.
8 Donc, on est en train de faire les modifications
9 nécessaires.

10 Qu'est-ce que ça va faire? C'est qu'après ça,
11 c'est que l'intention, c'est dans le nouvel accord
12 en deux mille vingt (2020), on va probablement
13 mettre le côté de la médecine traditionnelle dans
14 le mode de financement. En ce moment, c'est pas
15 reconnu, donc c'est pas financé.

16 **Me DONALD BOURGET :**

17 Essentiellement, c'est... je m'excuse.
18 Essentiellement, c'est quand ce moment, sur le
19 terrain, c'est... ces éléments-là sont livrés,
20 c'est une réalité pour le Conseil Cri de la santé,
21 mais dans le cadre des discussions avec le
22 gouvernement du Québec, on veut s'assurer que ces
23 éléments-là aient un format législatif pour après
24 ça, pouvoir s'adresser au gouvernement dans le
25 cadre des négociations sur l'agencement des

1 services.

2 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

3 Oui, on a des avocats en droit constitutionnel, on
4 a... on a une équipe qui travaille là-dessus. On a
5 un groupe de travail qui travaille là-dessus, donc
6 ça va être super... ça va être super intéressant et
7 ça s'en vient, puis on est les premiers au Québec
8 en tout cas qui font ça, donc on est en train de...
9 le préparer, le chemin, pour... pour les autres
10 communautés.

11 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

12 Ok, donc ça serait à court moyen terme que ce
13 projet-là pourrait être effectif?

14 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

15 Mais nous, on espérait dès que... dès qu'on peut...
16 on regardait dans un délai de moins de deux (2) ans
17 là de la refonte de la loi R-5.

18 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

19 Ok. Je vous amène au niveau du centre de pédiatrie
20 sociale qu'il y a à Whapmagoostui.

21 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

22 Um-hum.

23 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

24 Hier, Monsieur le Commissaire, on a entendu des
25 panels qui nous a parlé de pédiatrie sociale, il y

1 a justement un nouveau centre à Manawan qui a été
2 accepté par le Gouvernement du Québec, et selon les
3 témoins, c'est une initiative qui est très
4 innovatrice. Whapmagoostui, je pense que le centre
5 de pédiatrie sociale est là depuis deux mille
6 treize (2013), deux mille quatorze (2014), est-ce
7 que je me trompe?

8 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

9 Mais en fait, l'entente avec le Conseil Cri date
10 juste d'un (1) an.

11 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

12 Ok.

13 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

14 Il y avait un centre, c'est docteur Morel, Johanne
15 Morel, elle avait créé un centre, mais il y avait
16 pas beaucoup de ressources, elle l'a créé quelques
17 années avant, mais pour le faire évoluer, on s'est
18 entendu à faire une entente de partenariat avec
19 eux.

20 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

21 Et comment fonctionnent les services qui sont
22 offerts dans ce centre de pédiatrie sociale là?

23 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

24 Oui. Le centre premièrement, ça s'appelle Minnie's
25 Hope... Minnie's Hope. Et c'est... quand même

1 c'est une clinique pédiatre, et il y a un autre
2 pédiatre, je crois, qui travaille avec elle dans ce
3 beau projet-là. Et qu'est-ce qui arrive? C'est
4 que c'est un projet de partage de ressources,
5 donc c'est ce que je vous disais tantôt t'sais,
6 quand je parlais des projets dans chaque
7 communauté, puis qu'on fait des ententes
8 tripartites puis le monde... moi j'offre qu'est-ce
9 que je peux, eux autres ils offrent qu'est-ce
10 qu'ils peuvent et à un moment donné, vous mettez
11 tout ensemble puis ça fait de belles ressources là,
12 puis c'est pas si dispendieux que ça, puis on
13 peut... puis là, si on peut reproduire ce modèle-
14 là, mais c'est bien tant mieux.

15 Donc, donc c'est un partage de ressources avec
16 la région 18, mais on regarde aussi les enfants de
17 la région 17 là, si les enfants ont besoin, mais
18 ils ont besoin, on regarde tous les enfants.
19 Minnie's Hope est en train de développer et ils
20 aimeraient ça, développer une entente similaire
21 qu'ils ont fait avec le Conseil Cri avec les... les
22 Inuits de la région 17.

23 Là, on partage en ce moment-là, j'ai vérifié
24 ce matin, on partage des orthophonistes, on partage
25 les CHR, les travailleurs communautaires, on

1 partage les infirmières. Donc, les infirmières, si
2 elles en ont besoin, bien, elles travaillent au CMC
3 et on va les prêter pour qu'elles aillent faire une
4 journée semaine, ou une demi-journée semaine à leur
5 centre à eux. Pour leur éviter des coûts parce
6 qu'on veut qu'ils gardent leur argent, on offre
7 un... on offre des sièges sur la navette, donc
8 s'ils ont besoin d'aller à... à Whapman, bien ils
9 n'ont pas à payer pour les sièges sur la navette,
10 on leur offre. On leur offre des transits quand
11 ils sont disponibles, une pièce à coucher. Et
12 qu'est-ce qu'on a fait? C'est qu'ils avaient
13 besoin de certains équipements, mais on a fait une
14 donation pour des équipements au centre.

15 Qui est-ce qui ont... c'est vraiment...
16 jusqu'à date comme, par exemple, ce qu'ils ont
17 fait, c'est qu'ils ont fait des dépistages
18 audiologiques là, pour... sur 15 patients, puis ils
19 ont... ils ont diagnostiqué cinq personnes qui
20 avaient besoin des suivis assez rapides pour des
21 enfants en bas de cinq (5) ans, ce qui est
22 intéressant parce qu'il faut que tu prennes
23 l'action très rapidement quand t'es jeune. Donc,
24 ça, ça marche vraiment bien. Ils ont créé ce qui
25 est intéressant là, que moi je peux pas... c'est

1 dur à créer pour une organisation de la santé,
2 c'est que c'est un environnement familial, c'est ça
3 qu'ils ont... donc ça marche... ça marche très
4 bien, on en est très fiers. Le modèle comme pour
5 les sages-femmes, on aimerait créer la même chose,
6 un environnement familial, donc qu'est-ce qu'on va
7 construire pour... – je reviens aux sages-femmes
8 là, mais je le sais, c'est pas connecté – mais on
9 travaille à vraiment créer... on veut pas que ça
10 soit un espace clinique, mais que ça soit vraiment
11 un espace qui est familial, donc c'est ça.

12 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

13 J'avais une question par rapport au principe de
14 Jordan. Donc on a posé beaucoup de questions aux
15 différents témoins qui sont venus, comment
16 fonctionne... comment est appliqué le principe de
17 Jordan en Eeyou Istchee?

18 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

19 Ok, bon on... c'est sûr que le principe de Jordan
20 a... on a beaucoup d'aides... on a de l'aide du
21 fédéral, en fait, le fédéral nous a donné cent
22 cinquante mille dollars (150 000 \$) pour engager un
23 coordonnateur pour s'occuper des... du principe de
24 Jordan.

25 Et qu'est-ce qui arrive? On a une équipe de

1 besoins, c'est pour les... les... les jeunes
2 handicapés qui ont des besoins spéciaux là, on a
3 une équipe d'ergothérapeutes, de pédiatres, de tout
4 ça qui sont bien informés du système de... du
5 principe de Jordan.

6 Donc qu'est-ce qui arrive? C'est que le
7 Conseil Cri va aider les gens même à faire
8 l'application pour ces services-là quand ils en ont
9 besoin. La personne, on vient de l'engager, elle
10 commence la première semaine d'octobre, je crois et
11 elle, elle va être la coordonnatrice, donc elle va
12 être en charge de la communication, pour s'assurer
13 que les gens savent que c'est disponible parce que
14 souvent, les gens ne savent pas comment avoir accès
15 à ces services-là, donc on va leur donner
16 l'information et au besoin, on va les aider à
17 appliquer et on va avoir une coordonnatrice qui va
18 s'occuper du volet communication, qui va s'occuper
19 du volet coordination des... des services qu'on a
20 besoin sur le territoire pour ces gens-là. En ce
21 moment, il y a déjà 65 personnes qui ont été
22 identifiées, qui ont fait l'application pour avoir
23 accès au principe de Jordan et 65 ont eu les
24 ressources autorisées en-dedans de 24 heures.

25 **Me GENEVIÈVE RICHARD:**

1 Um-hum. Et donc, ces ressources-là sont offertes
2 par le privé ou par les services...?

3 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

4 Une combinaison... on regarde... on va... donc j'ai
5 du personnel qui... comme je vous disais, j'ai des
6 ergos, des gens spécialisés en besoins spéciaux,
7 ils savent où aller regarder pour les services et
8 on a la... finalement, le financement du fédéral
9 nous dit pas qu'on va... où aller, on va où est-ce
10 que les ressources sont, donc si c'est au privé,
11 c'est au privé c'est... il y en a au public, mais
12 c'est au public, souvent au privé, ça va être plus
13 rapide, donc on va aller... on peut aller... on n'a
14 pas une restriction d'aller au public si on n'en a
15 pas besoin.

16 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

17 Est-ce que je comprends qu'il y a donc un seul
18 coordonnateur du principe de Jordan sur tout le
19 territoire du Eeyou Istchee?

20 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

21 Oui, il y en a... il y en a un. C'est neuf
22 communautés, donc un, c'est un bon début là. Là,
23 je suis en négociation, j'ai demandé une rencontre
24 avec... avec l'exécutif au fédéral qui s'occupe du
25 programme fédéral, on devrait avoir une rencontre

1 d'ici deux semaines pour parler de l'année
2 prochaine. L'année prochaine, on aimerait avoir...
3 ce qu'on regarde, ça serait d'avoir trois
4 coordonnateurs, moi je crois ça serait l'idéal,
5 puis parce qu'on en mettrait un par pôle, t'sais,
6 je vous parle toujours de ces trois pôles-là, là,
7 j'en mettrai un à Chisasibi, et un à Waskaganish
8 puis un à Mistissini.

9 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

10 Et au niveau... une dernière question sur le
11 principe de Jordan, je vois le temps qui avance là,
12 vous en faites pas. Par rapport à la fin annoncée
13 du principe de Jordan au trente et un (31) mars
14 deux mille dix-neuf (2019), avez-vous des impacts
15 médiatiques?

16 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

17 En fait... en fait, c'est de l'argent non
18 récurrent, j'en avais parlé au début, c'est sûr que
19 c'est de l'argent non récurrent, on a décidé
20 d'engager la personne, comme je vous disais tantôt,
21 notre principe c'est statut... (inaudible) non. Le
22 fédéral nous finance, s'ils 'décideraient' de pas
23 nous financier, on a déjà pris la décision qu'on
24 garderait le poste. Donc ça... ça c'est pas un
25 problème, on va trouver le poste ailleurs. Par

1 contre, ce qu'ils m'ont dit, c'est de pas s'en
2 faire, c'est là pour rester, donc...

3 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

4 C'était une annonce verbale...

5 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

6 Oui.

7 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

8 ... qui a été faite en ce sens?

9 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

10 C'est... bien, c'est bien correct parce que là, ils
11 pourraient pas le couper là, tu peux pas donner six
12 mois puis l'enlever là, ça serait... ils perdraient
13 leur crédibilité totalement s'ils 'feraient' ça là,
14 donc moi je ne vois pas de risque pour les quelques
15 prochaines années.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 D'ailleurs hier... hier aussi, on nous a dit que ça
18 avait été mentionné...

19 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

20 C'est ça.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 ... que ça continuerait après le trente et un (31)
23 mars...

24 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

25 Oui.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 ... mais que c'était pas écrit encore.

3 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

4 C'est ça.

5 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

6 C'est pas écrit, mais tu peux pas... et moi je
7 serais dans leurs souliers, tu peux vraiment pas le
8 canceller là ou l'annuler. C'est un bon projet, ça
9 marche bien, ça a des impacts absolument
10 incroyables et là, tu déciderais de l'annuler, ça
11 ferait... ils perdraient leur crédibilité
12 totalement là.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 J'espère qu'on vous entend.

15 **Me DONALD BOURGET :**

16 Je vais juste en terminer en ce qui me concerne là,
17 au niveau de... on revient à la jeunesse là, LE
18 système de justice pénale, est-ce qu'il y a des
19 initiatives, des projets là pour... au niveau des
20 comités de justice ou autres pour... pour des
21 mesures qui sont adaptées là, comme des séjours en
22 forêt ou des... l'implication des *Headers* (?) ou
23 des mesures qui seraient adaptées à la culture
24 crie?

25 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

1 Oui. En fait, en fait, les séjours en forêt, les
2 programmes adaptés, je me rappelle ce qu'on m'a dit
3 là, parce que j'ai fait évaluer le programme puis
4 ils m'ont dit, on est tellement chanceux parce que
5 ça, ça marche, puis tout le monde au Québec
6 aimerait avoir de quoi comme les séjours en forêt
7 là, ça... ça, c'est fabuleux.

8 Le projet que je vous parlais des jeunes et
9 les familles là, donner le pouvoir aux familles là,
10 c'est... je vous disais ça au début là, *Youth and*
11 *Family Empowerment*, c'est là qu'on teste. Donc,
12 pour le séjour en forêt, comment que c'est géré à
13 travers des centres de jeunesse? Comment c'est
14 géré avec la protection de la jeunesse? Ça fait
15 partie du projet et donc, on va l'essayer là. Mais
16 ce que je vous disais, c'est que dès qu'on va voir
17 et on est absolument certain qu'on a trouvé la
18 bonne formule, on va l'exporter dans les autres
19 communautés. Mais la graine, on la plante à
20 Mistissini pour ça. Chaque communauté ont des
21 projets significatifs et les gens demeurent par
22 communauté parce que... on pourrait pas... parce
23 que le territoire est trop grand, je sais pas...
24 pour faire plusieurs projets par communauté, j'ai
25 pas les ressources.

1 **INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :**

2 Si vous me permettez peut-être sur cet aspect-là,
3 pour ce qui est notamment des mesures
4 extrajudiciaires et un protocole qui est en train
5 d'être développé puis c'est encore une fois
6 l'approche 'multimathique' plus léger, donc le
7 Conseil Cri la santé travaille par l'entremise de
8 son directeur de la protection de la jeunesse, avec
9 le département de justice et des services
10 correctionnels du gouvernement de la nation Crie,
11 mais également avec le directeur du Eeyou Eenou
12 Police Force, pour mettre sur pied un protocole sur
13 l'application des mesures extrajudiciaires qui
14 viendraient se... se reposer, dans le fond, sur
15 les... les programmes des comités locaux de
16 justice.

17 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

18 Oui, je rencontre le chef de police à la fin
19 d'octobre pour en discuter donc, et j'aimerais
20 renchérir parce qu'on fait des protocoles avec les
21 écoles aussi, on fait des protocoles avec la
22 première main, là on est en train de développer des
23 ententes et protocoles à tout... à tous les niveaux,
24 donc l'école... les écoles, donc la première main,
25 avec la police, avec... donc c'est... c'est des

1 ententes assez intéressantes.

2 **Me FRANÇOIS DANDONNEAU :**

3 Puis c'est des approches qui sont personnalisées aux
4 Cris?

5 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

6 Oui.

7 **Me FRANÇOIS DANDONNEAU :**

8 Donc les chances de succès... on mise sur les
9 chances de succès.

10 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

11 Oui.

12 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

13 Donc, ça fait le tour en fait de nos questions, M.
14 Saint-Amour, la parole est vôtre à la fin, si vous
15 voulez donner des commentaires au Commissaire par
16 rapport à des recommandations, peut-être que vous
17 voudriez lui soumettre par rapport à l'amélioration
18 des services.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Ou peut-être qu'on pourra offrir à Me Miller si elle
21 a des questions aussi?

22 **Me RAINBOW MILLER :**

23 Certainement.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Peut-être que Me Dandonneau en aura aussi?

1 **Me RAINBOW MILLER :**

2 J'aurais juste une question.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Oui, allez, vous pouvez vous approcher si vous
5 voulez, ça évitera à notre témoin de... de risquer
6 un torticollis. (Rires)

7 **Me RAINBOW MILLER :**

8 Ma question est pas pour vous stresser (Rires).

9 Bonjour, je représente Femme autochtone du
10 Québec, j'aimerais vous parler... bien, vous
11 demander une question en relation avec le projet
12 des sages-femmes...

13 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

14 Um-hum.

15 **Me RAINBOW MILLER :**

16 ... qui est un projet extraordinaire. Par contre,
17 moi ma question est... elle tourne plus autour du
18 fait que, bon, des raisons qui auraient amené les
19 femmes à demander ce programme-là. Plus
20 spécifiquement, est-ce que dans ces raisons, vous
21 avez déjà entendu en parlant avec les femmes qui
22 ont mis sur pied ce projet-là que ça serait...
23 parce qu'elles parfois auraient reçu de mauvais
24 services quand elles allaient en ville pour
25 accoucher? Pourriez-vous nous parler de certaines

1 de ces choses que vous avez entendues?

2 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

3 Ah! Ok. Bien premièrement, moi, ce que je... il y a
4 plusieurs raisons pour avoir les sages-femmes: on
5 veut les services sur le territoire, donc ça
6 c'est... on veut... on ne veut pas... comme vous
7 savez, on veut pas médicaliser la naissance.

8 **Me RAINBOW MILLER :**

9 Oui.

10 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

11 Donc avec les sages-femmes, c'est très bien, c'est
12 pas médicalisé pour rien. La plus grosse... la
13 plus grosse problématique, c'est que quand tu fais
14 naître les enfants à Val-d'Or, par exemple, ou... à
15 Val-d'Or, c'est que la... c'est que la personne est
16 retirée... la femme est retirée de sa famille parce
17 que c'est eux autres qui ont six (6), sept (7),
18 huit enfants, ils sont... ils t'enlèvent la mère du
19 groupe, puis te les envoie à Val-d'Or pendant un
20 mois, deux mois, puis c'est... et puis tu les isole
21 et ça, c'est un gros problème. Donc là, t'as le
22 père qui essaie de s'occuper, tout ça, il faut
23 qu'il travaille, il est tout seul, donc toute la
24 problématique autour d'isoler la personne pour un
25 mois, c'était vraiment probablement une des grandes

1 raisons aussi de... pour ce projet-là d'être si...
2 qui était si important entre autres parce que les
3 femmes veulent pas laisser deux enfants là. Moi je
4 sais bien que je suis pas sûr que ma femme aurait
5 voulu laisser les enfants avec... moi et moi tout
6 seul, ils auraient mangé du macaroni...

7 **Me RAINBOW MILLER :**

8 *(Rires)*

9 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

10 ... au fromage en masse, donc c'est ça. Donc
11 les... et pour les soins, pour que le fait que ça
12 soit culturellement adapté, mais on travaille
13 là-dessus, on a un projet, un beau projet et je dois
14 admettre que Val-d'Or, ils travaillent vraiment
15 beaucoup avec nous pour créer des salles qui sont
16 plus appropriées pour les naissances. Donc les
17 plaintes que j'ai eues dans le passé, Val-d'Or
18 travaille très fort pour les rectifier.

19 **Me RAINBOW MILLER :**

20 Ok, parce que nous chez Femme autochtone, par
21 exemple, on avait entendu, je sais pas si c'est
22 spécifique en Abitibi, mais parfois il y avait des
23 femmes qui allaient dans les... qui accouchaient
24 dans les hôpitaux et qu'on faisait automatiquement
25 une prise de sang pour vérifier le taux

1 d'alcoolémie dans le sang. Avez-vous entendu des
2 pratiques comme ça?

3 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

4 Bien, en fait il y avait... j'ai entendu beaucoup de
5 pratiques discriminatoires voilà une couple
6 d'années, c'est pas mal arrêté depuis les
7 dénonciations là sur... ça se passe plus depuis ce
8 temps-là. Mais avant, on entendait ça genre de
9 choses-là. Oui, ils étaient pas traités à égal aux
10 autres.

11 **Me RAINBOW MILLER :**

12 Ok.

13 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

14 Oui oui, ça je suis d'accord avec vous, mais...

15 **Me RAINBOW MILLER :**

16 Donc en fait, il y a eu des dénonciations,
17 j'imagine peut-être aussi une commission d'enquête
18 et on a... on a rectifié le tir?

19 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

20 Oui. Et je veux dire et Val-d'Or, il faut... il
21 faut leur donner un beau... oui, ils ont travaillé
22 fort... fort là-dessus. Um-hum.

23 **Me RAINBOW MILLER :**

24 C'est toutes mes questions. Merci.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Si je comprends bien, les préjugés à ce sujet-là ont
2 été mis de... de côté?

3 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

4 Bien plus. Ils sont plus qu'au courant, ça a fait
5 beaucoup pour informer le monde.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Um-hum. Très bien, alors, on vient à ce que
8 Me Richard vous demandait...

9 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

10 Ok.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 ... qu'on ressorte des recommandations. Je suis
13 prêt à vous écouter, à moins que Me Dandonneau a
14 des questions?

15 **FRANÇOIS DANDONNEAU :**

16 Non, ça va.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Alors, on vous écoute.

19 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

20 Mais, l'affaire la plus importante dans... il y a
21 une couple de points qui est très importante pour
22 que la stratégie fonctionne. Dans toutes nos
23 stratégies, il faut amener le sud... le sud vers le
24 nord, c'est... comment qu'on fait ça, mais c'est
25 avec... les modes de transport, il faut... il faut

1 repenser la façon que... qu'on... convoyage, qu'on
2 se transporte parce que... et c'est la façon qu'on
3 donne les services spécialisés. Là en ce moment,
4 on a l'autorisation d'engager 16 spécialistes,
5 c'est quand même pas rien là, c'est quand même
6 bien, mais là, c'est comment t'organises. C'est
7 beau, on les ramène... on les amène travailler pour
8 nous dans le nord, mais là, ça prend les espaces
9 appropriés, ça prend le support administratif
10 approprié, ça prend... et là, ça prend des
11 ressources pour ça pour réussir.

12 La problématique, en amenant les... services
13 du sud dans le nord il y a un effet pervers, c'est
14 que là, en ce moment, si tu gardes les services
15 dans le sud, c'est payé à travers un programme qui
16 s'appelle NIV(?), le *Non-Insur*... c'est le plan non
17 assuré et s'est payé d'ailleurs pour (inaudible)
18 dollars puis j'ai pas à me soucier de mon budget.

19 Si j'amène les services dans le nord, là en ce
20 moment-là, il faut que je prenne mon budget
21 opérationnel et là, ce que ça fait, c'est que les
22 argents maintenant que je paye pour les services
23 spécialisés, il faut que je les enlève dans mon
24 budget, donc ça peut créer des coupures ailleurs.
25 Donc, il faut s'assurer... la recommandation, ça

1 serait de s'assurer qu'au moins quand tu transfères
2 un service vers le nord, que l'argent est transféré
3 d'une enveloppe à une autre, ça, ça serait
4 important.

5 L'autre recommandation que je parlerais à tout
6 le monde, c'est d'offrir des défis aux
7 professionnels si on veut les attirer, puis je vous
8 en ai parlé tantôt, c'est d'avoir des idées comme
9 avoir des... des beaux logements, on a mis
10 énormément d'efforts, on s'est fait dire que nos
11 logements sont de meilleure qualité que ce qu'il y
12 a dans le sud, puis ils ont été construits
13 majoritairement par des Cris, je dois vous dire, on
14 a... s'est assuré, la demande était qu'on ait un
15 minimum de 50 % de main d'œuvre sur nos projets qui
16 étaient Cris et on a accompli ça là, c'était plus
17 que 50 %. Donc ça, c'est vraiment intéressant,
18 mais il faut que je leur donne de beaux logements
19 de groupe de bonne qualité pour que les gens soient
20 confortables. Ça lui prend du bon équipement, il
21 faut que je leur donne un aussi bon équipement ou
22 meilleur qu'ailleurs pour être compétitif, puis il
23 faut que je repense la façon que les gens se
24 présentent à l'ouvrage. Ça c'est donc, c'est dans
25 le volet offrir des défis aux professionnels, c'est

1 comme ça qu'on va les recruter, puis c'est
2 peut-être comme ça je vais être capable de les
3 voler aux agences.

4 Les agences eux autres, bien, il faudrait, je
5 sais pas quoi faire avec ça, mais il faut arrêter
6 la pratique qu'ils peuvent mettre dans les contrats
7 qu'on... qu'on va vous poursuivre pour des sommes
8 d'argent si vous signez avec un de nos... de nos
9 clients. Ça, il faudrait enlever ça.

10 Ce qui est sûr, pour le développement de la
11 main d'œuvre, c'est certain qu'il faudrait
12 travailler à développer la main-d'œuvre
13 professionnelle, mais ça commence vraiment avec les
14 sciences, je vous en avais parlé avant et il valoir
15 en reparler parce que tant qu'on règle pas ce volet
16 de sciences là, moi je pense que ça va être très
17 dur d'avoir beaucoup de... on va en avoir
18 quelques-uns des professionnels, mais ça va être
19 l'exception.

20 Puis la dernière chose, c'est ce que... ce que
21 je dirais, c'est... moi j'ai marqué ici, c'est le
22 partage de l'information avec... avec Chibougamau.

23 Qu'est-ce que je veux dire par là? Mais la
24 grosse problématique c'est que... et puis je
25 comprends pas encore, c'est que Val-d'Or, on peut

1 avoir accès au dossier médical de nos patients puis
2 nos professionnels ont pas de problème, puis ça va
3 très bien. Mais à Chibougamau, à moins que chaque
4 client puis les clients ont pas besoin de donner un
5 consentement, à Chibougamau, ça prend un
6 consentement, ça prend ci, ça prend ça, et donc, on
7 n'a pas l'accès et donc, ça crée des silos. Donc
8 je suis pas capable de travailler vraiment
9 conjointement avec l'hôpital, avec l'organisation à
10 Chibougamau si on est deux silos, donc à chaque
11 fois, c'est un débat à savoir pour avoir
12 l'information. Si je suis capable de régler ça
13 dans les années à suivre là, ça serait vraiment
14 aidant.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Vous avez la langue aussi avec Chibougamau.

17 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

18 Oui, et la langue qu'il faut régler, ça, il faut
19 absolument le régler, oui.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Oui. Est-ce qu'il y a autre chose?

22 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

23 Non. Moi je suis... je suis... je voulais juste
24 dire aux gens une dernière chose si je peux, je
25 voulais... c'est... on a organisé une des choses que

1 Bella croit beaucoup puis moi aussi quand j'étais
2 commissaire aux plaintes, c'est le système de
3 rétroaction, il est très, très important puis ça
4 marche très bien. On a... on a une commissaire aux
5 plaintes qui est Crie, on a une assistante
6 maintenant qui est Crie, et... et le fait pour avoir
7 quelqu'un, un commissaire aux plaintes, ou quelqu'un
8 pour prendre la rétroaction, le fait qu'il parle la
9 langue, ça change tout, on a beaucoup plus de
10 commentaires, on a beaucoup plus de rétroactions
11 de... c'est... c'est pas toujours des plaintes,
12 c'est juste des commentaires d'amélioration, et ça a
13 tout fait la différence. Avant ça, on avait des
14 gens qui parlaient pas la langue et là, on... on
15 avait beaucoup moins de plaintes, on avait beaucoup
16 moins de rétroactions et c'est malheureux parce
17 qu'il y a beaucoup d'améliorations qu'on a faites.
18 On a changé le transport, on a fait des navettes, on
19 a organisé... on s'est débarrassé à Montréal des...
20 de plusieurs endroits où est-ce qu'ils résidaient
21 pour les concentrer à l'Expresso, dans un endroit
22 central, un paquet d'affaires qu'on a faites grâce à
23 ce système-là. Donc le système... ce système-là est
24 vraiment important et je voulais juste vous le dire,
25 c'est qu'on l'apprécie énormément et on aimerait ça

1 le partager.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Très bien. Alors, je vous remercie beaucoup d'être
4 venu partager avec nous les réussites, les bons
5 coups, parce qu'il y a des bons coups que vous avez
6 réussis à faire au cours des dernières années, et
7 sans compter les projets dont vous nous avez fait
8 part en infrastructure, en réaménagement, bref,
9 le... l'idée, on voit que... il y a une prise de
10 conscience, les choses améliorées, puis il y a des
11 efforts qui sont faits pour aller le faire en
12 collaboration avec toutes les personnes impliquées.
13 En tout cas, c'est... c'est intéressant d'entendre
14 ce que vous dites. Il y a quelques points que
15 vous souhaitez améliorer, vous avez besoin de la
16 collaboration d'autres et vous en avez fait part à
17 la fin. Le reste, je pense que vous avez l'air
18 d'en prendre soin vous-même, je veux dire en
19 Conseil Cri et des communautés, les neuf
20 communautés, l'implantation des centres, la
21 division, c'est intéressant de voir que vous avez
22 des... des moyens de... j'allais pas vous dire tous
23 les moyens de vos ambitions, mais on sent que vous
24 avez des moyens d'aller de l'avant et que vous le
25 faites. Alors, c'est intéressant d'entendre ça, on

1 vous souhaitez une bonne continuation.

2 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

3 Merci beaucoup.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Et merci pour les suggestions, on les retient, et
6 s'il il y a quoi que ce soit d'autre qui vous vient
7 à l'idée, bien vous savez comment rejoindre
8 Me Richard, Me Bourget, soit vous-même, soit via
9 Me Dandonneau ou Me Early (?) là... il y a... ça
10 nous fera toujours plaisir et je suis heureux de
11 vous avoir reçu une autre fois, toujours
12 intéressant d'entendre des gens qui ont des bonnes
13 idées, qui font des bonnes choses. Alors bonne
14 continuation, merci d'être venu.

15 Alors, nous allons suspendre jusqu'à...

16 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

17 Est-ce que je peux juste ajouter un point?

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Oui oui.

20 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

21 C'est de la part de Bella, de notre Présidente, de
22 la part du Conseil... du conseil d'administration,
23 de la part du Conseil Cri, je voulais vous remercier
24 pour le bon travail que vous faites tous, et on
25 l'apprécie énormément.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Bien merci beaucoup. Puis (inaudible) ces gens-là
3 que j'ai rencontrés lors de notre séjour à
4 Mistissini et ailleurs. J'ai gardé un bon souvenir,
5 j'ai beaucoup apprécié le séjour à Mistissini.

6 **M. DANIEL SAINT-AMOUR :**

7 Mais merci beaucoup.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Merci. Alors, on reprend à une heure (13h00)?

10 **INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :**

11 *(Intervention inaudible; micro fermé)*

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Ah, oui, c'est vrai? Excusez-moi, on suspend une
14 quinzaine de minutes et on reprend avec le témoin
15 suivant.

16 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

17 Exactement.

18 SUSPENSION

19 -----

20 REPRISE

21 **LA GREFFIÈRE :**

22 La Commission reprend.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Oui alors, bonjour, et comme il y a quelques
25 changements au niveau des Procureurs, je vais

1 demander aux Procureurs de s'identifier pour les
2 fins de l'enregistrement.

3 **Me DONALD BOURGET :**

4 Oui, bonjour Monsieur le Commissaire, Donald
5 Bourget pour la Commission.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Oui, bonjour.

8 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

9 Me Marie-Paule Boucher pour la Procureure générale
10 du Québec.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Bonjour Me Boucher. Alors, Me Bourget, vous allez
13 nous présenter votre prochain témoin?

14 **Me DONALD BOURGET :**

15 Oui, avant que celle-ci soit... fasse une
16 assermentation officielle, il s'agit de madame
17 Christine Mianscum, qui est intervenante, et on est
18 vraiment... on apprécie sa présence ici
19 aujourd'hui, elle est intervenante de première
20 ligne à Lac-Simon qui, dans le cadre de ses
21 fonctions, a été appelée à accompagner des parents,
22 supporter des familles dans le cadre de
23 l'intervention de protection de la jeunesse, sans
24 nécessairement rentrer dans des situations
25 particulières, mais fera part de... partagera son

1 expérience et sa perception des services en
2 protection de la jeunesse. Il il y a également
3 aussi une situation en particulier qui implique la
4 police de la communauté et possiblement aussi, une
5 situation concernant la santé.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Bon alors avant de demander à Mme la Greffière
8 d'assermenter, je veux simplement souligner que
9 Me Miller c'est rejoint à nous. Alors, vous pouvez
10 maintenant assermenter notre prochain témoin.

11 -----

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Christine Mianscum
2 Témoin citoyen
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors, bienvenue Mme Mianscum, il me fait plaisir de
7 vous recevoir à la Commission.

8 **Mme CHRISTINE MIANSCUM :**

9 Merci.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 On va vous écouter avec beaucoup d'intérêt, ce sont
12 des sujets qui nous préoccupent tout le temps, et
13 vous êtes à Lac-Simon, on a eu beaucoup de... de
14 témoignages de personnes venant de Lac-Simon
15 concernant certains sujets, alors, je vous laisse
16 aller Me Bourget?

17 **Me DONALD BOURGET :**

18 Oui. Bonjour Madame Mianscum.

19 **Mme CHRISTINE MIANSCUM :**

20 Bonjour.

21 **Me DONALD BOURGET :**

22 Votre présence est d'autant plus appréciée
23 qu'effectivement, vous êtes en première ligne sur le
24 front, j'allais dire, de l'intervention.
25 J'annonçais qu'effectivement, vous avez été appelée
26 à accompagner des familles dans le cadre de
27 l'intervention de la protection de la jeunesse?

1 **Mme CHRISTINE MIANSCUM :**

2 Oui.

3 **Me DONALD BOURGET :**

4 Alors, pouvez-vous préciser le rôle et... votre
5 perception effectivement là, des services
6 dispensés?

7 **Mme CHRISTINE MIANSCUM :**

8 Ça a commencé par un... la compréhension de certains
9 parents était pas bien... ils comprenaient pas
10 exactement ce que le centre jeunesse demandait au...
11 des fois ils utilisaient trop de grands mots, puis
12 ils venaient nous voir, bien me voir puis ils me
13 demandaient de lire la... comment t'appelles ça, la
14 requête puis j'expliquais en des mots plus simples
15 les parents.

16 Par la suite, on a su que les parents
17 exerçaient leur droit, qu'ils pouvaient être
18 accompagnés dans les rencontres avec la
19 travailleuse sociale, donc je les accompagnais,
20 mais souvent, on me disait, au début là, « t'as pas
21 parlé, t'as pas juste à être là comme
22 accompagnatrice ». Mais souvent, je voyais les
23 parents avec un gros point d'interrogation sur le
24 visage, puis l'intervenant n'avait... perdu le
25 parent, il comprenait plus puis il suivait pas,

1 donc je me sentais obligée d'interrompre, puis
2 demander à l'intervenante « T'es sûre que le parent
3 il comprend? Regarde. »

4 **Me DONALD BOURGET :**

5 Mais est-ce que finalement, votre rôle a été mieux
6 compris et accepté par... par les intervenants?

7 **Mme CHRISTINE MIANSCUM :**

8 Oui, puis j'ai toujours été respectueuse, donc
9 t'sais dans ma tête à moi, je me disais on travaille
10 pour la même chose moi... bien t'sais je comprends
11 que le centre jeunesse, la D.P.J. est là pour
12 protéger l'enfant, mais pour ce faire, je me dis il
13 faut travailler avec le parent aussi pour le
14 conscientiser, puis le sensibiliser par rapport à
15 son rôle puis ses responsabilités. Donc, c'est ça,
16 je... je prenais parole quand je sentais...
17 Um-hum...

18 **Me DONALD BOURGET :**

19 Vous parlez d'incompréhension de la part des
20 parents. Est-ce qu'effectivement, les intervenants
21 prenaient le temps d'expliquer leur rôle, le
22 contexte d'intervention de protection de la
23 jeunesse?

24 **Mme CHRISTINE MIANSCUM :**

25 Oui. Mais il y a des choses qui restaient dans...

1 l'ignorance des parents comme... t'sais, selon l'âge
2 de l'enfant, mettons, si l'enfant est placé, selon
3 l'âge de l'enfant, bien le parent a un certain temps
4 pour se remettre sur pied puis dans un bon mode de
5 vie. Ça, c'était... à mon... toutes les fois que
6 j'accompagnais les parents, c'était jamais
7 mentionné. Mais moi, je le sais, puis je le nommais
8 parce que t'sais, je les accompagnais avec leur
9 test, mais je faisais un suivi moi aussi pour... en
10 individuel avec les parents, donc je le nommais.
11 Je prenais toute l'info de la famille, la fratrie,
12 puis je le nommais aux parents combien de temps
13 qu'ils y avait, puis c'était pas, mettons, s'il il y
14 a un placement de un an douze mois, c'est pas à neuf
15 mois que tu vas commencer... que neuf mois s'est
16 écoulé, puis tu vas commencer à changer des choses
17 puis améliorer ta situation, c'est maintenant tout
18 de suite parce que le centre jeunesse, ils ont
19 besoin de voir une amélioration puis une stabilité
20 dans les changements. Fait que je faisais... sûre
21 que le parent comprenait.

22 **Me DONALD BOURGET :**

23 Quel type d'intervenants travaillait en communauté
24 au service de la protection de la jeunesse? Est-ce
25 qu'il y avait un roulement d'intervenants,

1 plusieurs intervenants? Est-ce que c'était
2 expérimenté, jeune ou...

3 **Mme CHRISTINE MIANSCUM :**

4 Jusqu'à aujourd'hui... jusqu'à aujourd'hui, c'est
5 comme ça encore, un roulement. Comme moi, je suis
6 famille d'accueil aussi puis... les enfants que je
7 garde, il y a... il y a... ils ont un, trois, ils
8 ont eu trois intervenantes, trois travailleuses
9 sociales pendant... ça fait trois (3) ans que je
10 les garde, donc il y a un roulement, puis souvent,
11 je vois que c'est des... des jeunes filles qui
12 sortent de l'école, du CÉGEP puis... t'sais, je
13 veux pas dénigrer ou... qui que ce soit, mais je
14 trouve des fois qu'il manque un petit peu de côté
15 humain à leur façon de faire. Puis qu'est-ce que
16 je trouve dommage aussi? C'est... veut veut pas,
17 on a une histoire, puis on a des blessures, on a
18 des souffrances puis qui est relié à le passé, à
19 les générations puis il y a des répercussions sur
20 nous aujourd'hui, les pensionnats, veut veut pas.
21 Puis je trouve que les intervenantes travailleuses
22 sociales, elles oublient de... comment dire, ils
23 oublient de...

24 **Me DONALD BOURGET :**

25 Ils n'en tiennent peut-être pas compte

1 nécessairement de... que les parents ont vécu ou ce
2 que la communauté...

3 **Mme CHRISTINE MIANSCUM :**

4 Um-hum.

5 **Me DONALD BOURGET :**

6 A vécu dans le passé?

7 **Mme CHRISTINE MIANSCUM :**

8 Um-hum. Comme juste un petit exemple par rapport à
9 moi: Mes parents, tous les deux ont vécu le
10 pensionnat, puis en grandissant, t'sais, ont eu
11 quand même, veut veut pas, des... quelques
12 manquements dans leur habilité parentale, pas des
13 grandes là, Dieu merci!

14 **Me DONALD BOURGET :**

15 *(Rires)* on en voit le résultat aujourd'hui.

16 **Mme CHRISTINE MIANSCUM :**

17 *(Rires)* Mettons, exemple, communication. Lorsque je
18 grandissais, quand je grandissais, mes parents me
19 faisaient la morale, ou nous disciplinaient, mais
20 moi j'ai un caractère aussi quand même là, je
21 m'exprimais puis je me suis toujours dit... puis eux
22 m'ont toujours dit de prendre ma place, puis à
23 l'école aussi, certains enseignants, j'avais... en
24 tout cas, ils me disaient que j'avais le droit à la
25 parole puis... mais souvent à la maison, ma mère...

1 plus pas mère là, me disait « Arrête de parler,
2 arrête de rouspéter », « Mais m'man, je rouspète
3 pas, je veux avoir une conversation avec toi, j'ai
4 des idées puis j'ai des sentiments comme je peux les
5 exprimer ». Mais elle m'empêchait de le faire puis
6 je pense ça vient du pensionnat parce qu'elle-même,
7 elle ne pouvait pas s'exprimer librement dans sa
8 langue parce qu'il fallait qu'elle parle en anglais,
9 mais elle était pas capable de parler l'anglais
10 quand elle a débarqué au pensionnat. Donc, je pense
11 ça venait... ça vient de là, mais petit à petit,
12 t'sais, on change les choses puis...

13 Moi je me dis je vais jamais faire ça à mon
14 enfant, l'empêcher de s'exprimer, c'est un petit
15 exemple là de qu'est-ce que je trouve que ça...

16 **Me DONALD BOURGET :**

17 Avez-vous l'impression qu'effectivement, les parents
18 ont... des problèmes de communication, s'expriment
19 peu par rapport aux intervenants, ou s'affirment
20 peu?

21 **Mme CHRISTINE MIANSCUM :**

22 Oui, je trouve c'est... c'est quelque chose qui
23 est... écœurant, mais je travaille beaucoup avec des
24 parents pour leur dire qu'ils ont le droit de
25 s'exprimer, puis des fois, c'est des frustrations,

1 des... la colère, mais je leur dis « T'sais, tu peux
2 t'exprimer, mais soit respectueux. Oui, peut-être
3 tu l'aimes pas ton intervenante, ta travailleuse
4 sociale, mais t'as pas le choix de collaborer puis,
5 de respecter, de dire des choses dans le respect. »
6 Um-hum.

7 **Me DONALD BOURGET :**

8 En contrepartie, est-ce que vous avez l'impression
9 qu'effectivement, les intervenants s'assurent que...
10 que le... les parents comprennent bien le... la
11 raison pour laquelle les... la DPJ intervient, ce
12 qu'il faille faire pour changer des choses, est-ce
13 que ça c'est vérifié, est-ce que c'est clair?

14 **Mme CHRISTINE MIANSCUM :**

15 Souvent, non, pas de la part de la D.P.J. ou de la
16 travailleuse sociale, mais moi je fais ça. Comme je
17 disais entre les rencontres parce que des fois, sont
18 demandés de rencontrer un agent en toxicomanie, ou
19 bien faire les habilités parentales, puis moi je
20 fais des suivis, donc on travaille certaines choses
21 avec les parents. Moi, c'est plus souvent les
22 habilités parentales, mais j'aborde d'autres sujets
23 quand même aussi. On fait souvent la lecture des
24 requêtes, puis les ordonnances de la Cour pour en
25 sorte que le parent comprend absolument tout. Je

1 les accompagne aussi quand ils vont voir leur
2 avocat. Les avocates, je trouve qu'ils sont plus...
3 C'est sûr que le parent comprend bien ce qui est
4 écrit. Mais les travailleuses sociales moins, je
5 trouve, ils vérifient pas.

6 **Me DONALD BOURGET :**

7 Est-ce qu'effectivement parallèlement à l'aide que
8 vous apportez ou le soutien que vous apportez aux
9 parents, est-ce qu'il y a des services qui sont...
10 qui sont dispensés auprès des parents par... par la
11 D.P.J., est-ce que c'est des services qui ont une
12 certaine intensité là?

13 **Mme CHRISTINE MIANSCUM :**

14 Excusez. Je comprends pas.

15 **Me DONALD BOURGET :**

16 Les services d'aide pour justement que les choses
17 changent là, comme le... les habilités parentales,
18 et cetera, est-ce qu'il y a des services qui sont
19 dispensés auprès des parents par la D.P.J. ?

20 **Mme CHRISTINE MIANSCUM :**

21 Bien, souvent dans les cas que moi j'ai... juste...
22 que j'accompagne, souvent c'est moi qui va aider,
23 guider le parent parce que je sais c'est quoi les
24 services qu'il y a au centre de santé. Donc, je
25 vais... faire avec, mettons, on demande un suivi en

1 toxico, bien je vais référer à la personne qui est à
2 l'accueil, puis l'accueil, bien, va référer à
3 l'intervenant en toxicomanie.

4 **Me DONALD BOURGET :**

5 Au niveau des habilitées parentales, vous disiez
6 que vous étiez impliquée dans... dans le... le
7 service auprès des parents?

8 **Mme CHRISTINE MIANSCUM :**

9 Oui. Au début, comment que ça a commencé ? C'est
10 que je me suis... je me suis je me suis mis avec le
11 centre jeunesse, t'sais, j'ai travaillé avec les
12 travailleuses sociales pour présenter les habilités
13 parentales, ils étaient deux puis avec moi, on
14 faisait des groupes une fois par semaine, un avant-
15 midi ou bien un après-midi, puis c'était entre
16 six et huit rencontres, tout dépendant du besoin
17 des parents qui étaient là. Mais j'étais comme...
18 la première fois, j'ai regardé puis j'ai... aidé
19 là. Le deuxième... le deuxième groupe qu'on a
20 fait, j'ai demandé à la travailleuse sociale si
21 c'était correct que je prenne un atelier, le
22 premier ou le deuxième, pour expliquer l'éducation
23 que nous avions avant le pensionnat, puis que ça a
24 fait aujourd'hui puis comment qu'on peut changer
25 maintenant, puis il était très ouverte, j'étais

1 très contente pour ça, fait que j'ai fait un
2 atelier par rapport à l'éducation que nous avons
3 eue.

4 **Me DONALD BOURGET :**

5 Est-ce que vous avez le sentiment qu'effectivement,
6 il y a comme une éducation qui peut se faire des
7 deux côtés, ça veut dire que vous informez aussi
8 l'intervenant ou les intervenants d'une certaine
9 réalité, d'une certaine histoire, d'un certain
10 passé, est-ce que ça, ça aide...

11 **Mme CHRISTINE MIANSCUM :**

12 Oui.

13 **Me DONALD BOURGET :**

14 ... à la qualité de l'intervention?

15 **Mme CHRISTINE MIANSCUM :**

16 Um-hum. Puis en cours de route, le centre jeunesse
17 ne faisait plus les ateliers de... les habilités
18 parentales, ne faisait plus, donc c'est les
19 services de première ligne, mais on dirait qu'on a
20 quand même eu de la difficulté à... avoir une
21 constance puis une présence des parents.

22 Donc, moi, j'ai décidé ça marche bien comme ça
23 je trouve, faire un individuel avec certains
24 dossiers là, parce qu'il y en a que c'est pas ça
25 qui manque, c'est pas les habilités parentales

1 qui... qui a des manquements, c'est mettons
2 toxicomanie ou de la violence subie par... dans le
3 couple, puis que les enfants subissent aussi, ils
4 sont témoins, donc ceux qui en ont besoin, je le
5 fais, je le fais en individuel.

6 **Me DONALD BOURGET :**

7 Et est-ce que les parents, de par votre expérience,
8 comprennent bien pourquoi effectivement, ils peuvent
9 avoir certains problèmes, vous faisiez le lien avec
10 l'histoire tantôt, est-ce que les parents font aussi
11 ce lien-là avec ce qui a été vécu dans le passé et
12 les problèmes qu'ils présentent aujourd'hui?

13 **Mme CHRISTINE MIANSCUM :**

14 Quand on échange, quand je le mentionne, quand je le
15 nomme là, ils... ils comprennent puis des fois, il y
16 en a une qu'elle comprend... elles comprennent...
17 elle avait compris ce que lui ai dit, mais elle
18 venait de le réaliser là beaucoup... pourquoi le
19 manquement qu'elle vivait, qu'elle avait envers ses
20 enfants, elle l'a compris puis c'était une prise de
21 conscience, une grande prise de conscience de sa
22 part, puis elle était tellement reconnaissante
23 envers moi.

24 **Me DONALD BOURGET :**

25 Depuis combien d'années diriez-vous que vous

1 accompagnez des parents auprès du service de
2 protection de la jeunesse?

3 **Mme CHRISTINE MIANSCUM :**

4 Entre sept (7) et huit (8) ans, parce que j'ai
5 été... ça fait dix (10) ans je suis au service de
6 première ligne, mais j'ai pas comment c'est tout de
7 suite à faire l'accompagnement, c'est en cours de
8 route que ça s'est fait, puis...

9 **Me DONALD BOURGET :**

10 Puis diriez-vous qu'effectivement, ça a donné de bon
11 résultats cette collaboration?

12 **Mme CHRISTINE MIANSCUM :**

13 Oui. Um-hum.

14 **Me DONALD BOURGET :**

15 J'ai annoncé à l'entrée de jeu qu'il y avait
16 également un autre sujet concernant la police.
17 Pouvez-vous nous en parler à quand remonte...
18 remonte l'événement et de quoi s'agissait-il
19 exactement?

20 **Mme CHRISTINE MIANSCUM :**

21 Um-hum... j'ai une amie, une grande amie qui vivait
22 des difficultés... elle... ça allait pas bien dans
23 son couple, elle avait des enfants, elle a des
24 enfants, elle en a eu quatre avec son conjoint là,
25 à ce moment-là, puis... beaucoup de fois, elle l'a

1 quitté, elle l'a laissé parce que ça allait pas,
2 mais quand... la dernière fois qu'elle l'a quitté,
3 je l'ai senti moi aussi que c'était vraiment,
4 vraiment fini parce que ça faisait longtemps
5 qu'elle vivait comme ça, je dirais... entre...
6 douze (12) et quinze (15) ans, parce que sa plus
7 vieille, elle a quinze (15) ans, elle avait quinze
8 (15) ans, puis elle est rendue à dix-sept (17) ans,
9 oui. Fait que c'est ça, elle cherchait une place à
10 aller rester, fait que je les ai accueillis, moi,
11 mon conjoint les a accueillis, elle et ses cinq
12 enfants, c'était au mois de septembre. Puis son ex
13 qui habitait dans leur maison voulait pas... on
14 avait fait plein de démarches pour mise en demeure
15 par rapport à lui, pour qu'elle puisse retourner
16 avec ses enfants dans la maison, mais il était
17 obstiné, il voulait pas... il voulait qu'elle
18 revienne, il voulait reprendre une vie commune,
19 mais elle était pas prête, elle ne voulait plus,
20 puis je pense qu'il l'a senti parce qu'il essayait
21 à tout prix... il essayait de lui parler, puis elle
22 ne voulait absolument pas, il appelait dans mon
23 cell, je lui donnais, et c'est lui... « moi je
24 réponds pas au téléphone », « ah moi non plus je
25 réponds pas », fait que ça a été comme ça tout le

1 temps, mais au mois d'octobre, il... il l'appelait
2 deux, trois fois, il dit il faut qu'elle vienne à
3 la maison, il y a une urgence, elle, elle voulait
4 pas retomber dans le même cycle, donc non, elle
5 dit, « moi je vais pas aller chez nous ». Lui, il
6 est allé chercher le petit bébé qui avait quinze
7 (15) mois à ce moment-là à la garderie, elle avait
8 donné la semaine avant, la semaine avant, elle
9 avait donné la consigne au centre... à la garderie
10 de pas laisser partir le bébé avec qui que ce soit,
11 à moins qu'elle appelle puis que ce soit une de ses
12 grandes sœurs qui aille le chercher, mais personne
13 d'autre. La semaine suivante, bien, lui il est
14 allé chercher le bébé, puis je passais justement
15 devant, je l'ai vu avec le bébé dans ses bras, je
16 dis « qu'est-ce qu'elle a? » Fait que j'appelle
17 mon amie, elle travaillait puis... j'ai dit « Je
18 viens de voir le papa avec le bébé dans ses bras ».
19 « Quoi? » Elle dit, bien elle était surprise puis
20 « non non non » puis elle vient me chercher,
21 j'étais allée la chercher, on est allées chez elle,
22 elle voulait avoir son petit, il voulait pas, il le
23 prenait dans ses bras, il voulait pas le lâcher,
24 puis elle voulait pas faire de scène devant son
25 bébé, puis en tout cas, on est parties, on est

1 allées voir la police, bien, ça c'est de quatre
2 heures (4h00) jusqu'à huit heures (8h00), je dirais
3 huit heures et demie (8h30), on est allées voir
4 une, deux, trois fois je crois. La police disait
5 qu'elle pouvait rien faire, mais elle avait ce
6 sentiment de... « il y a quelque chose qui va pas
7 là, il y a quelque chose qui va se passer, je
8 trouve ça... je peux pas laisser ça comme ça, puis
9 il faut aller chercher mon bébé ». Puis en tout
10 cas, elle essayait d'avoir la routine normale pour
11 les autres enfants qui étaient là aussi. Donc,
12 elle est partie à la pratique de hockey de son
13 autre garçon, puis elle est revenue, elle dit « Il
14 faut que j'aille chercher mon bébé ». On est
15 retournées, on est retournées voir la police, la
16 police disait « non, on peut pas rien faire, t'as
17 pas la garde légale des enfants, fait que lui aussi
18 a droit », puis en tout cas, ils lui expliquaient
19 plein d'affaires, mais elle, elle voulait rien
20 entendre, elle voulait avoir son bébé.

21 On est retournées à la maison et ça, bien,
22 celle qui avec douze (12) ans à ce moment-là, elle
23 dit « je vais aller... maman, elle dit, je vais
24 aller chez nous parce que papa, il veut pas prendre
25 soin de mon petit frère comme toi tu le fais ».

1 Puis effectivement, elle avait raison parce que
2 quand on est allées chercher, comme vers cinq
3 heures (5h00), on voulait aller le chercher vers
4 cinq heures (5h00), il était dans son bain. Puis à
5 huit (8) heures quand on est retournées pour aller
6 essayer de le reprendre encore, il était encore
7 dans son bain avec... son veston. Puis... donc...
8 c'est entre les deux, en tout cas, qu'il l'avait
9 dans ses bras parce qu'elle voulait le prendre puis
10 lui, il l'a ramassé tout de suite puis...

11 **Me DONALD BOURGET :**

12 Est-ce qu'à part la police vous avez tenté de...

13 **Mme CHRISTINE MIANSCUM :**

14 L'urgence sociale?

15 **Me DONALD BOURGET :**

16 Une intervention... une autre intervention
17 ailleurs.

18 **Mme CHRISTINE MIANSCUM :**

19 L'urgence sociale, j'ai appelé, puis eux aussi
20 pouvaient pas rien faire parce qu'elle n'avait pas
21 la garde légale puis... mais elle avait continué...
22 continuellement ce sentiment-là de... que quelque
23 chose allait arriver, ou que c'est pas correct,
24 elle dit « je veux pas laisser... » Mais on était
25 un petit peu rassurées quand même quand Juanita...

1 j'ai dit un nom. Excusez. Quand la jeune fille
2 de onze (11) ans, elle a voulu aller rester avec
3 son petit frère, avec son père parce qu'elle dit
4 « je dois m'en occuper, papa il va pas le faire
5 puis moi je vais y aller. » -« T'es sûre? » On
6 posait toutes les questions si vraiment elle était
7 à la SP, elle dit oui. Fait qu'on... on est allées
8 la déposer là-bas. On est retournées à la maison
9 puis on... s'occupait des autres enfants parce
10 qu'elle en a quatre, puis moi j'ai mon petit aussi
11 à la maison. Vers dix heures (10h00) encore, il
12 textait, il faut bien qu'elle vienne, il y a une
13 urgence puis il arrêtait pas là. Moi je réponds
14 pas, je dis chut... Vers onze heures et demie
15 (11h30), aux alentours, on s'apprêtait... On
16 s'apprêtait à aller se coucher puis la porte... ça
17 cogne à la porte. J'ai fait le saut, puis elle
18 aussi, puis on s'est regardé, mon conjoint était
19 pas là, il était parti à la chasse. Je dis « Va
20 ouvrir la porte, je suis sûre que c'est lui, je
21 dis, parce qu'il n'a pas arrêté toute la soirée, je
22 dis... » « Non, elle dit, je peux pas y aller, il
23 me fait peur. » Fait que je suis allée, puis j'ai
24 juste entr'ouvert un petit peu la porte puis il m'a
25 donné... c'était une bible avec des feuilles qui

1 sortaient de la bible, peut-être trois ou quatre
2 feuilles, il dit « Tiens, c'est pour vous autres. »
3 Je l'ai pris, j'ai fermé la porte. Puis là, je
4 voulais... je voulais lire, mais je l'ai donné à
5 mon ami, elle commençait la lecture, puis elle n'en
6 revenait pas là, les choses qu'il avait écrites.
7 Moi aussi, j'ai essayé de lire, mais c'est du
8 n'importe quoi, donc j'ai pas, « Ah non, j'ai dit,
9 moi ça me tente pas de lire ça, c'est... j'aime pas
10 déjà ce qui est marqué puis... » Fait qu'on ne l'a
11 pas lu, genre, bon je vais aller me coucher. On
12 est allées fumer une cigarette par exemple avant,
13 puis là, je reçois un texto, puis je regarde, puis
14 j'ai fait le saut, j'ai... là je regarde mon amie
15 je dis « Qu'est-ce que... qu'est-ce qu'il a dit? »
16 « Bien c'est lui, il me texte. » « Attends là, je
17 dis, il faut pas que tu paniques, il faut...
18 calme-toi. » Je dis, je ne voulais pas le dire,
19 fait que j'ai donné mon celle pour qu'elle...
20 qu'elle lise tout ce qui était marqué, c'était
21 « Ils sont morts. » Puis là, elle disjonctait là, a
22 perdu les pédales, puis... je l'ai pris dans mes
23 bras...

24 SUSPENSION

25 -----

1 REPRISE

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 La Commission reprend.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Alors bonjour. Je vais commencer par demander aux
6 procureurs de s'identifier pour les fins de
7 l'enregistrement, étant donné qu'il y a eu quelques
8 changements de ce matin.

9 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

10 Alors bon après-midi Monsieur le Commissaire. Paul
11 Crépeau, pour la Commission.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Bienvenue Me Crépeau.

14 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

15 Les procureurs...

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Ah. Les procureurs ont... Alors Me Crépeau va
18 présenter les témoins tout à l'heure, vous allez
19 voir.

20 **M^e RAINBOW MILLER :**

21 Bon après-midi. Me Rainbow Miller pour Femmes
22 Autochtones du Québec.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Bonjour Me Miller.

25 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

1 Bonjour à tous. Maxime Laganière pour le Directeur
2 aux poursuites criminelles et pénales.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Bonjour Me Laganière.

5 **M^e MARIE-PAULE BOUCHER:**

6 Bonjour. Me Marie-Paule Boucher pour la procureure
7 générale du Québec

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Bonjour Me Boucher.

10 **M^e FRANÇOIS DANDONNEAU :**

11 Bonjour. François Dandonneau pour le Gouvernement
12 de la Nation crie.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Bonjour Me Dandonneau.

15 **M^e FRANÇOIS DANDONNEAU :**

16 Bonjour.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Alors maintenant, Me Crépeau, vous allez nous
19 présenter vos témoins?

20 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

21 Oui. Pour débiter l'après-midi, Monsieur le
22 Commissaire, c'est une présentation du Eeyou Eenou
23 Police Force qui se fera aussi bien en français
24 qu'en anglais, dépendant des questions et des
25 témoins. Il y a quatre témoins ici cet après...

1 qui seront assermentés dans la prochaine minute,
2 alors, dans l'ordre, et accompagnés par leur
3 procureur, vous avez monsieur David Bergeron, qui
4 est directeur du Service de police Eeyou Eenou
5 Police Force, madame Irène... Bobbish...

6 **MME NANCY BOBBISH :**

7 Nancy.

8 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

9 ... madame Bobbish qui s'occupe... puis elle se
10 présentera tout à l'heure, qui s'occupe des
11 Ressources humaines. Et monsieur Jacques
12 Letendre... Non. Jacques Labrecque et monsieur
13 Jacques Letendre, qui vont se présenter mais qui
14 agissent essentiellement comme des conseillers,
15 consultants auprès du Service de police Eeyou
16 Eenou.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Uh-hum. Et peut-être que Me Dandonneau s'exprimera
19 sous son serment d'office.

20 **M^e FRANÇOIS DANDONNEAU :**

21 Absolument. Merci.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Ça va? Alors vous assermentez les témoins?

24

25

1 M. David Bergeron,
2 Directeur du Eeyou Eenou Police Force (EPPF)
3 Affirmation solennelle

4 -----
5 Mme Nancy Bobbish,
6 Directrice des Ressources humaines pour le Gouvernement
7 de la Nation Crie
8 Affirmation solennelle

9 -----
10 M. Jacques Labrecque,
11 Consultant du Eeyou Eenou Police Force (EPPF)
12 Affirmation solennelle

13 -----
14 M. Jacques Letendre,
15 Consultant du Eeyou Eenou Police Force (EPPF)
16 Affirmation solennelle

17 -----

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Alors bienvenue à vous tous. Fait plaisir de vous
20 accueillir à la Commission. Pour certains je les
21 ai déjà rencontrés - Mistissini entre autres - et
22 ça me fait toujours plaisir de vous revoir. Alors
23 bienvenue. Et je vais maintenant laisser
24 Me Crépeau aller de l'avant avec la présentation.
25

1 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

2 Avec la présentation des témoins, et comme vous
3 venez de le dire, Monsieur le Commissaire, peut-
4 être rappeler qu'il... il s'agit en fait d'un
5 suivi, puisque monsieur Bergeron et les gens de...
6 et le Eeyou Eenou Police Force ont déjà témoigné
7 brièvement devant vous le onze (11) juin à
8 Mistissini, ont fait une courte présentation,
9 puisque monsieur Bergeron venait d'entrer en
10 fonctions à ce moment-là. On est maintenant
11 quelques mois plus tard, il a un peu plus
12 d'expérience certainement, il est bien entouré, et
13 on ira maintenant un peu plus dans le... dans le
14 fond des choses, aborder certains dossiers et aussi
15 la structure, l'organisation du Eeyou Eenou Police
16 Force.

17 J'inviterais peut-être pour commencer, et on
18 veut pas répéter ce qui a déjà été dit mais, nos
19 quatre témoins à se présenter brièvement, leur
20 parcours pour qu'on puisse voir comment le Service
21 de police Eeyou Eenou est structuré aujourd'hui.

22 **M. DAVID BERGERON :**

23 Moi, David Bergeron, j'ai vingt-quatre (24) ans...
24 twenty-four (24) years of service with the police.
25 I started my career in Chibougamau as a special

1 constable, starting in nineteen ninety-four (1994)
2 until two thousand (2000). And in year two
3 thousand (2000) until two thousand seventeen
4 (2017), I was with the Sûreté du Québec, working as
5 an officer and after that, working at different
6 kind of positions. And in two thousand seventeen
7 (2017), I've joined the ranks of the Eeyou Eenu
8 Police Force as a lieutenant in Mistissini, and as
9 a replacement for a captain position *interim*, and
10 since March twenty-eighth (28th) two thousand
11 eighteen (2018), I'm the new police director of the
12 Eeyou Eenu Police Force, almost six (6) months
13 now.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Welcome.

16 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

17 Thank you.

18 **M. DAVID BERGERON :**

19 Thank you.

20 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

21 Mrs. Bobbish?

22 **MME NANCY BOBBISH :**

23 Hi, my name is Nancy Bobbish. I'm the Human
24 Resources director for the Cree Nation Government
25 and I've been the director for a little over three

1 years. Before that, I was the director of Human
2 Resources for the Cree Board of Health and Social
3 Services of James Bay, and I did for approximately
4 seven (7) years, so... [hire] is what I do.

5 The Human Resources Department supports the
6 Cree Nation Government as a whole, including EEPF.

7 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

8 Thank you. Welcome.

9 **MME NANCY BOBBISH :**

10 Thanks.

11 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

12 Oui.

13 **M. JACQUES LABRECQUE :**

14 Jacques Labrecque. J'ai fait carrière à la Sûreté
15 du Québec pendant vingt-neuf (29) ans. De
16 soixante-dix-neuf ('79) à quatre-vingt-trois ('83).
17 En soixante-dix-neuf ('79) j'ai été transféré à
18 Radisson pour mettre en place les corps de police
19 cris, les corps de police locaux cris, pour la
20 Baie-James, et l'année d'ensuite j'ai été transféré
21 à Rouyn pour superviser la mise en place chez les
22 Inuits, les Naskapis et les Cris du Inland.

23 J'ai dû quitter ce secteur-là pour quelques
24 années, et de quatre-vingt-dix ('90) à quatre-
25 vingt-dix-sept ('97) à peu près, indirectement,...

1 j'ai été transféré à Montréal et indirectement,
2 j'avais sous mon équipe des gens qui s'occupaient
3 des corps de police autochtones, dont mon collègue
4 ici.

5 J'ai aussi, dans ces années-là, été impliqué
6 dans l'intégration des corps de police municipaux
7 au sein de la Sûreté du Québec, donc, comment on
8 fait ça l'intégration des corps de police à travers
9 un organisme... un autre organisme.

10 J'ai terminé comme commandant aux districts de
11 Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière. J'ai
12 travaillé pour le ministère de la Sécurité publique
13 à l'évaluation du corps de police régionale
14 Kativik, et de la restructuration du corps de
15 police. Et en deux mille... fin deux mille huit
16 (2008), j'ai commencé à travailler pour les Cris,
17 sur l'intégration des corps... des neuf (9) corps
18 de police, qui s'est fait un peu plus tard dans...
19 en deux mille onze (2011).

20 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

21 Parfait.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Alors bienvenue.

24 **M. JACQUES LETENDRE :**

25 Alors j'ai un parcours un peu similaire.

1 Vingt-neuf (29) années à la Sûreté du Québec. J'ai
2 gravi les échelons jusqu'au rang d'inspecteur-chef
3 responsable de l'éthique professionnelle, les
4 affaires internes, mais mon parcours a été la
5 majorité du temps dans le domaine de la police
6 autochtone; donc coordonnateur pour la police
7 autochtone qui venait de débiter au début des
8 années quatre-vingt ('80). Et, alors je prends ma
9 retraite après vingt-neuf (29) années de service,
10 pour aller travailler pour le Gouvernement cri,
11 comme coordonnateur de la police cri, jusqu'à tant
12 que je sois nommé comme Commissaire aux libérations
13 conditionnelles pour le Gouvernement du Canada, où
14 j'ai fait dix (10) ans. Et là je suis de retour.
15 Je travaille avec mes amis cris à mettre en place
16 le corps de police Eeyou Eenou, depuis deux mille
17 dix (2010) en fin de compte.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Alors bienvenue Monsieur Letendre.

20 **M. JACQUES LETENDRE :**

21 Merci.

22 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

23 So, if you don't... I'll ask questions in English.

24 I'll direct them to Mr. Bergeron and whoever feels

25 most at ease to answer will do it. Maybe,

1 Mr. Bergeron, we know that... and you stated that
2 when you testify last June in Mistissini, that the
3 Eeyou Eenou Police Force is a young police force.
4 Just tell us when was it... when it was properly
5 established. And I understand that it was by
6 reuniting nine (9) police forces? Local police
7 forces?

8 **M. DAVID BERGERON :**

9 Uh, they... that's exactly. [EE] was created in
10 two thousand eleven (2011), okay, and it regrouped
11 all nine (9) communities that we had currently,
12 back then. So, this is when it happened.

13 (Inaudible.)

14 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

15 Was there a lot of challenge... uh, was there a lot
16 of difference between the nine (9) local stations?
17 In the way they conduct business, their procedures,
18 and maybe just explain to us...

19 **M. DAVID BERGERON :**

20 Well, every police detachment was independent. You
21 know, it was governed by their...the Council, the
22 Chief and Council back then. It was under their
23 authority. And each one of them had their own
24 dynamic of working; so they had their own policies
25 and procedures back then.

1 And in two thousand eleven (2011), when
2 we regrouped together, it was a big challenge to
3 standardize everything. You know, we even had some
4 detachment that were more like... they didn't want
5 to join the EEPF, so it was like introducing them
6 to the... to the EEPF. But the goal and the
7 objective in there was to standardize the whole
8 nine (9) communities at the same time; that was a
9 big challenge, and is still is to this date.

10 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

11 It's a work in progress.

12 **M. DAVID BERGERON :**

13 It's a work in progress, but we are surrounded by
14 good people. We have a good team to work on it.

15 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

16 Okay. I know that you already testified to the
17 fact that there are now nine (9) detachments. All
18 of them are directed by a lieutenant in each
19 detachment. Then you have officers under these
20 lieutenants and, in some stations, there will be
21 investigators; in three (3) of them I believe.

22 **M. DAVID BERGERON :**

23 That's exact. You know, every community now has
24 one lieutenant and in three... the three (3)
25 biggest communities that we have - like Mistissini,

1 Waskaganish and Chisasibi - each one of these
2 communities has an investigator there.

3 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

4 Okay. Now, I believe that it will be Mrs. Bobbish
5 who will answer. I'd like to... can you tell us,
6 at this point in time, how many officers are
7 members of the Eeyou Eenou Police Force?

8 **MME NANCY BOBBISH :**

9 Well we have a hundred and one (101) positions.
10 That being said, we have fifteen (15) senior
11 officers, seven (7) professionals - meaning
12 investigators - and seventy-nine (79) patrol
13 officers. So, at this time, we are looking at...
14 if you look at just the patrol officers, we have
15 seventy-two (72) officers. Thirty (30) are non-
16 First Nations and forty-two (42) are Cree or First
17 Nations.

18 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

19 Thirty are...

20 **MME NANCY BOBBISH :**

21 Non-First Nations.

22 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

23 Non... non-First Nations.

24 **MME NANCY BOBBISH :**

25 Yeah. And forty-two (42) are Cree or First

1 Nations.

2 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

3 Okay.

4 **MME NANCY BOBBISH :**

5 So that represents approximately fifty-eight
6 percent (58 %) Cree, versus forty-two percent
7 (42 %) non-Cree.

8 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

9 And non-First Nations, there are no officers from
10 other nations.

11 **MME NANCY BOBBISH :**

12 There's a few, yes. There's, I would say, three
13 (3)? In total.

14 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

15 Yes. Three (3) of them. And is this... is this
16 number, is it in progress? I mean, if you look at
17 the last five (5) years, where do you tend to go?
18 Are you getting... are you able to hire more...
19 more and more Cree people or is it going the other
20 way?

21 **MME NANCY BOBBISH :**

22 Well,... I would have to elaborate on that. I
23 cannot just come forward...

24 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

25 Okay.

1 **MME NANCY BOBBISH :**

2 ... and just give you a simple answer. Obviously,
3 what we looked at, and we always try to come up
4 with solutions, on how we're going to be able to
5 face those challenges when it comes to recruitment.
6 We have officers that are going to be retiring, we
7 have officers that leave us for, you know, for
8 different reasons - health reasons or whatever it
9 may be - so, the next fifteen (15) years, we're
10 looking at hiring at least eighty-five (85)
11 officers, and that's... that's quite challenging,
12 so... You know, the numbers I gave you earlier,
13 we're talking about seventy-two (72) officers, but
14 we do have... seven (7) vacant positions. So if we
15 were to fill those positions, obviously they would
16 not be Cree at this time. So it means that, the
17 number of non-First Nations officers would increase
18 and that number would increase to thirty-seven
19 (37), so that means that they would represent
20 forty-seven percent (47 %) of our manpower. The
21 turnover rate... - is it okay if I...?

22 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

23 Yes. Please go on. I'll let you present the
24 hiring and... of the...

25 **MME NANCY BOBBISH :**

1 Okay.

2 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

3 Okay.

4 **MME NANCY BOBBISH :**

5 Alright.

6 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

7 We'll listen to you.

8 **MME NANCY BOBBISH :**

9 The turnover rate is quite high - it's twenty-seven
10 percent (27 %). So it means that we're always in
11 recruiting mode.

12 Just to give you an example, from January
13 first (1st) to September twenty-fifth (25th), we had
14 eighteen (18) resignations, and we managed to hire
15 twenty-two (22) non-First Nations officers, but
16 during that time we also had four (4) that
17 graduated from one of our cohorts from the policing
18 program. So we were able to hire twenty-six (26),
19 'cause obviously we did have some vacant positions
20 as well.

21 And if you look at the hiring cost per patrol
22 officer - you know, the medical exam, the roundtrip
23 travel, accommodation, transportation and meal, the
24 swearing-in and the orientation that is done at the
25 headquarters in Chisasibi - the average cost... and

1 I'm not talking about, you know, the interviews and
2 all that, it's just...

3 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

4 Okay.

5 **MME NANCY BOBBISH :**

6 The average cost is about five thousand six hundred
7 and fifty (\$ 5,650) per officer.

8 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

9 Just to hire him.

10 **MME NANCY BOBBISH :**

11 Just...

12 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

13 This officer?

14 **MME NANCY BOBBISH :**

15 ... one.

16 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

17 Okay.

18 **MME NANCY BOBBISH :**

19 One officer. So basically, since January, what we
20 have spent roughly is a hundred and forty-six
21 thousand nine hundred dollars (\$ 146,900), just in
22 recruitment. And we're still missing some. So
23 this week we're doing more interviews. We had two
24 (2) groups of individuals doing interviews for us.

1 And we're hoping to recruit at least eight (8) more
2 people.

3 So the numbers continue to go up.

4 When it comes to retention of non-First
5 Nations officers, that's truly problematic for us.
6 I would say that, they stay with EEPF no more than
7 six (6) months or a year and a half (1 ½), and
8 that's about the length that they stay with us.

9 We understand that every time that... well, we
10 interview someone to come and work for EEPF, we
11 know that they've already applied to go and work
12 with either their municipal police force or the SQ
13 and they're always waiting for a call from them.
14 So, they're going through the process to be hired
15 by them. But obviously that doesn't stop us. We
16 need officers, so we do hire them.

17 So we understand that EEPF is really a
18 stepping stone *from* them. So they come and get...
19 gain some work experience, and once they cumulated
20 some work experience, they move on to other
21 opportunities.

22 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

23 Miss Bobbish, you're talking now about the non-
24 First Nations.

25 **MME NANCY BOBBISH :**

1 Non-First Nations.

2 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

3 Okay.

4 **MME NANCY BOBBISH :**

5 That's what I'm talking about,...

6 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

7 Okay.

8 **MME NANCY BOBBISH :**

9 ... is the non-First Nations. Obviously, language
10 can be, you know, an issue. You know that our
11 communities speak Cree. The language is still very
12 strong. We have Elders that don't speak anything
13 else but Cree. We have youth as well. So it's
14 important that they speak the language, but
15 obviously not all the officers speak it; we're not
16 gonna ask them to learn Cree overnight as well.

17 So we try to, you know, when hiring them, we
18 try to pair them with other Cree officers, just to
19 make sure, when it's feasible obviously. But we
20 want to make sure though, when we hire them, that
21 they speak English proficiently. That's really
22 important for us. And as you know in Quebec, well,
23 not everyone is fluent in English.

24 So between April and early June, the
25 resignation, as I said, did reach its peak, in two

1 (2) months period, we lost twelve (12) officers.
2 So, they all gave their resignation and the
3 resignation, basically, were of very short notice;
4 they were all between two (2) to five (5) day
5 notice. So, within... not even a week, we would
6 lose all these officers one by one. And we
7 understand that they were giving us short notices
8 because the people hiring them were giving them a
9 short notice for them to show up at their work and
10 go through the orientation process.

11 So they would get a call on a Thursday, and
12 they... but they had to be at their new job on the
13 Monday. So that puts added pressure on us to
14 recruit, but also added pressure on the detachments
15 to be able to... to do,... well, to provide
16 services to the communities.

17 And, when it comes to retirement projection,
18 we also look at that. In the next fifteen (15)
19 years, forty-six (46) of our Cree officers are
20 going to be eligible for retirement. We hope that
21 they're not going to retire immediately once
22 they're eligible, but that is of a great concern to
23 us.

24 Right now, we currently have fifty-seven (57)
25 Cree officers. So, as you can see, the majority of

1 the officers that are in place right now, will be
2 leaving us within the next fifteen (15) years, if
3 they stay the fifteen (15) years.

4 And, another problem that we have when it
5 comes to recruitment unfortunately, is lodging.
6 You know how lodging is an issue in our
7 communities. So we also face those difficulties.

8 But the Cree Nation Government did purchase or
9 build fifty-five (55) units to accommodate the
10 hiring of police officers, and we're also renting
11 three (3) units from local bands to house them, but
12 still, that is still insufficient, because even our
13 Cree officers, it doesn't necessarily mean that
14 they work in their own community, so if they work
15 in a different community, we have to also
16 accommodate them.

17 So it creates restriction on... on our
18 recruitment efforts.

19 So, we do have a lack of graduates from our
20 AEC policing program, and the number of Cree
21 reaching retirement age... alarming as I said, so
22 it adds, uh... it adds pressure on our recruitment
23 and retention efforts. The ratio of non-First
24 Nations versus the First Nations officers has
25 increased significantly just over the three (3)

1 years that I've been there. When I started, it was
2 twenty percent (20 %) versus eighty (80). And now
3 we're already at soon-to-be forty-seven percent
4 (47 %) over fifty-three (53).

5 So, even though we do have cohorts for our
6 policing program, we don't have enough graduates to
7 replace these individuals...

8 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

9 Uh-hum.

10 **MME NANCY BOBBISH :**

11 ... that are leaving. Obviously, like I said, the
12 departures, changing career, retirements, some are
13 health reasons, so, there's nothing that we can
14 necessarily anticipate, but, it does happen.

15 So currently, with the numbers that we have,
16 forty-two (42) of our patrol officers are non-First
17 Nations and... maybe Jacques Labrecque, you can
18 help me with this section, because, in the past,
19 what we had recognized is that, the higher number
20 of non-First Nations officers that we have in our
21 communities, the higher number of arrests occur in
22 our communities.

23 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

1 I'd like... I'd like to get some explanations to
2 that please. C'est monsieur Labrecque qui va
3 répondre?

4 **M. JACQUES LABRECQUE :**

5 Dans les travaux qui ont mené... qui ont mené à la
6 régionalisation dans les... dans les mois ou les
7 années qui ont précédées - parce que ç'a été
8 relativement long - j'ai pris connaissance des
9 statistiques de la cour itinérante de deux mille
10 quatre (2004) à deux mille quatorze (2014), sur dix
11 (10) - et puis si ça existe, c'est public - pour me
12 rendre compte qu'à Chisasibi, il y avait eu, à
13 compter de deux mille six... avant deux mille six
14 (2006), la moyenne des dossiers soumis au procureur
15 était d'à peu près cent vingt-cinq (125). En deux
16 mille six (2006), il y en avait cent onze (111).
17 En deux mille sept (2007), oups, ça a augmenté pas
18 mal. Ç'a augmenté à plus de deux cents (200). En
19 deux mille huit (2008), ça a encore doublé,
20 jusqu'en deux mille dix (2010) où ç'avait
21 quadruplé.

22 Alors deux mille six (2006), on avait cent
23 onze (111) dossiers, en deux mille dix (2010), il y
24 en avait quatre cent quarante-cinq (445) ou quatre
25 cent quarante-trois (443). Bon. Mais c'est dans

1 ces ordres-là - je me trompe peut-être de un ou
2 deux.

3 Alors on s'est dit, comment ça se fait qu'il y
4 a eu une si grande augmentation que ça dans une
5 communauté qui somme toute, a pas changé tant que
6 ça là.

7 C'est en regardant le... le staffing du poste
8 de Chisasibi, où on s'est rendu compte qu'il y
9 avait la moitié du staff, la moitié du personnel
10 était des contractuels, non bénéficiaires. Donc ce
11 n'était pas des Cris qui arrivaient de d'autres
12 corps de polices, la plupart arrivait du Kativik
13 Regional Police Force. Et en comparant les dates
14 qui apparaissaient sur... sur le... le rapport
15 annuel et les dates d'embauche, on s'est aperçu
16 qu'en deux mille sept (2007), il y a eu une
17 première embauche, deux mille huit (2008) il y en a
18 eu d'autres, deux mille neuf (2009) jusqu'à deux
19 mille dix (2010), et... il y a un corollaire là, on
20 s'aperçoit que, il y a une augmentation
21 systématique du nombre de dossiers soumis au
22 Procureur, au même moment où on augmente le nombre
23 de policiers ou de constables spéciaux qui sont pas
24 des Cris.

25 Alors, ce qui est arrivé, ça s'est résorbé

1 d'une... de façon presque automatique c'est que,
2 lorsqu'on a fait l'inventaire de l'ensemble des
3 policiers à intégrer, on s'est aperçu qu'il y avait
4 cent un (101) policiers ou constables spéciaux qui
5 étaient assignés dans différentes communautés - il
6 y en avait cent un (101) - alors que les ententes
7 gouvernementales donnaient de l'argent pour
8 soixante et douze (72). Et c'est ça qui était dans
9 l'entente... dans les ententes des parties: de
10 soixante et douze (72).

11 Alors le Cree Nation Government a décidé qu'il
12 respectait les ententes puis qu'on revenait à
13 soixante-douze (72).

14 Donc il y a eu... il y a eu une attrition
15 automatique, il y a des gens qui ont décidé de
16 quitter, certains n'ont pas été embauchés. Et
17 donc, en deux mille... l'année après l'intégration,
18 on est revenu à peu près au niveau qu'il y avait
19 avant deux mille sept (2007), donc... Puis en deux
20 mille onze (2011), bien, les... la moitié du staff
21 qui était non-bénéficiaire, qui était non-crie, ont
22 pas été embauchés. Alors on est revenu dans cette
23 communauté-là avec des Cris. Et puis depuis ce
24 temps-là, la courbe... la courbe est à peu près
25 sensiblement égale. Il y a eu de petites montées,

1 mais, t'sé, c[e n]'est plus du tout comme
2 c'était... comme c'était auparavant.

3 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

4 Comment qu'on l'explique? Est-ce que c'est parce
5 que c'étaient des policiers particulièrement
6 performants au niveau de la détection de la
7 criminalité? Vous me dites qu'il y avait pas de
8 différence dans la criminalité dans les
9 communautés?

10 **M. JACQUES LABRECQUE :**

11 Bien, la différence qu'on peut voir c'est par le
12 nombre de dossiers qui ont été soumis au Procureur.
13 Je pense qu'il y a eu une surjudiciarisation, à mon
14 humble avis là,...

15 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

16 Okay. ****

17 **M. JACQUES LABRECQUE :**

18 ... je pense qu'il y a eu une surjudiciarisation et
19 puis, est-ce qu'il y avait des avantages pour
20 les... en fait, il y avait un désavantage pour
21 cette population-là parce que pendant des années,
22 on n'a pas été capable de recruter, tout le monde
23 avait des dossiers... pour des choses qui pouvaient
24 être un peu insignifiantes quand même là, non-
25 significatives, prenons le terme "non-

1 significative".

2 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

3 Ok, non, on comprend le terme. C'était pas des
4 crimes graves là?

5 **M. JACQUES LABRECQUE :**

6 C'était pas des crimes graves. L'autre affaire,
7 est-ce qu'il y avait un avantage pour les gens?
8 Bien, un, il y avait des coûts budgétaires
9 importants; parce qu'à chaque fois qu'il y avait un
10 transfert de détenu, beaucoup de ces gens-là
11 étaient transférés à Amos. Alors il faut savoir
12 que ça... quand on transfère quelqu'un à Amos, de
13 Chisasibi, ça prend deux (2) policiers, et chacun
14 va faire dix (10) heures de temps supplémentaire,
15 puis si c'est pas lui qui le fait, c'est celui qui
16 le remplace, mais à chaque fois qu'un policier qui
17 s'en va... un détenu qui va à Amos, deux (2)
18 policiers, c'est vingt (20) heures de temps
19 supplémentaire pour y aller - les chambres d'hôtel,
20 les repas - puis là les gens en profitent pour
21 faire leur petit magasinage - et le lendemain, t'as
22 encore vingt (20) heures. Alors ça coûte quarante
23 (40) heures de temps supplémentaire, plus les
24 dépenses. Alors ça coûtait une fortune.

25 Et, bon, on s'aperçoit du changement. Moins

1 ... il y a de transfert, bien, moins le budget est
2 affecté pour ça.

3 Alors ce que je dirais somme toute aujourd'hui
4 c'est que, l'équilibre s'est refait, bien que, à
5 Chisasibi maintenant, il y a... je pense qu'il y a
6 huit (8) ou neuf (9) contractuels non-cris qui sont
7 là, qui ramènent le staff à peu près au même niveau
8 que... qu'il y a quelques années là. Et la
9 différence c'est que, pour les avoir... pour les
10 avoir rencontrés - en tout cas, peut-être pas tous
11 là, mais - j'ai rencontré, en deux mille seize
12 (2016), je pense, en décembre deux mille seize
13 (2016), un groupe de dix (10) contractuels, au
14 quartier général, puis je leur ai donné une séance
15 d'introduction: "qu'est-ce qu'un autochtone au
16 Québec", "qu'est-ce qu'un Cri", "qu'est-ce que ça
17 fait", les communautés, "pourquoi c'est régional."
18 Puis les gens, ils... la semaine d'avant, ils
19 savaient pas où étaient Chisasibi, il a fallu
20 qu'ils regardent sur la map. Ils ont appliqué
21 puis... parce qu'ils ont besoin d'une job. Puis là
22 on disait, "bien, toi tu vas être transféré à... je
23 sais pas moi, à Waskaganish". -"Comment t'écris ça,
24 puis, où est-ce que c'est?" Mais ils sont plein de
25 bonne foi, mais je pense ces gens-là, cette

1 journée-là, ont compris quelque chose, que c'est
2 pas le law and order qu'on fait dans cette... t'sé,
3 c'est pas un corps de police qui est voué à faire
4 du law and order, parce que les gens sont là, dans
5 des communautés, qui sont un peu éloignées, ils se
6 connaissent tous - c'est le frère, le cousin, le
7 beau-frère, le voisin - alors les vols de
8 motoneiges... elle est partie la motoneige, mais,
9 elle va être là demain. Elle va en quelque part
10 demain. Il y a pas ce... cette criminalité
11 importante-là.

12 Alors je pense que ça s'est résorbé mais,
13 c'est toujours fragile. Parce que si un policier
14 décide que lui, il fait... il applique le law and
15 order, son patron pourra pas lui dire "non non, tu
16 profileras pas l'individu là, tu le soumettras pas
17 au Procureur", parce que lui va être accusé en
18 déontologie ou au criminel parce qu'il influence
19 une enquête. Alors le supérieur a pas... il a pas
20 ce pouvoir-là, d'influencer, bien que, de temps en
21 temps, on peut penser que ça serait utile. Alors
22 ça... ça résume à peu près...

23 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

24 Ok. C'est une question d'approche... approche de
25 la communauté, approche du milieu, approche de la

1 criminalité, mais c'est une question d'approche,
2 souvent, par des gens qui ne vivent pas... qui ne
3 proviennent de ces communautés-là, qui n'avaient
4 pas une approche, je dirais compatible, avec les
5 valeurs du EEPF?

6 **M. JACQUES LABRECQUE :**

7 Bien... avec les valeurs du EEPF, sûrement.
8 Maintenant, je vais vous donner un exemple. Je
9 l'ai pas vécu mais on m'a conté ça il y a à peu
10 près un mois. Je suis allé à Chisasibi parce qu'il
11 y avait du... des tests physiques pour le
12 recrutement et, un policier contractuel est venu
13 jaser avec moi, il était un tout nouveau. Puis il
14 me racontait que quelques jours avant ça, il avait
15 eu un appel de personnes qui étaient agressives...
16 un homme qui était agressif, et puis, ils se sont
17 rendus à quatre (4) policiers sur les lieux. Alors
18 les deux (2) premiers sont arrivés, c'étaient des
19 contractuels, ils ont essayé mais ça fonctionnait
20 pas.

21 Ça fait que le deuxième véhicule est arrivé
22 avec un autre contractuel puis une policière, une
23 jeune policière Eeyou Eenou, une jeune policière
24 crie, puis elle, elle est intervenue, puis ça s'est
25 réglé dans trente (30) secondes. Elle a pris le

1 contrôle de ça, tout s'est fait, ça a... Parce que
2 un, elle parle cri - peut-être qu'elle le
3 connaissait là, je suis pas au courant des détails
4 mais - ils ont été épatés de voir que cette... ce
5 p'tit bout de femme-là, elle a réussi à faire ce
6 que, à trois... à trois (3) contractuels, ils
7 étaient pas à l'aise de le faire; là, "est-ce qu'on
8 y va? Est-ce qu'on l'arrête? Est-ce qu'on... est-
9 ce que ça va dégénérer?"

10 Elle, elle a réglé ça. Alors, le fait d'avoir
11 des Cris, ou un Autochtone qui police un
12 Autochtone, c'est un avantage important.

13 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

14 Ok.

15 **M. JACQUES LABRECQUE :**

16 Très important.

17 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

18 Un avantage important que vous recherchez en tant
19 qu'organisation. Alors on va rechercher à avoir le
20 plus grand nombre, idéalement, de Cris ou du moins
21 d'Autochtones, des gens des communautés, pour mieux
22 comprendre les problèmes de la communauté. Est-ce
23 que ça résume bien la... les politiques d'embauche
24 ou les... ou ce qu'on cherche dans l'embauche?

25 **M. JACQUES LABRECQUE :**

1 Ça n'exclut pas l'embauche de... de non-Cris.
2 Peut-être que le directeur vous en parlera tantôt.
3 Il a fait des embauches récemment, qui sont pas des
4 Cris mais qui ont une expertise particulière,...

5 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

6 Oui.

7 **M. JACQUES LABRECQUE :**

8 ... qui peut bénéficier...

9 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

10 Oui oui.

11 **M. JACQUES LABRECQUE :**

12 ... grandement.

13 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

14 Ok.

15 **MME NANCY BOBBISH :**

16 Well, following back, we knew we didn't want to...
17 we didn't want that problem to... to reoccur. So,
18 obviously, we sat down and we said "what can we
19 do?" And like Jacque said, with his help, we
20 developed an orientation program: "What is policing
21 in Cree communities, who are we as people."

22 Obviously, there's still... we still need to
23 work on our orientation program, but I think it's
24 really beneficial and it's something that we will
25 continue building on, especially for the

1 people that have never been in our communities.

2 Another thing too that we're working on when
3 it comes to recruitment is that, obviously, us too,
4 you know, we have a lot of officers that work up
5 North at Kativik, and I guess Chisasibi is like
6 slowly, you know, coming closer to home. So, we
7 get a lot of people that apply from Kativik, to
8 EEPF.

9 But what we do is... because we know how it
10 feels to have our officers taken away just in a
11 matter of three-four (3-4) days. So when they
12 apply with us, we always tell them "well, when does
13 your contract end" - first question. So if they
14 tell us "in three-four (3-4), five (5) months from
15 now", so we tell them "finish your contract, make
16 sure you give your notice, we'll go through the
17 process with you, and then we will hire you; so
18 once you finish your contract, you want to take a
19 week or two off in between contracts, then we'll
20 take you on, and, you know, we'll assign you in one
21 of our communities."

22 So we want to be respectful in that way, and
23 we would appreciate it and we're willing and open
24 to have those kind of discussions with other police
25 force.

1 We had initial discussion with the SQ at one
2 point, to see how we could support each other when
3 it comes to recruitment. We didn't find any
4 solution at that time, but I understand that
5 they're willing to sit down with us again, to see
6 what... what could be a win-win situation for...

7 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

8 Uh-hum.

9 **MME NANCY BOBBISH :**

10 ... for them and for us.

11 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

12 Okay. The... we've talked about the hiring,...

13 **MME NANCY BOBBISH :**

14 Yes.

15 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

16 ... retention. Let's talk a little bit about the
17 training.

18 **MME NANCY BOBBISH :**

19 Yes.

20 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

21 Maybe... and I know that you are ready to... to
22 tell us a few things about that. Tell us what are
23 the problems with the training that they have when
24 they come, and the training during their presence
25 at the EEPF.

1 **MME NANCY BOBBISH :**

2 Okay. Well, we have two types of training: so we
3 have training of our officers that are in place,
4 then we have training when we have our cohorts for
5 the policing program.

6 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

7 Il y a des cohortes. Oui.

8 **MME NANCY BOBBISH :**

9 Yeah.

10 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

11 Good.

12 **MME NANCY BOBBISH :**

13 So, I'll start with the training...

14 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

15 Okay.

16 **MME NANCY BOBBISH :**

17 ... of our officers. As you know, most of the
18 training at ENPQ are not offered in English. So
19 obviously, that's problematic for us. So in order
20 to have those training delivered to our officers,
21 most of the time, the Cree Nation Government has to
22 pay for the translation of these programs.

23 Just to give you also an idea, when it comes to
24 the investigation training, obviously we have
25 investigators, obviously we want to train them.

1 And they do... ENPQ does have a training
2 program. It consists of two hundred and eighty-
3 five (285) hours. But, no investigation training
4 has been given to any of our officers because,
5 again, the program is only offered in French.

6 So, we looked at translating the material and
7 it would cost us approximately fifty-six thousand
8 dollars (\$ 56,000), just to translate the material,
9 so we could finally train our officers.

10 Then we also looked at other possibilities of
11 perhaps sending them to the Ontario Police College.
12 So obviously, that was not something that ENPQ
13 recommended as well. Obviously it's not the same
14 program, it might not be the same requirements, the
15 same material that is given. So, that option was
16 not feasible for us.

17 But we are continue... we continue our
18 discussions with them because we still have to
19 train our investigators. So they were supposed to
20 look at program at the Ontario Police College, to
21 validate whether or not the courses meet Quebec
22 standards. But we're still waiting on their
23 assessment of that program.

24 If not, they were supposed to come back to
25 us with some options. So it's been awhile but,

1 we're waiting.

2 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

3 Okay. And this is the training... while you are on
4 the force. And you said prior to... prior... the
5 first training before becoming an officer, were
6 you... did you have some...

7 **MME NANCY BOBBISH :**

8 Oh, that's another training.

9 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

10 Okay.

11 **MME NANCY BOBBISH :**

12 But, I would like to add a little thing...

13 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

14 Yeah.

15 **MME NANCY BOBBISH :**

16 ... before we come to the policing program.

17 You know, for us, training is difficult
18 because of... we're regional, we have nine (9) Cree
19 communities, we're far from the centers where the
20 training is provided. If you look at the
21 management training, obviously we want to train our
22 people, we want to make sure that there's... we can
23 work on the succession planning internally. We
24 have officers, we want them to, you know, go up the
25 ranks of EEPF. So the last management training

1 that took place was in two thousand thirteen
2 (2013), and that training took place in Sherbrooke.
3 So, it's a program, and we need at least fifteen
4 (15) students to be able to have one cohort. So
5 fifteen (15) students, if you look at the number of
6 officers we have in place, it's a lot of people.
7 And the cost per student is twenty-five thousand
8 dollars (\$ 25,000). So... and if a student
9 withdraws, we still have to pay the full twenty-
10 five thousand dollars (\$ 25,000). And if we don't
11 have the fifteen (15) students, we have to pay for
12 the empty seats. So, we have to pay that twenty-
13 five thousand dollars (\$ 25,000).

14 So the duration is two (2) years, there's four
15 (4) semesters, there's forty-five (45) hours per
16 course, then another two (2) semesters with three
17 (3) courses. Everything is done in Sherbrooke, so
18 it means that the onus is on us to pay for all
19 those expenditures: transportation and lodging and
20 meals of all our officers, while they're in
21 training in Sherbrooke.

22 Not only that, we also have to try to find
23 replacement of the people that have left, or pay
24 for the overtime that it causes in our detachments.
25 And, thankfully though, we have sixteen (16) Cree

1 officers who did receive their certificate, but
2 five (5) individuals did not complete the program
3 for different reasons. So just in training
4 cost - and I'm not talking about, you know, the
5 lodging and the meals and the transportation - it
6 cost us five hundred and twenty-five thousand
7 dollars (\$ 525,000) to train sixteen (16) officers.

8 And we need to continue training them, so
9 we're looking approximately another half a million
10 dollar (\$ 500,000) to train another fifteen (15) to
11 sixteen (16) individuals. Because again, we want
12 to make sure that we can grow the people internally
13 and we want them to become senior officers.

14 So, obviously we do have difficulties when it
15 comes for training internally; you know, the
16 duration of the programs, the number of students
17 that are required for each cohort, the cost of the
18 program, the fact that sometimes we, ourselves,
19 have to pay for the translation of these programs,
20 the impacts on our operations and so forth, makes
21 it difficult. But it's not something that we're
22 going to stop doing obviously. We need to continue
23 training our officers. But, I think we got to find
24 a solution where we have to be more cost effective
25 and more training could be possibly given to our

1 officers in English, where we don't necessarily
2 have to pay for the translation and, so forth.

3 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

4 May... may I ask you, right now, did you... are you
5 working on some kind of program just to... to be
6 able to do it? To get their... to get the training
7 in English, not... meaning not you have to pay for
8 the translation? Are there possibilities in a near
9 future?

10 **MME NANCY BOBBISH :**

11 Well, obviously, we do sit down with the ENPQ and
12 talk about training. We make our wish list.

13 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

14 Yeah.

15 **MME NANCY BOBBISH:**

16 They're able to deliver on some of them, but not
17 all of them.

18 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

19 Okay.

20 **MME NANCY BOBBISH :**

21 And, some of these trainings, you know, would be
22 mandatory. We need to train our investigators, and
23 we can't. And we've been trying... we've been
24 wanting to do so for... for a number of years. So
25 there are specific courses where, perhaps, we would

1 like to push maybe a little bit further, but...

2 yeah...

3 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

4 I'm thinking about something like sexual assault,
5 these kind of crimes, which are under your
6 jurisdiction in your community, normally, you'll
7 have specialized investigators, people who have a
8 specialized training? Mr. Bergeron.

9 **M. DAVID BERGERON :**

10 Exactly. It's, you know, since we're heading
11 towards a level 1 services in our... very near
12 future, we need to have something... we need to
13 make sure that services provided by the ENPQ is
14 adequate for us at the... at the school; you know,
15 a sexual assault course is very important, such as
16 the basic investigator course.

17 But you know, ever since the EEPF was there,
18 and probably even before that, there's one...
19 there's another course that should have been given
20 to the police officers, it's the Police Update
21 Knowledge, « La mise à jour des connaissances du
22 patrouilleur », that training should have been
23 provided many, many years ago. And, you know,
24 having officers never been provided with that
25 course, you know, we're like stuck twenty-five

1 (25) years...

2 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

3 Yeah.

4 **M. DAVID BERGERON :**

5 ... behind already, on these kind of issues. You
6 know, it's like I've been explaining to some
7 it's... we're the client, and I think the École
8 nationale should have foreseen that situation. You
9 know, they have to provide and they know that this
10 course is given usually four (4) to five (5) years.
11 So we're way behind, and we need to make sure that
12 now, the old generation or the older officers have
13 to be updated. So these are all... You know, the
14 training for us is a big issue, but to have it in
15 our own language in English, it's... it's
16 primordial (Eng.). Primordial (fr.).

17 **MME NANCY BOBBISH :**

18 Now I can talk to you about our cohorts.

19 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

20 Yes, please.

21 **MME NANCY BOBBISH :**

22 Okay. So, the Cree Nation Government has been
23 investing in Cree candidates, so they can become
24 our future officers. Today, the Cree Nation
25 Government and the Cree School Board have invested

1 three point one million dollars (\$M 3,1), to train
2 four (4) cohorts. So that's three point one
3 million dollars (\$M 3,1).

4 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

5 A cohort is how many students? What...

6 **MME NANCY BOBBISH :**

7 Oh...

8 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

9 Okay. You go on. I'll let you go on. Okay.

10 **MME NANCY BOBBISH :**

11 So, we began this initiative in two thousand eleven
12 (2011) basically, you know, trying to think about,
13 you know, which school are we going to go to, how
14 we're going to do this, who's going to pay for
15 what. So, we came down to the Cree School Board
16 and Cree... the Cree Nation Government. And we
17 began our first cohort in two thousand twelve
18 (2012). So College Ellis was the school that we
19 had approached, it's a private college...

20 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

21 That's in Drummondville I believe?

22 **MME NANCY BOBBISH :**

23 Yeah. It's in English. So our first cohorts were
24 given there, and since after, we did a review on
25 how it went with the first four (4) cohorts, the

1 school, the location, the language, and we came to
2 the conclusion that perhaps we should bring our
3 students closer to home, for it to be more central.

4 So that's when we approach the Cégep
5 l'Abitibi-Témiscamingue in Rouyn, since they
6 already offered the policing program in French. So
7 we're very happy that... we got the news on
8 September twenty-four (24) - just on Monday - that
9 the Ministry of Education, Recreation and Sports,
10 have authorized the Cégep, of l'Abitibi-
11 Témiscamingue to offer the program in English.

12 So, that being said, we'll move forward with
13 our fifth (5th) cohort in... with the Cégep.

14 So we're hoping to start that cohort most
15 likely in mid to late October. So, the benefits of
16 transferring colleges for us, like I said, the
17 Cégep l'Abitibi-Tésmicamingue already offers the
18 policing program in French, so we already have the
19 laboratories, we're already set up and we went to
20 visit the school. We saw how they were set up, we
21 saw, you know, where the dorms were, and they,
22 themselves, had meetings internally and "how can we
23 do this", you know, "how have an English cohort and
24 a French." And, everything is okay. So, they're
25 even going to pair, every now and then, depending

1 on the courses, their cohort with our students, and
2 they're going to work together also on specific
3 courses or mandates, which is good.

4 They're... and Rouyn is, you know, is closer
5 for us, is somewhat central for the Cree
6 communities. Drummondville is far. And, they're
7 also willing to work with us to provide additional
8 support for our students, who are at risk, so we
9 can intervene sooner and faster with the students
10 that may be having difficulty.

11 And we also verified because, some of our
12 students may have children, so there's an English
13 school there, if they decide to bring their
14 families with them.

15 And when it comes to financial implication,
16 having our students closer to home, obviously will,
17 you know, bring down the cost to... of what it
18 costs the Cree Nation to send our students there.

19 So the AEC is a program composed of seventeen
20 (17) courses, so it means nine hundred (900) hours
21 for a duration of twelve (12) months. The majority
22 of our women though, because obviously they all
23 have... what we did this year is a recruiting
24 campaign. So we went into the communities, we had
25 three (3) campaigns camps, selection camps, one in

1 Chisasibi, one in Waskaganish and one in
2 Mistissini, where we invited the other nearby
3 communities to come and join us. So we had the
4 Cégep of l'Abitibi-Témiscamingue, the ones that
5 take care of admissions, be there, people from the
6 Cree School Board and ourselves, along with the
7 senior officers, and they did their entry test
8 there, we did the interviews, we went through their
9 files, we helped them, you know, fill out all the
10 proper forms. And, like other cohorts, we do have
11 the majority of our women that don't pass the
12 physical fitness test, unfortunately. So we have a
13 lower number of women that can, you know, have
14 access to this program.

15 Nevertheless, when we were talking about, you
16 know, the cohorts, how many students we need, we
17 need at least fifteen (15).

18 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

19 Okay.

20 **MME NANCY BOBBISH :**

21 So again, if we don't have fifteen (15)...

22 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

23 You have to pay for that.

24 **MME NANCY BOBBISH :**

25 We pay. We pay for fifteen (15).

1 But however, for the AEC program and what
2 we've done in the past, also at College Ellis, we
3 open the door to other First Nations that may want
4 to participate and take part in this program, so,
5 we open the door for them to follow the program
6 alongside our students, and we've had some in the
7 past. We've had Inuit, Mohawk and Algonquin that
8 have graduated with our... with our group. So,
9 obviously, it's an advantage for them as well.

10 So the ENPQ requirements - which is different
11 from the Cégep - as you know, as you most likely
12 know, it's a fifteen (15) week program, it's
13 offered at Nicolet, and they also require a minimum
14 of eight (8) students to start a cohort. So it
15 means once they finish their AEC, they go on to
16 Nicolet and, again we have to pay for the vacant
17 seats. And a seat, a vacant seat cost us seventeen
18 thousand two hundred dollars (\$ 17,200), per seat.
19 So, so far, the Cree Nation Government has paid
20 well over a hundred and three thousand dollars
21 (\$ 103,000) for vacant seats.

22 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

23 Okay. So it's a lot of money regarding hiring,
24 training, retention. I mean, we'll have to move on
25 a little bit, but as we can see, the hiring, the

1 training, formal training and training on the job
2 with the problem with the language is always a
3 question of money, and it's a lot of money for you.

4 **MME NANCY BOBBISH :**

5 Uh-hum.

6 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

7 You're beginning to have some resources, I would
8 say locally, at the Cégep de l'Abitibi-
9 Témiscamingue, in Rouyn-Noranda. It's not done
10 yet, but it will... you say in the next year,
11 you'll have your first cohort at the Cégep, here?

12 **MME NANCY BOBBISH :**

13 No, in October.

14 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

15 In October of this year.

16 **MME NANCY BOBBISH :**

17 This year.

18 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

19 Okay. If we try, maybe, to move on... Let's see
20 what are the other challenges that you have at the
21 EEPF. And the question is for all the four (4) of
22 you.

23 **MME NANCY BOBBISH :**

24 Well,... if you don't mind, I would like to add
25 something about our Cree women...

1 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

2 Yes, please.

3 **MME NANCY BOBBISH :**

4 ... in the program. Like I said, in the past five
5 (5) years, we had twenty-three (23) graduates from
6 these policing program, and if we maintain that
7 number, unfortunately we're not going to have
8 enough to, you know, compensate our... on our
9 officer position vacancies. So right now, we have
10 eleven (11) women that are working for EEPF, ten
11 (10) of them do patrol and one (1) is investigator.
12 Eight (8) of them are Cree, and three (3) of them
13 are non-First Nations.

14 The physical ability requirements have proven
15 to be really determinant of failure for our Cree
16 women when it comes to these programs. If they
17 don't pass the physical class at the Cégep, we know
18 for sure that they're going to fail the ENPQ exam.

19 In the past, we had nine (9) women that passed
20 all their courses, but they failed the test. This
21 could have been nine (9) women that could have been
22 serving our communities today. Unfortunately
23 they're not. So they couldn't go on to ENPQ and
24 finish their program.

25 And that got me curious to know, well was

1 this happening to other women or is it just our
2 Cree women. So I did a lot of research on the
3 matter and I came across some really interesting
4 information where, you know, as far back as
5 nineteen ninety-two (1992), eighty-two ('82), the
6 Journal of police and science and administration
7 urge agencies to tailor the requirements for women
8 for different physical criteria than those of men,
9 in order for them to be eligible to enter the
10 policing program. So, from what I could gather is
11 that, the UK were the first ones to say "well,
12 let's challenge our requirements and make sure that
13 we allow more women to enter our police force."
14 And then I also saw the United States, different
15 states did the same thing.

16 And Canada didn't follow suit though. Canada
17 took some time to follow suit. And it's not until
18 September... - was it? No, it was August two
19 thousand seventeen (2017), where ENPQ finally
20 changed some of the...

21 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

22 Requirement?

23 **MME NANCY BOBBISH :**

24 ... requirements for the physical test. We don't
25 know if it's going to be easier for the women to be

1 able to past those tests. Somethings were removed
2 where they had most difficulty with. So we're
3 anxious to see.

4 But what I found really interesting and I'm
5 not sure if you saw it, the Ontario Police College
6 took on this challenge even further, and they
7 decided to change their requirements as of
8 September five (5), two thousand eighteen (2018).
9 It says that "According to the memo, the PRPP
10 testing will no longer be a component of the Basic
11 Constable Training Program. So instead, recruits
12 will take part in a foot-chase course, which the
13 College says it's a reflective of their day-to-day
14 duties as a police officer."

15 So they went even beyond that and they said
16 "okay, we cannot keep the training... the physical
17 test as it used to be because, again, it's closing
18 the doors on a lot of women." And they have
19 changed it even more, so to encourage more people
20 to... to be admissible.

21 And along those lines, it would be, I think,
22 beneficial for perhaps ENPQ to, I understand they
23 just changed them but, perhaps go back at the table
24 and look at it once more. I understand that they
25 had a table to look at it and they had an

1 aboriginal person that sat on the comity to review
2 the... physical requirements, the test. What we
3 were surprised was that the Crees were not invited
4 to sit at this table. Where, from what I gather in
5 Quebec, we are one of the biggest employer. We
6 understand the struggles, we understand that we
7 could have nine (9) Cree women serving our
8 communities, and they cannot serve our communities
9 at this time. So, perhaps it's something that
10 should be revisit... revisited.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 I'm just curious, is it possible to have a list of
13 these tests?

14 **MME NANCY BOBBISH :**

15 Yeah.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 I know nothing about that. It must be interesting.

18 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

19 I think the École nationale de police, when
20 Mr. Saint-Antoine testified last November, gave us
21 all these... we have the complete material at the
22 Commission. I think we'll find it and...

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 You have it?

25 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

1 Yeah.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 But I didn't hear about that...

4 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

5 Okay.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 ... in testimonies. I will be glad to... read
8 this. Okay. Sorry.

9 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

10 I'll be in contact with Mrs. Bobbish on this
11 regard.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Okay.

14 **MME NANCY BOBBISH :**

15 Okay. Well we have other challenges. Driver's
16 licence is another one.

17 As you know, not all our communities are
18 offered that course, so it means that they have to
19 travel seven hundred (700) kilometers to be able to
20 get to the closest driving school and be able to...
21 to get their permit. So that's another barrier
22 when we recruit people. Most of them don't
23 necessarily have their driver's licence, so when
24 they start the program, the Cree Nation Government
25 pays for their course, in order to make sure that.

1 But some of them we cannot retain in our cohorts,
2 because they don't have their driver's licence.

3 And another one is for the gun safety course.
4 I understand that ENPQ will no longer give it,
5 which they used to.

6 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

7 Which course is it?

8 **MME NANCY BOBBISH :**

9 The gun safety.

10 **Me PAUL CRÉPEAU :**

11 Okay.

12 **MME NANCY BOBBISH :**

13 So, it's another thing that... we have to make sure
14 that they complete before entering the program, so
15 it's added stress on us to say "okay, how are we
16 going to do this in all our communities, to make
17 sure that everybody gets the training?" Special
18 constable...

19 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

20 Yeah. You're going to talk about the special
21 constable.

22 **MME NANCY BOBBISH :**

23 Yeah. I'll try to be quick. I know I've been
24 talking for about an hour now. It's just there's a
25 lot to cover...

1 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

2 Yeah.

3 **MME NANCY BOBBISH :**

4 ... and we have a lot of challenges, and I just
5 want to make sure that those challenges are known.

6 You know, when we're talking about solutions,
7 what can we do, in order for us to hire more Crees
8 for the... so they can patrol our communities and
9 serve our communities and be proud to serve our
10 communities.

11 We had trained in the past twenty-five (25)
12 Crees for them to become special constables. So,
13 when we became EEPF, we kept them employed for
14 about two (2) years, but after that, we ended their
15 employment because we had more full fledged
16 officers, so we wanted to make sure that.

17 Some of these individuals had tried to take
18 part in the AEC program, but, again, the majority
19 of our special constables are again women and they
20 didn't pass the physical entry test. So they
21 couldn't complete their program.

22 So, what we're recommending, I mean, what we
23 would like to do - we don't know if it's feasible,
24 but, I'm throwing it out there - we want to hire at
25 least a group of ten (10) special constables. So

1 we sit, we did get in contact with some of them,
2 asked them, you know, "if we were able to train you
3 to become a full fledged officer, would you come
4 back and work for EEPF?" And out of the ten (10)
5 people we called, nine (9) said "Tomorrow, I would
6 go back."

7 Obviously, they miss police work and they
8 miss, you know, that brotherhood that they have.
9 And then what we did is, in discussions with the
10 Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, we talked about
11 them... to them about not just a patrolling
12 program, but we also talked about our special
13 constable. And we were looking at the courses that
14 we're giving as a special constable training,
15 versus the one for our police.

16 There are differences, but we were able to
17 identify the gaps by the competency model. What
18 competencies that they need to acquire in order for
19 them to become patrol officers.

20 So we looked at it in a way where "can we
21 develop a program where we can hire ten (10)
22 special constables for a period of two (2) years",
23 so it would be like an on-the-job training program.
24 And during those two (2) years, the Cree Nation
25 Government would pay to develop the program, offer

1 the program to our... the special constables, to
2 fill the gap between special constable to patrol
3 police... uh, police program. And it's something
4 that the Cégep believes that they can do.
5 Obviously, that they would look at the recognition
6 of acquired competencies process, all the
7 individuals would be interviewed, their work
8 experience would be taken into
9 consideration - 'cause the majority of them did
10 work two (2) years with us as special constable.

11 We would develop those modules for these
12 individuals, where the training could either be
13 given depending, in Rouyn or in our communities,
14 and the Cégep also said that, they would have the
15 trainers to do so and there wouldn't be a problem
16 for them to send their trainers in our communities
17 to give these modules.

18 So, ultimately, we're looking at... because,
19 like I said, the ten (10) already have the special
20 constable training, and I cannot find the number,
21 but I think it's seven (7) that also... - maybe
22 not - that also took the AEC program...

23 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

24 Yeah.

25 **MME NANCY BOBBISH :**

1 ... but didn't complete because of the physical
2 test. So those people, we would like to have a
3 short program for them, for them to become patrol
4 officers.

5 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

6 And...

7 **MME NANCY BOBBISH :**

8 It would give us an additional ten (10) patrol
9 officers in two (2) years.

10 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

11 And just to help us on that, the special constable
12 is not "un agent de la paix", he's not allowed to
13 wear firearms, he's not allowed to make arrest,
14 okay?

15 **MME NANCY BOBBISH :**

16 Yeah.

17 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

18 It's in the law that there can be some... special
19 constables they can help the police officers, but
20 they are not true police officers.

21 **MME NANCY BOBBISH :**

22 Yeah.

23 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

24 And what you're explaining us... explaining that
25 these people that were already special constable

1 had the experience, what they were missing is that
2 physical fitness, they couldn't pass the AEC,
3 l'Attestation d'études collégiales? Okay.

4 **MME NANCY BOBBISH :**

5 Uh-hum.

6 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

7 The problem is as simple as that.

8 **MME NANCY BOBBISH :**

9 Uh-hum.

10 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

11 As simple as that. Okay. But now, let's look at
12 the solution. Okay. Thank you.

13 **MME NANCY BOBBISH :**

14 In summary. Yeah.

15 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

16 So that would allow you to go and get very rapidly
17 six (6), seven (7) or eight (8) new officers,
18 police officers and...

19 **MME NANCY BOBBISH :**

20 The majority of them would be women.

21 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

22 Okay.

23 **MME NANCY BOBBISH :**

24 Again.

25 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

1 Good. Do you still have... we are still in the
2 challenge and the solution.

3 **MME NANCY BOBBISH :**

4 Well, yeah. So basically, the next step for us to,
5 you know, most likely we'd have to speak to the
6 Ministry of Public Safety, Security, and ENPQ to
7 see if this is even feasible. And then, if it is,
8 well, we would move forward in implementing and
9 developing this program for these individuals.

10 So that pretty much wraps everything up for my
11 on my side.

12 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

13 Okay. Unless... si vous avez des choses à ajouter
14 sur ces thèmes-là, on pourrait passer maintenant à
15 d'autres choses?

16 Mr. Bergeron, I'd like you now... because a
17 little bit later on, we'll be talking about some
18 problems, administrative problems that you had in
19 the past, regarding the filing, the procedures and
20 keeping of the books at the EEPF. And, first of
21 all, just... we'd like you to explain to us that
22 you recently pass from the PAMS to the Beyond
23 System. Just tell us, first of all, what it is.
24 What kind of a tool is it?

25 **M. DAVID BERGERON :**

1 Well, the PAMS is a... it's a... a computer
2 program, where you can generate the file itself,
3 the occurrence report, it contains like the
4 requestings to proceedings that transfer the whole
5 file to, basically to it, that was the old system
6 that we used to use at the EEPF back then. I'm not
7 too acquainted with the PAMS 'cause I've never
8 worked with the PAMS. I was already... when I came
9 to the EEPF, it was already in a transition to the
10 Beyond System.

11 So basically, the PAMS was the tool that was
12 with the police force EEPF and some of the
13 detachment were already using before it... before
14 it became EEPF.

15 Now we're using a system called Beyond, made
16 by ICO Solutions, a company that's in Shawinigan.
17 It's the same principal, you know, the generation
18 of the documents are created by a computer program,
19 the occurrence report is prepared there, inside it.

20 Right now, we're still touching... - how can I
21 say this... We're still discovering the program
22 itself. You know, there's a lot of potential to
23 it. We need to make sure that, when we identify a
24 problematic on it, that we can be able to do a
25 transition. You know... one of the... one of the

1 items that we have right now is, to transfer the
2 information of an occurrence file directly to a
3 requesting to institute proceeding, you know, to
4 shorten the delay of time writing,...

5 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

6 Okay.

7 **M. DAVID BERGERON :**

8 ... 'cause you know, we want to be on the field
9 more often than being stuck in the police station
10 and writing reports all the time. And especially
11 when you have to do your local laws or if I should
12 say, the bylaws, the old bylaws now became laws.

13 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

14 Okay.

15 **M. DAVID BERGERON :**

16 You know, it is time consuming. So by using this
17 kind of computers... the computer's system you
18 know, and programs, we're just, like, starting to
19 get more and more acquainted to it, it still in
20 development and... it's a good challenge that we
21 have.

22 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

23 It's a challenge, but did you say that it was a
24 system "plus performant"?

25 **M. DAVID BERGERON :**

1 It is. The Beyond system is a... you know, it does
2 a lot of... there's a lot of modules in it, you
3 know, it could be... there's different kind of
4 modules where you can... use, but right now, what
5 we... what we're trying to do is make sure that
6 we're able to integrate all of our files in it.

7 Basically, you know, it keeps our records, it
8 keeps... it can make us our own statistics on... on
9 what we need at the same time. It's like... it's
10 like we said, we're still in a learning process
11 with the whole system, but it gathers a lot of
12 information.

13 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

14 Okay.

15 **M. DAVID BERGERON :**

16 When it's well used.

17 **Me PAUL CRÉPEAU :**

18 Okay. I'm passing through the Beyond system
19 because now I'd like to talk about two... two
20 subjects we know we've talked a little bit about,
21 and we've asked some information at the EEPF Police
22 Force. One is... one of them is the follow up on
23 Mr. John Phillip Bosum, who testified in Montreal
24 last March, while we were there. Mr. Bosum, just
25 to kind of a resumé, Mr. Bosum testified with his

1 wife and his son, Nigel Bosum, who told us about
2 his problem that he had with... in the community.

3 At the end of his testimony, Mr. Bosum gave us
4 a letter - which is P-488.

5 In this letter... and he said to the
6 Commissioner that he had given this letter, which
7 was kind of a complaint, to the local Band Council,
8 local Chief, in June two thousand... two thousand
9 sixteen (2016).

10 He gave this letter, he wanted to complaint
11 about the conduct of a few police officers, and he
12 asked the Chief if he had to send it personally to
13 the Chief of police and... a long list of officers,
14 and then he said that, no, the Chief of police or
15 the... Council, told him "no, it's not necessary,
16 we'll take care of it and you'll get some
17 information."

18 We've asked at the Commission to get a follow
19 up on this letter and what was... what was said,
20 what was done with this letter, to give back some
21 answers to Mr. Bosum.

22 I understand, from the answers that we got,
23 that this letter was not... it was not possible to
24 locate this letter. People remembered having heard
25 about it at the Council, but nobody can find this

1 letter. Now, it... there seems to be a problem
2 where someone is complaining about the police... a
3 police officer or some constable - this is not the
4 point of the matter - but the complaint is lost and
5 there's absolutely no answers given to this
6 citizen.

7 Can you confirm this... this is the way it
8 happened in this... in Mr. Bosum's file?

9 **M. DAVID BERGERON :**

10 Yeah. Yes I do confirm, Mr. Commissioner.

11 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

12 Okay. Starting from there, okay, how can... how
13 can this system that you are now developing, and
14 you're saying that your putting up in places a lot
15 of new structures, new procedures, how can we
16 prevent something like that from happening again?
17 I mean, let's look at the future. There seems to
18 be a problem, no follow up, something is lost, what
19 can be done so that it won't happen again?

20 **M. DAVID BERGERON :**

21 Okay. At the EEPF, we do have a policy in place
22 and it was there a few years back already - my
23 predecessor, you know - we even had training, I
24 mean, the lieutenants, all the senior officers did
25 have training on the discipline area measures. One

1 of them, you know, is when you receive an
2 allegation, even back then, you know, I was not
3 there in two thousand sixteen (2016), so I can't
4 say or assume what the person did back then. But
5 there is a procedure. When a person mentions you
6 about a misconduct of a police officer, as a
7 lieutenant or a senior officer, you have the
8 obligation to inform the inspector of
9 administration, where you at least try to get their
10 name and the address of the individual, and then
11 you sent him a letter regarding the allegation and
12 what are the options he can use on that.

13 You know, when I was... when this... Mr. Bosum
14 allegation, when it came back then, you know, was
15 not something we would know, so I've never seen the
16 letter personally when I was there as a lieutenant
17 in Mistissini.

18 But one of the fact in there is... you know
19 that something should... of course, I guess,
20 something should have been done of course, but the
21 thing is our side, when we receive information,
22 what we did is we did send the information, not too
23 long ago to Mr. Bosum, on the... what he could have
24 been... what he could do. Especially, we referred
25 him to the Déontologie policière on that subject.

1 So a letter was drafted, signed and sent to him.

2 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

3 Okay. That's recently when you discovered...

4 **M. DAVID BERGERON:**

5 Yeah, exactly.

6 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

7 ... following our request this summer, you
8 discovered that this letter was missing and, now
9 you do a kind of follow up on that with Mr. Bosum?

10 **M. DAVID BERGERON :**

11 It is... It is, 'cause we do have a procedure,
12 it's just that, you know, making sure that it's in
13 place, making sure that the senior officers
14 understand and they abide by it, it's something
15 that we need to continue informing our staff about
16 it. You know, they had the first training on it
17 and we had another refresher on it, and I think the
18 question of disciplinary has to be brought up more
19 often to the senior... the management level.

20 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

21 And we don't want names here, but, were you able to
22 be in file... where was the problem or who was the
23 problem? How come this letter... Were you able to
24 discover why it wasn't properly taken care of at
25 the time that was given to a police officer?

1 **M. DAVID BERGERON :**

2 Well, whether... not without mentioning any names,
3 you know, we go... as soon as you receive an
4 allegation, you go under Section 12, you know,
5 basically you have the name of the person who
6 knows, he came to the police station.

7 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

8 Okay.

9 **M. DAVID BERGERON :**

10 And, as a manager, you know who it is, you have the
11 name, you have an address, you make sure you draft
12 up a letter and you send... you inform your
13 administration that the... this person came over to
14 want to... and wanted to make a complaint against a
15 police officer. You know, you have such an
16 allegation. Even though if you don't have all the
17 information, well at least you have the duty to
18 send it back to the inspector, and, which in return
19 he will send a letter to that person.

20 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

21 What...

22 **M. DAVID BERGERON :**

23 And that...

24 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

25 Yes.

1 **M. DAVID BERGERON :**

2 ... this issue... I'm going to also invite, you
3 know, Jacques Letendre, because he has more
4 knowledge on the...

5 **M. JACQUES LETENDRE :**

6 Okay. In French? English? What?

7 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

8 As you wish.

9 **M. JACQUES LETENDRE :**

10 Okay. Pour éviter toute confusion là, le système
11 Beyond et le système PAMS n'ont rien à voir avec un
12 cas comme ça.

13 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

14 O.K.

15 **M. JACQUES LETENDRE :**

16 Le système Beyond et PAMS sont là pour gérer des
17 dossiers opérationnels, de l'ouverture à la
18 fermeture, à la fin des procédures judiciaires.

19 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

20 Uh-hum.

21 **M. JACQUES LETENDRE :**

22 La disposition des exhibits... tout ce qui est
23 requis dans le cheminement du dossier.

24 Quand on parle d'une lettre de plainte du
25 public sur un comportement, sur une allégation, ça

1 rentre dans les dossiers administratifs qui ne sont
2 pas inclus dans Beyond ou PAMS.

3 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

4 O.K.

5 **M. JACQUES LETENDRE :**

6 Qu'est-ce qui devrait se produire. Les
7 vérifications du directeur Bergeron nous ont amenés
8 à savoir qu'il y a une personne qui en a entendu
9 parler, verbalement, c'est le directeur du poste, à
10 ce moment-là. Qu'est-ce qui aurait dû se produire?
11 Son réflexe c'est d'enclencher immédiatement
12 l'article 12 du Code de déontologie policière du
13 Québec, c'est-à-dire de rapporter cette
14 information-là par écrit au directeur, pour que lui
15 puisse envoyer un avis au commissaire et au
16 plaignant sur ses droits. Est-ce que ça clarifie
17 un peu?

18 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

19 Oui, oui. Ça va. Alors ça ne nécessite pas une
20 alimentation au système Beyond dans ce coin-là...
21 dans ce cas-là, parce que c'est une allégation en
22 vertu... en matière de déontologie policière.

23 **M. JACQUES LETENDRE :**

24 Exact.

25 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

1 O.K.

2 **M. JACQUES LETENDRE :**

3 Si ç'avait été une allégation où est-ce qu'on...
4 une portée criminelle, "j'ai vu le policier X en
5 train de... " ... Ah. Là c'est un autre... là un
6 ouvre un dossier criminel. Vous comprenez?

7 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

8 Oui.

9 **M. JACQUES LETENDRE :**

10 Tout de même, le commissaire à la déontologie
11 aurait été informé.

12 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

13 Uh-hum. O.K. There's another... unless you have
14 something to say?

15 **M^e FRANÇOIS DANDONNEAU :**

16 Just a small clarification. You mentioned earlier
17 that the letter from Mr. Bosum has been sent to
18 three (3) recipients. The main recipients being
19 the Chief of Mistissini at the time, remember, the
20 deputy Chief of Mistissini and the director
21 general. And the police officer who may have...
22 who was alleged to have arrest Mr. Bosum's son...

23 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

24 Yes.

25 **M^e FRANÇOIS DANDONNEAU :**

1 was in Cc, as was the Mistissini detachment.

2 **M. DAVID BERGERON :**

3 Uh-hum.

4 **M^e FRANÇOIS DANDONNEAU :**

5 No one, at the Cree Nation of Mistissini has a copy
6 of this letter, nor do any of the people Cc'ed on
7 this letter. Do we have any indication that... of
8 this letter being sent?

9 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

10 Or given to the...

11 **M^e FRANÇOIS DANDONNEAU :**

12 Or given or delivered in hand with a proof of
13 receipt, do... is there anything?

14 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

15 No. The... Mr. Bosum says... stated it was... he
16 gave it to the Chief, with whom he was talking, and
17 he asked him if it was necessary to send it to all
18 the other people...

19 **M^e FRANÇOIS DANDONNEAU :**

20 Okay.

21 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

22 ... and the Chief said "no, I'll do it."

23 **M^e FRANÇOIS DANDONNEAU :**

24 Okay.

25 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

1 Okay?

2 **M^e FRANÇOIS DANDONNEAU :**

3 Thank you.

4 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

5 Anyway. I invite... I invite you to read P-418 for
6 its content. Okay.

7 There's this other file where we won't be
8 naming the people regarding a grandfather who put
9 up a complaint in two thousand eleven (2011)
10 regarding sexual assault by one individual, in
11 Chisasibi, regarding his daughter who was three (3)
12 years old.

13 There were some requests sent to your office,
14 some answers, and we'd just like to know... and
15 again, I'll make kind of a resume, if you want, and
16 you tell me if it's right with you, that this
17 grandfather made a complaint to one officer in
18 Chisasibi, on the... on June twenty-third (23rd) two
19 thousand eleven (2011) regarding his granddaughter,
20 who had been sexually assaulted by a man, that he
21 identifies. And in his complaint, he says that,
22 this man is the brother of an officer in Chisasibi
23 Police Force. So, talking with an officer... the
24 officer who received the complaint, there was
25 question... there was mention that this file would

1 be transferred to another police force who would
2 investigate.

3 The complaint of this... of the complainant
4 says that he's been asking questions again and
5 again since two thousand eleven (2011), without
6 receiving any kind of news, information from
7 nobody, and he was asking what happened with his
8 complaint regarding a sexual assault.

9 And on that, I believe that the answer that we
10 we received from you - and I don't want to put it
11 up because there are names in it - was that the...
12 the officer received the complaint, gave it to his
13 officer, who was a lieutenant in this station, and
14 it was supposed to be transferred to la Sûreté du
15 Québec in Radisson, which told us that they never
16 received anything. So it seems that this file was
17 completely lost, in two thousand eleven (2011), but
18 again, the complainant says "I've been asking
19 questions a few times, he said, in two thousand
20 twelve (2011)", and again to other... to officers
21 who were always saying, "we'll contact you, we'll
22 contact you", and he never received any kind of
23 information.

24 Now this is a criminal matter, complaint,
25 which seems to be... to have been lost, we say in

1 French "dans les craques du plancher", it fell
2 somewhere, nobody know where this complaint is,
3 they don't find, again, the original from the
4 complaint, but they have a file on it.

5 Can you... is it the way that it was, as you
6 see it, at the EEPF?

7 **M. DAVID BERGERON :**

8 Well, if you... in the context you put it, that's
9 how it happened.

10 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

11 Yeah.

12 **M. DAVID BERGERON :**

13 It's... - I'm sorry. It's how it happened. But,
14 you know, coming back to my appointment as a
15 director my predecessor, Reggie Bobbish, had
16 already identified certain files that needed to be
17 investigated. But at the same time this... and it
18 gave me the idea at the same time that we had to
19 hire special investigators. Even before receiving
20 this kind... the request from the Commission
21 itself.

22 So, by... what we did is we hired, with the
23 help of HR, two (2) special investigators that were
24 retire, one from the Sûreté du Québec, who was as
25 specialist in sexual assault, and also another one

1 from the SPVM, a female investigator. They're...
2 both of them are specialized in sexual assault.
3 They're able to do multi-sectoral agreements and
4 they understand all the protocols and everything
5 that needs to be done.

6 So when we received that request, for us, you
7 know, it was troubling and, at EEPF, you know, we
8 have to apologize to this kind of situation, you
9 know, it's not something that we... we're happy to
10 hear about, but we do understand that there's a
11 necessity of working and making sure that there is
12 sufficient follow ups made on this.

13 For this person, you know, I was happy that...
14 you know, when we received this, what we did right
15 away is we sent these special investigators to
16 meet... restart, re-redo the investigation on that.

17 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

18 Okay. This is taken care of that file. But now
19 we're going back to the problem which seems to be
20 that the file was lost or it was never properly
21 filed; maybe this is the problem, how can you
22 investigate when you don't know that you have a
23 file to investigate. So, were you able to identify
24 the problem in that case, so that your new
25 procedures can take care of this kind of problem,

1 and maybe make sure that it won't happen again.

2 Were you able to put the finger on the problem?

3 How come it wasn't properly filed or lost?

4 **M. DAVID BERGERON :**

5 No, I think one of the issues in there was the fact
6 that, you know, he was naming a police officer in
7 question in there. And the thing is, we want to
8 make sure, you know, that some of the files, when
9 you have a police officer in question, we don't
10 want all the officers to start reading the file
11 or... you know, we want to have some... certain
12 confidentiality issue on that issue... especially
13 on that matter. That's something we raised with
14 the new Beyond system and, just recently, they were
15 able to give, like, administrative passwords for a
16 file. So we do have an active file, with an
17 officer implicated, where it's generated with a
18 password, so nobody has access to the... to the
19 file itself, so technically, no... with all
20 criminal files that are open now, the officer can
21 request that that file be locked if there's... if
22 there's a confidentiality issue there.

23 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

24 Which didn't exist at the time when the officer, on
25 on good faith, decided not to file the dossier

1 because he was afraid that his partners at the same
2 station could have access to it?

3 **M. DAVID BERGERON :**

4 That was the concern then. But like I said, I'm
5 not a specialist in PAMS, but that was...

6 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

7 That was his concern.

8 **M. DAVID BERGERON :**

9 Exactly.

10 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

11 And today, with your new systems, there are ways to
12 contourner this kind of problem with password.

13 **M. DAVID BERGERON :**

14 Exactly. There is ways to protect the file which
15 implicates certain people or when it gives a
16 certain identification of where we want to make
17 sure it stays more confidential in nature.

18 Therefore, we are able now to put passwords in it.

19 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

20 Yeah. Okay. Now I'd like... starting from there,
21 I'd like, maybe, to discuss now the system, where
22 citizens can put complaints against police
23 officers. Okay? I know it is not easy, but, you
24 have transferred to the Commission a list of files.
25 We don't want to look into it, but, first of all,

1 would it be exact to say that since the existence
2 of the EEPF in two thousand eleven (2011) up to
3 now, is it right to say that there were... I
4 counted seventy (70) or eighty (80) files, where
5 there are either disciplinary questions, criminal
6 charge or deontology charge [against] people
7 working for the EEPF?

8 **M. DAVID BERGERON :**

9 That's the document we received, that's the...

10 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

11 Okay. A seven (7) page document.

12 **M. DAVID BERGERON :**

13 It is.

14 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

15 Okay. It looks like a lot. Are you able to
16 compare yourself with other police force on that
17 matter?

18 **M. DAVID BERGERON :**

19 No. Remember when I said, you know, in two
20 thousand ten, two thousand eleven (2010-211), we
21 have to merger all the nine (9) communities.
22 Everyone had different kinds of working conditions,
23 had working strategies. It was different. And
24 standardizing the whole EEPF at the same time must
25 have brought... must have raised, like, concerns.

1 You know, like I said, some communities didn't want
2 to... some communities didn't want to join the
3 EPPF, some forces. And, you know, we did have a
4 problem on that. But I think Jacques might have
5 part of the answer to that response and I'll come
6 back on it.

7 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

8 Okay.

9 **M. JACQUES LETENDRE :**

10 First, the list you have there is for active cases.
11 This is what you ask for.

12 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

13 Okay.

14 **M. JACQUES LETENDRE :**

15 Your question was that since we've begun...

16 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

17 Okay. It is not just happen...

18 **M. JACQUES LETENDRE :**

19 It would have been more.

20 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

21 Okay.

22 **M. JACQUES LETENDRE :**

23 There would have been more. Okay? Now,
24 statistically, we're roughly at ten percent (10 %).
25 Across Canada, different police forces, average:

1 three percent (3 %). Okay? That is not for
2 serious criminal cases. It could be for coming
3 late for work, your shoes, the way you dress,
4 you're not according to rules and regulations or
5 the Disciplinary Code,...

6 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

7 Okay.

8 **M. JACQUES LETENDRE :**

9 ... stuff like that. Obviously, if you look at the
10 list, we started in two thousand eleven (2011), not
11 too many cases. Two thousand twelve (2012), more
12 cases. Thirteen (13), fourteen (14), fifteen (15),
13 and up to what you see now. First, we started by
14 telling the officers, "you know, there is a change
15 now, the EEPF is there, we're going to enforce the
16 discipline and all that." So gradually, we came to
17 what this number is. I don't know whether I'm
18 answering your question right, okay?

19 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

20 Yes. Okay.

21 **M. JACQUES LETENDRE :**

22 I think. Uh, it shows that, changing a culture,
23 from being small groups to professionalising a
24 force, there's a... it's quite a challenge.

25 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

1 Okay.

2 **M. JACQUES LETENDRE :**

3 And... well, what this schedule shows also, is that
4 the EEPF is not trying to... is acting on all
5 the...

6 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

7 Uh-hum.

8 **M. JACQUES LETENDRE :**

9 ... allegations.

10 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

11 Okay.

12 **M. JACQUES LETENDRE :**

13 We're not trying to, you know...

14 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

15 Hide the problem...

16 **M. JACQUES LETENDRE :**

17 ... hide...

18 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

19 ... under the carpet. Okay.

20 **M. JACQUES LETENDRE :**

21 No, we're coming up and, as you see, some of the
22 sanctions imposed are quite severe.

23 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

24 Uh-hum.

25 **M. JACQUES LETENDRE :**

1 I mean, several officers were suspended without
2 pay.

3 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

4 Okay. Now we're talking about and... maybe it's
5 the first time that we're talking about this in...
6 at the Commission, but, there are three (3) kinds
7 of complaints that can be made regarding a police
8 officer. We are talking about disciplinary, coming
9 late to work, being... not being dressed properly
10 according to the rules, internal rules of the
11 police station. There are the ones regarding
12 déontologie policière, would I say something
13 like... abuse of power or people... conducts which
14 are not properly criminal, according to the
15 Criminal Code of Canada, but which are, most of the
16 time, abuse of....

17 **M. JACQUES LETENDRE :**

18 Yeah.

19 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

20 ... power.

21 **M. JACQUES LETENDRE :**

22 Ethics, deontology,...

23 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

24 Oui.

25 **M. JACQUES LETENDRE :**

1 ... direct relation between the citizen and the
2 police officer that is on duty.

3 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

4 Yeah. Only on duty.

5 **M. JACQUES LETENDRE :**

6 While he's on duty.

7 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

8 Okay.

9 **M. JACQUES LETENDRE :**

10 Okay? Let's say he has a... he's drunk at the
11 shopping mall, on an evening. Everybody knows, in
12 the community, he's a police officer. Okay? He
13 might be subject to disciplinary measure there.

14 Why?

15 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

16 Yeah.

17 **M. JACQUES LETENDRE :**

18 Because he's probably doing something against one
19 of the local laws,...

20 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

21 Uh-hum.

22 **M. JACQUES LETENDRE :**

23 ... okay, plus, his behavior, you know, may
24 jeopardize the reputation of the EEPF and the
25 justice, you know, he's a member of the... of the

1 police force and "look at that, look at that kind
2 of behavior." So that would fall... that would
3 fall under discipline.

4 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

5 Because he's not working.

6 **M. JACQUES LETENDRE :**

7 But if he was on duty...

8 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

9 Okay.

10 **M. JACQUES LETENDRE :**

11 If he was on duty, oh! that would... could be
12 discipline, but it would also be ethics, and this
13 is where you would have an impartial body, the...

14 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

15 Commissaire.

16 **M. JACQUES LETENDRE :**

17 ... Commissaire.

18 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

19 Okay.

20 **M. JACQUES LETENDRE :**

21 Does that answer?

22 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

23 Yes. And then there's a third entry, which would
24 be a criminal conduct, a complaint against a police
25 officer, who would... there would be allegations

1 that he had beaten somebody while on the job.
2 Okay? This is the third kind of offence, where
3 the... your police force would be called to act
4 upon. Okay? Right. When you were saying... yes?

5 **M. JACQUES LETENDRE :**

6 The last one, "criminal allegation". As soon as we
7 get that criminal allegation,...

8 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

9 Hum.

10 **M. JACQUES LETENDRE :**

11 ... we have to report it to the MSP...

12 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

13 L'allégation...

14 **M. JACQUES LETENDRE :**

15 ... - Minister of Public Security.

16 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

17 Yeah.

18 **M. JACQUES LETENDRE :**

19 And that is done on a paper.

20 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

21 Uh-hum.

22 **M. JACQUES LETENDRE :**

23 You know, we have a paper trace every time. And as
24 much as possible, ninety-eight percent (98 %) of
25 the cases, we prefer to have a different

1 police organization to do the investigation.

2 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

3 Okay. And in your community today, with the new
4 power of the Bureau des enquêtes indépendantes, it
5 will be most of the time transferred if it
6 regards...

7 **M. JACQUES LETENDRE :**

8 BEI will look at certain group, including sexual
9 aggression,...

10 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

11 Okay.

12 **M. JACQUES LETENDRE :**

13 ... allegations against a police officer.

14 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

15 Okay. Now we have... yes, Mr. Bergeron.

16 **M. DAVID BERGERON :**

17 I just wanted to make it clear, you know. For us
18 at the EEPF, it is... we take... we take the matter
19 very seriously on the conduct of our officers.

20 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

21 Um-hum.

22 **M. DAVID BERGERON :**

23 For us it's a... there's an importance and every
24 time that we do receive an allegation, whether
25 it's on ethics, criminal, we submit the

1 information.

2 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

3 Okay. This is... now I'm going back to the first
4 question. When I said these... are these numbers,
5 that you sent... Mr. Letendre said it was ten
6 percent (10 %) while Canadian average was around
7 three percent (3 %). Was it only regarding
8 internal or disciplinary action or the total of all
9 three kinds of, I would say offense? Okay?

10 **M. DAVID BERGERON :**

11 Yes, it is the total of all three (3) kinds,
12 because when you compare with elsewhere...

13 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

14 Okay.

15 **M. DAVID BERGERON :**

16 ... in Canada, they don't necessarily have the
17 Ethics Commissioner the same we have in Québec.
18 So, we call them "wrong doings", whether they're
19 criminal, ethics or discipline.

20 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

21 Okay.

22 **M. DAVID BERGERON :**

23 Okay. Of course, the span is, you know, quite
24 wide, and I would like to add that, the list you
25 have is not only for Cree officers. It doesn't

1 Differentiate; some of them...

2 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

3 Uh-hum.

4 **M. DAVID BERGERON :**

5 ... contractual officers. Only by the number can
6 we identify who has...

7 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

8 Okay.

9 **M. DAVID BERGERON :**

10 ... actually done it.

11 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

12 Okay. Who's subject to the wrong doing. And did
13 you look into the... I'm just looking at the
14 numbers. Are there differences between your own
15 statistics and the Canadian statistics or the
16 provincial statistics, are they different between
17 the subject of the complaint being a simple
18 officer, un agent de la paix, or officers being
19 lieutenants, captain? Is there a difference
20 between your statistics and the national or
21 provincial statistics on that? I mean, can you
22 evaluate yourself, regarding a number of complaints
23 against the EEPF and what is done... what happens
24 elsewhere?

25 **M. JACQUES LETENDRE :**

1 I think what you're asking me is whether more
2 senior officers than the rest...?

3 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

4 Yeah.

5 **M. JACQUES LETENDRE :**

6 Okay. I don't have the exact statistics, but by
7 experience, obviously, it's yes. Look at the
8 number...

9 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

10 Uh-hum.

11 **M. JACQUES LETENDRE :**

12 ... of the senior officers you have on your list.
13 It's way more than what I have seen throughout my
14 professional experience,...

15 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

16 Okay.

17 **M. JACQUES LETENDRE :**

18 ... even as a... at the time that I was in charge
19 of internal affairs. Senior officers... it's not
20 that they are protected but they grew up through
21 the ranks and part of the reason why they are
22 become... they have become senior officers, it's
23 because of... they have credibility, their past,
24 you know, their... they have behaved, their absence
25 of disciplinary measures and all that. So, to

1 answer your question, there is more senior
2 officers... and most of senior officers were
3 inherited from previous organisation. They were,
4 in the past, maybe some of them, several of them
5 were directors of their own local police force,...

6 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

7 Okay.

8 **M. JACQUES LETENDRE :**

9 ... when they integrated the EEPF, they were
10 granted several ranks, most of them lieutenants.

11 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

12 Okay. Starting from there. There seems to be
13 something that needs to be... amélioré. What is
14 the plan? How can you... how can we start from
15 there, seeing that there's a problem which is more
16 acute at the EEPF than nationwide or provincial
17 wide. How... what can you do to try to get this
18 figure to be more normal in the next few years?
19 We're looking to the future.

20 **M. DAVID BERGERON :**

21 Well, that's a very... that's a good question. But
22 the thing is, you know, being already... being
23 there only for six (6) months, there's things we're
24 identifying, now there's issue that we raised...
25 most at the meeting, we discussed about ethics.

1 We're to a point that, we do our... we are going to
2 have to create a comity, ethics comity, within our
3 ranks of the senior officers. We're going to have
4 to make this happen and explain, what needs to be
5 done in there. But that's a discussion I already
6 had with some of the senior officers, not all of
7 them, but it's... we have to start doing something,
8 'cause, yes, we need to identify what's bringing
9 all these problematics as a senior officer. We
10 have to show the example to our officers. So
11 therefore, we have to raise that question. We were
12 just like "we're on top of everything, but right
13 now, we're just like... "on flatte, on est sur la
14 surface seulement." We need to go deeper.

15 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

16 Okay. Yeah?

17 **M. JACQUES LETENDRE :**

18 You know, as you said earlier, you know, it's quite
19 an endeavour setting up the EEPF. Okay. It would
20 have been wishful thinking from the start, that we
21 would not have had these cases...

22 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

23 These kind of cases.

24 **M. JACQUES LETENDRE :**

1 From the time we had the first director, he sent a
2 clear signal that, "from now on, I want to run a
3 professional police force, I want you guys to
4 behave, you know, like professionals." He set up,
5 within the policing bylaw, a clear code of ethics,
6 you know, compare a Code of discipline, comparable
7 to what is done elsewhere in the province of
8 Quebec. And then, he became, by trying to
9 sensitize the people, how... what I would like to
10 see as behavior. Some of them changed, some of
11 them did not, and what you see, it was enforcement
12 of the Code after.

13 What I foresee, is that... especially with
14 David Bergeron taking over, is that this is going
15 to continue, the force, the staff, they know he
16 means business in that regard. So, if they're
17 going to... they know what the expectations are,
18 they know what the consequences will be, and we...
19 of course, and then the third element it's... we
20 have to continue, like we did this winter, with a
21 training...

22 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

23 Yeah.

24 **M. JACQUES LETENDRE :**

25 ... specific on...

1 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

2 Ethics.

3 **M. JACQUES LETENDRE :**

4 ... ethics, it covers by this also, discipline.

5 And I look forward the really, I look forward that

6 this is a clear signal that the EEPF wanted to

7 change things, you know.

8 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

9 Okay.

10 **M. DAVID BERGERON :**

11 Sorry, Maître, I just want to add something else at

12 the same time. But, adding to all of this, you

13 know, we know we have to stay focus on it, and at

14 the same time, this is why it's important that

15 we... what we did in our changes, as an

16 organisation, we focus a lot on communication.

17 We've added weekly conference and phone conferences

18 for the lieutenants, to speak operationally about

19 the administration, the operations... the

20 investigation issues that they have within their

21 detachment. And, at the same time, we encourage

22 our lieutenants to take part in discussion with

23 their staff about ethics. You know, we're starting

24 from the top, and we are just hoping that the

25 message goes all the way down, and we need to make

1 sure that the message goes all the way down. So
2 this is why, at the headquarters, we expect, from
3 our lieutenants, to submit us their monthly
4 meetings that they have with their lieutenants.

5 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

6 Okay.

7 **M. DAVID BERGERON :**

8 Usually it's quarterly, but usually they have it
9 and we receive the information. But that a subject
10 we have to keep continually discussed with our
11 officers.

12 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

13 In follow up with...

14 **M. DAVID BERGERON :**

15 Exactly.

16 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

17 ... the lieutenant, where... to see what they've
18 done, the subject of the... local training? Would
19 you call it local training? The lieutenant with
20 his officers in his station?

21 **M. DAVID BERGERON :**

22 Exactly. It's part of the communication process,
23 you know. We have... we've identified certain
24 things that what we need to improve. Communication
25 was one of it. So therefore, you know, we've added

1 like phone conferences every... it used to be
2 monthly, now we've added them to every week. It's
3 between lieutenants and a captain, and sometimes a
4 higher management will go in if they're available.
5 But after that, at the headquarters, we do have our
6 own meetings once in a while, when we're able to
7 all get ourselves together, just to make sure we're
8 able to discuss what was discussed with their
9 lieutenant, where there are the things that can be
10 supported by the headquarters for them.

11 At the same time, you know, when we give an
12 issue, we need to make sure that it goes... it
13 follows through all the way down. Same thing for
14 the ethics, you know. But the ethics is something
15 that we bring up, I'm not going to say every
16 meeting, but regularly there's something about
17 ethics I bring up, and just make sure that we try
18 to show the example. And it has to go all the way
19 down.

20 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

21 Okay. We've been talking a lot about the people...
22 working and attitude of the people. I'd like to
23 talk a little bit about the infrastructure, the...
24 And we'll be talking a little bit about problems
25 that you had in the... two (2) deaths in the cells

1 of the... which is... what is now the EEPF, one in
2 two thousand twelve (2012) in Waskaganish, one in
3 two thousand thirteen (2013).

4 The one in two thousand thirteen (2013) in
5 Mistissini, there was a recommendation from the
6 coroner's office, where there was a suggestion
7 that, the EEPF asked the ministère de la Sécurité
8 publique for an inspection of its structures,
9 procedures, regarding the prevention of suicide, or
10 death, whatever, in its cell.

11 Question. Was it done? Was it asked to the
12 ministère de la Sécurité publique or was there any
13 kind of inspection, regarding your process for
14 keeping or safekeeping of people in the cells?

15 **M. DAVID BERGERON :**

16 There was an inspection done, a little bit further,
17 but we have to come back to the context. You know,
18 when these things happen, by the time we receive
19 the coroner's report, there was a certain delay and
20 my predecessor back then had issued already
21 information on that. And plus, also we did have
22 the... policies and procedures in place. But to go
23 more technical about this, I have one of the...
24 Jacques can be able to answer more about the...
25 this investigation.

1 **M. JACQUES LETENDRE :**

2 Following this incident,...

3 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

4 Uh-hum.

5 **M. JACQUES LETENDRE :**

6 ... director Bobbish had asked me to look at what
7 was being done, let's say at the Service
8 correctionnel du Québec, in jails: how do they
9 proceed when they have those cases. Okay? So,
10 with the information that I gathered, director
11 Bobbish issued an instruction, that you have
12 received, on how to deal with people highly under
13 the influence or in... en détresse psychologique
14 and... So by that time, we had not yet received
15 the coroner's report.

16 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

17 Okay.

18 **M. JACQUES LETENDRE :**

19 But, already by early two thousand thirteen (2013),
20 I believe it was in April two thousand thirteen
21 (2013), director Bobbish issued an instruction to
22 all his staff, on measures to take whenever we're
23 putting someone in our detention facilities and
24 that person is under heavily intoxicated or in
25 psychological distress.

1 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

2 Yes. There could have been incident, prior to
3 this, that some people were left... we're aware
4 that there were incident where some people were
5 left unguarded, where the people who... were
6 supposed to guard people in cell, left the station.

7 **M. JACQUES LETENDRE :**

8 Yes.

9 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

10 Okay.

11 **M. JACQUES LETENDRE :**

12 Yes. And that, when it's... we are aware of this,
13 it automatically triggers a disciplinary
14 investigation and consequences.

15 But at times, Sir, there are some...
16 situations that are very complicated. Let's say
17 you have someone in the cell, and that person is
18 not under psychological distress, is not heavily
19 intoxicated, you're alone, you're working, and you
20 have a phone call, someone is complaining of
21 domestic violence and it's active. You try to
22 contact a cell guard, none are available. What do
23 you do. Okay, this becomes almost a dilemma,...

24 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

25 Yeah.

1 **M. JACQUES LETENDRE :**

2 ... okay? But this is an example.

3 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

4 Uh-hum.

5 **M. JACQUES LETENDRE :**

6 But on the other hand, let's say we... you know,
7 the situation is actually critics, the one you have
8 in your cell is under heavy influence and you get a
9 distress call, your answer is just as good as mine,
10 is that, we would like the officers to be able to
11 have access to cell guards at all time,...

12 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

13 At all the times, yeah.

14 **M. JACQUES LETENDRE :**

15 ... but the fact is, if there is a marriage in
16 town, most people are invited there and
17 basically... or if the Montreal Canadiens are
18 playing in the playoffs, try to get someone to come
19 to do the guarding, you know, that's the reality
20 we... that's...

21 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

22 In which... in which you live ...

23 **M. JACQUES LETENDRE :**

24 Am I clear?

25 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

1 ... in some of the smaller communities?

2 **M. DAVID BERGERON :**

3 Exactly. Exactly. And I just want to add the
4 fact, you know, there are other instances where we
5 have to detain a person. You know, if you look
6 under the P-38 Law...

7 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

8 La Loi sur la Protection de la...

9 **M. DAVID BERGERON :**

10 Santé... oui.

11 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

12 ... de la santé là, mentale? Oui.

13 **M. DAVID BERGERON :**

14 Exactly. You know, it's not all... - dispensaire -
15 the clinics, they're not all equipped to be facing
16 with that, and there is an issue. If we're going
17 to bring a person to a clinic that has a mental
18 disability, that's under the influence of alcohol,
19 basically, there not able to keep that person
20 there, so what they'll do is send him back to our
21 cells, and we're not... it's not the proper way to
22 handle this situation. So it kind of becomes a
23 dilemma at the same time, you know; am I doing a
24 favor by assisting the nurse by putting this person
25 to a cell where I know that person needs someone to

1 talk to? At the same time, if I get another call,
2 you know, I have to... we have to be just about
3 everywhere.

4 But, it is an issue, it is of importance,
5 because you know, our officers didn't receive the
6 P-38 training. At the same time, that's something
7 we need to develop with... in partnership with the
8 Cree Health Board. It seems that we're lacking
9 equipment, it seems to maybe the clinics at the
10 same time are lacking the proper equipment, des
11 salles de contention, these are things maybe I
12 don't know that they have là.

13 But then again, you know, for us, it raises
14 concern. You know, if I'm going to have two
15 officers to watch over a person at a clinic,
16 automatically I have no more... nobody in the
17 community. So, even for me to start looking for a
18 security agent, for looking for somebody, it's time
19 consuming.

20 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

21 When you can have emergency calls at the same time.

22 **M. DAVID BERGERON :**

23 Exactly. So sometimes, you know, a nurse will...
24 Basically, in most of the time, what we've seen is,
25 they'll ask us... they'll ask us to bring them back

1 in the cell, and we have to keep an eye on the
2 person, we have to inform the person that's there
3 to keep a close eye on the individual. But at the
4 same time, you know, when I was appointed
5 lieutenant in two thousand seventeen (2017), for me
6 it was a priority, to make sure that my cellblock
7 was in proper condition. So therefore, I wanted to
8 make sure that all these policies and procedures
9 regarding a detainee in the cellblock, we made... I
10 made in Mistissini, it was the... un
11 cartable - binder -...

12 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

13 Uh-hum.

14 **M. DAVID BERGERON :**

15 ... there, and I informed the officers about it,
16 back in Mistissini. And I did the same procedure
17 when I became the police director. For me, it was
18 important to make sure that, we upgrade that
19 service, that standard, at the same time. Because
20 it is important for us. We do have... it's a big
21 obligation, but at the same time, you know, I have
22 to understand that, some clinics might... have a
23 tendency to send back my clients because under the
24 P-38, well, I'll respect that.

25 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

1 Okay.

2 **M. DAVID BERGERON :**

3 Well...

4 **M. JACQUES LETENDRE :**

5 We made tremendous progress in that regard I must
6 say, on that one.

7 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

8 Okay.

9 **M. JACQUES LETENDRE :**

10 Okay? We've... we've changed physically the cells.
11 Okay? Some of the doors were replaced, we tried...
12 we purchased equipment that is identical to what
13 the services correctionnels du Québec is using in
14 their critical cells, that means anti-suicide whole
15 equipment, the mattress - you can't light up the
16 mattress - the blanket... We've installed a camera
17 system in each of the cells, we have even signed a
18 contract with someone to make sure that... You
19 know, it's one thing to have the camera installed,
20 but, you know, it's (inaudible - overlapping of
21 voices)...

22 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

23 Some sort.

24 **M. JACQUES LETENDRE :**

1 ... if it goes out of service after three weeks,
2 you know, so... And also make sure that the
3 taping, the recording, is kept in a secured area.

4 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

5 Uh-hum.

6 **M. JACQUES LETENDRE :**

7 Okay? So, overtime, I think we have made a lot of
8 progress. Where we need to make more progress is
9 regarding the availability of cell guards.

10 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

11 Uh-hum.

12 **M. JACQUES LETENDRE :**

13 Okay? It's a... police officers have been trained,
14 but you want to get them in the action, not doing
15 the guarding. It's a... last resort, they'll do
16 the guarding, but if they are called elsewhere...
17 So this is an area that we have to... we have to
18 try to find a solution.

19 Of course, if it would be in a large city like
20 Montreal or even Sherbrooke, you can have a central
21 place where you could be using special constable to
22 do that. But we have nine (9) different
23 detachments and, you know, taking a prisoner from
24 one detachment to the other, is a (inaudible)...

25 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

1 It's not possible due to the distance between all
2 your communities, you won't move a prisoner from
3 one center to the other. So, you have to have
4 guards.

5 As a principal, is it... mandatory, normally,
6 as soon as you have someone in the cell, in one of
7 your detachment, will you call automatically a
8 guard... if he's available, but will you normally
9 always have a guard when someone is detained?

10 **M. DAVID BERGERON :**

11 Yes.

12 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

13 Okay. But sometimes, I understand that reality can
14 be different. We understand that. Okay.

15 Are there special requirements to be a guard?
16 Do you have any kind of training for them or
17 just... you're just looking at some basic
18 requirements as who can be a guard to your cell?

19 **M. DAVID BERGERON :**

20 The basic requirement is not to have a criminal
21 file.

22 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

23 Okay.

24 **M. DAVID BERGERON :**

1 That is one of them. And to be in good standards
2 with the police at the same time. That's the basic
3 requirement that we need to have.

4 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

5 Okay. And even with only these basic requirements,
6 sometimes you are not able to find guards at night?

7 **M. DAVID BERGERON :**

8 Exactly.

9 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

10 Okay.

11 **M. DAVID BERGERON :**

12 We would... no, we've tried... with... there's
13 different kind of solutions where we're looking
14 into, you know, we're even on the verge of starting
15 to pay... paying some people "on call", security
16 agents if they're telling us they'll be available
17 for the weekend, we're trying to figure out that
18 solution right now. Is that feasible for us? Is
19 that something that we might have to do? Probably
20 we'll raise the salary for... at the same time,
21 that's another issue we need to bring up. But at
22 the same time, you know, that's probably the fact
23 that there's no security agency in our Cree
24 territory. That could be one issue.

25 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

1 Uh, this is most of the... Would you have
2 something else to add? I think we've covered most
3 of your challenges and maybe... and you stated,
4 Mrs. Bobbish, that you had some solutions to
5 propose, that you already proposed. Any other
6 things that you would like to add to your... what
7 are your challenges right now, what are your
8 propositions, or what you're looking into the
9 future? How can you manage to get the EEPF as a
10 better and a more professional police force.

11 **M. DAVID BERGERON :**

12 On... for this one, you know, I think that the
13 training is one of them. And for us, you know, to
14 have the proper training, to have it done in the
15 language that we are working most of the time, in
16 English, there's specific trainings that have to be
17 given in English. You know, the basic training,
18 yes, it's done in English. Radar courses it's
19 simple, it's done in English, but there's training
20 of importance that needs to be given. To be able
21 to give a level one (1) of service, we have to have
22 a quality of training given to us by the École
23 nationale in English. Like Nancy was saying, the
24 basic investigator course, all sexual assault
25 courses, the police knowledge update, these are

1 courses that are targeted. So we did submit our
2 wish list to the ENPQ. These are the things that
3 we need to... our recommendations that we would
4 have. But I will leave... I think Nancy might have
5 other things that she wants to add at the same
6 time.

7 **MME NANCY BOBBISH :**

8 Just to add, it's not just availability, but it's
9 also flexibility that we need, for our training.

10 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

11 Yes.

12 **MME NANCY BOBBISH :**

13 Not to reiterate what he just said, but, training
14 is something that we need to work on. We need to
15 have access to training. Like I said, we'll
16 roughly we're going to need to hire eighty-five
17 (85) more officers in the next fifteen (15) years.
18 So it means that we need to train them, we need to
19 support them, we need to fill those vacancies and
20 any type of openness, flexibility, support that can
21 be given to us, we would truly appreciate.

22 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

23 Okay. Thank you. Myself, I don't have any further
24 question for the witness.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Me Miller, will you have some question?

2 **M^e RAINBOW MILLER :**

3 Yes, I would just have one question.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Yes. You want to come forward.

6 **M^e RAINBOW MILLER :**

7 Good day to all of you. I represent Quebec Native
8 Women's Association. I already asked you some
9 questions in Mistissini, but not to Messieurs
10 Labrecque and Letendre.

11 My question concerns, you know, the case that
12 Me Crépeau talked about, where this grandfather he
13 went to make a complaint. And I understand that
14 some of, you know, procedures have been changed
15 since then. But my concern is more that... the
16 fact that he had to give a complaint to the
17 brother, you know, the person that took a... I
18 guess which he was making an allegation. The
19 question of conflict of interest. And when we
20 discussed, he said there was no politics concerning
21 conflicts of interest. Is there one that's being
22 put into place or elaborated? Maybe it's monsieur
23 Labrecque and Monsieur Letendre who...?

24 **M^e FRANÇOIS DANDONNEAU :**

25 Maybe just as a matter of clarification. The

1 complaint was not given to the brother of
2 the suspect.

3 **M^e RAINBOW MILLER :**

4 Oh.

5 **M^e FRANÇOIS DANDONNEAU :**

6 The complaint was given to a police officer at the
7 station. The complaint was regarding a suspect
8 who's brother was a police officer.

9 **M^e RAINBOW MILLER**

10 Oh, I'm sorry, I didn't hear...

11 **M^e FRANÇOIS DANDONNEAU :**

12 Just... yeah.

13 **M^e RAINBOW MILLER :**

14 ... very well. Well anyways, the issue... we hear
15 that, from women, that sometimes it is issues, you
16 know, where they have to go make a complaint, and
17 there's somebody, in the police station, who's
18 related, or even someone who's part of the, you
19 know the Conseil de bande office, and it's the
20 question, you know, of "am I gonna make him a
21 complaint, these people with power." Do you have
22 like a mechanism to help these people make
23 complaints or...

24 **M. DAVID BERGERON :**

25 Well, for... right now, there's no formal policy

1 on it. Of course there is a... if this kind of
2 situation arise - and I'm pretty sure you'd say it
3 has happened of course - you know, I do understand
4 that some of the people go either to other
5 detachments or go to another police force,...

6 **M^e RAINBOW MILLER :**

7 Okay.

8 **M. DAVID BERGERON :**

9 ... and even though it happened in a certain
10 community, they would transfer that operational
11 file...

12 **M^e RAINBOW MILLER :**

13 Okay.

14 **M. DAVID BERGERON :**

15 ... to us. So there is... we do have an issue that
16 it is spoken among us, you know. Some of them will
17 say "well, no, I don't feel comfortable about it",
18 but I do agree there should be some kind of a
19 written policy on this issue, just to make sure
20 it's cleared out.

21 But the thing is we have to be clear: policing
22 works stays as policing. Myself, I had to arrest
23 my own brother, I had to arrest... I imprisoned my
24 own mother too at the same time. It's not
25 something that's easy, but it's something I was

1 hired to do, to serve my... the public, to serve
2 the community, and I think by doing so, in certain
3 ways, you know, people understand what we're going
4 through as officers. It's not always easy, it's
5 challenging. But at the same time, if I want to
6 make sure I have this transparency towards the
7 people, I have to perform. And this is where I
8 tell people, you know, if they don't feel
9 comfortable about certain issues, do what you're
10 able to do.

11 Like we had a situation where police officers
12 in Mississauga had to arrest their... I'd say, their
13 fellow officer. It was really hard for them. And
14 they're all related but still, they still did their
15 job until they were able to have it done by
16 somebody else. So the initial part still has to be
17 done...

18 **M^e RAINBOW MILLER :**

19 Uh-hum.

20 **M. DAVID BERGERON :**

21 ... at the same time. But you know, then
22 afterwards, yes, we can make sure and defer that
23 the investigation be given to somebody else.

24 **M^e RAINBOW MILLER :**

25 Okay, thank you. It's all.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Me Laganière, you have questions?

3 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

4 Je n'aurai aucune question, je vous remercie
5 beaucoup.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Non. Me Boucher?

8 **M^e MARIE-PAULE BOUCHER:**

9 J'aurai pas de questions, merci beaucoup.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 No questions. Is there something else you would
12 like to add? No? Everything was said?

13 **M. DAVID BERGERON :**

14 No. Thank you very much, again, for having us
15 here.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 No, thank you very much for sharing with us what
18 you... your success and your problems. In life,
19 usually, we have both of them. I understand that
20 recruitment is not easy for you. You have
21 especially problem for women with the physical
22 fitness tests. I understand that it's not easy.

23 I will take a look at what was given to us
24 concerning this because I have no idea of what is
25 required for these women. I'm not a specialist in

1 this, but, I understand this is a problem, and you
2 would like to have more women in your police force.

3 Also, training at the ENPQ in English is a
4 problem. You'll have something at Collège... Cégep
5 in Rouyn-Noranda next October, next month. Yeah.
6 It will be great. I think it will help a lot, and
7 it will be easier for you to have a look at these
8 people and, if they need some help, it will be much
9 closer to Eeyou territory, and the travelling from
10 their community to Rouyn-Noranda is going to be
11 easier. And it's a possibility to go to school in
12 English for the kids there also.

13 I understand that, some young officers will go
14 to KRPF, and then will try to get back South, and
15 if they have a chance to go in your own police
16 force, they will try to go there. If I understood
17 well. And you will try to understand if they were
18 in KRPF since not too long before they applied to
19 your own police force, and that... and then, when
20 in your own police force, some non-indigenous
21 officers will... a large part of them, they will
22 try to get down South, elsewhere, even getting at
23 your place they will already apply to go elsewhere.
24 Is there a way it will not be possible for people
25 having a contract at KRPF, not applying elsewhere

1 or at your own police force not applying elsewhere?
2 Is there a way we... you could recommend that...
3 because I understand you invest a lot of money to
4 train these people and, when they quit, it's wasted
5 money, and you have to go on again, try somebody
6 else. Is there a way to have a suggestion? I
7 understand it's a problem.

8 **MME NANCY BOBBISH :**

9 Just to clarify. The people that we hire from KRPF
10 are normally non-First Nations individuals. So
11 they're not the ones that we train.

12 The ones that we trained, we take them out of
13 school and we put them to work right away in our
14 communities. If there was a way that we could, you
15 know, ensure that contractual... well, the officers
16 that are not Cree that are working for us, if we
17 could find a way for them to stay longer, obviously
18 it would be beneficial. But, I don't think legally
19 we can tie them down and say "well, you're going to
20 serve your... you know, one year contract with us
21 before you go anywhere else." I think it's just
22 the reality that we have to live with and,
23 unfortunately, until we have more Cree officers
24 that obviously will stay with us, we'll continue
25 having that problem.

1 So the higher number of Cree officers that we
2 have in place, well, the retention is going to be
3 better. The turnover rate is going to be lower.
4 We can guarantee that we're not going to have the
5 same problems. So the higher number of non-Cree
6 officers that work in our communities, it just
7 implicates, you know, like I said, all the problems
8 that we have when it comes to recruitment, and all
9 the expenses related to that as well. So, our
10 ultimate goal is to continue training more Crees to
11 become officers.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Uh-hum. I was wondering if police force,
14 everywhere, agree not to hire people from
15 elsewhere? Maybe there will... we will have
16 another problem with some...some office and
17 government.

18 **M. DAVID BERGERON :**

19 Mr. Commissioner, if I may, I don't know if it
20 could be done, but you know, probably the Human
21 Resources Department from SPVM, Laval police or the
22 other police forces, could ask their police
23 officers "no, you're already working there", is
24 there a way, like, for them to respect their
25 contract. In time being, they'll... "okay,

1 we'll wait for you until you finish your contract."

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Um-hum.

4 **M. DAVID BERGERON :**

5 It would give us a delay, at that time. You know,
6 I think it's just an openness of discussion from
7 both HR departments.

8 **MME NANCY BOBBISH :**

9 Like we do with KRPF.

10 **M. DAVID BERGERON :**

11 Exactly. So we could have some kind of a liaison
12 with the HR... between liasons.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 A way to respect each other.

15 **M. DAVID BERGERON :**

16 Exactly. It's just a question of... to discuss.
17 Is that possible? Is that feasible?

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 And I understand that you still have housing
20 problems also, going in communities. So it's not
21 easy. I wish you the best. I understand that, it
22 is going well on certain point and, it's more
23 difficult on others, but it's improving. I wish
24 you that it will come to you and you improve, with
25 Director Bergeron and his team. So I wish you the

1 best and thank you for sharing with us. Thank you
2 very much. We'll take fifteen (15) minute break.

3 **M^e PAUL CRÉPEAU :**

4 (inaudible), ma collègue est présente pour prendre
5 la relève dans quelques minutes, le temps qu'on
6 change l'organisation.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 O.K.

9 SUSPENSION

10 -----

11 REPRISE

12 **LA GREFFIÈRE :**

13 La Commission reprend.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Alors bonjour, bienvenue de nouveau. Je vais
16 demander aux Procureurs de s'identifier, il y a
17 encore eu des changements. Alors pour les fins de
18 l'enregistrement.

19 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20 Oui. Edith-Farah Elassal pour la Commission.

21 Bonjour.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Bonjour Me Elassal.

24 **Me RAINBOW MILLER :**

25 Rainbow Miller pour Femmes autochtones du Québec.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Bienvenue encore Me Miller.

3 **Me DENISE ROBILLARD :**

4 Bonjour, Denise Robillard pour la Procureure
5 générale du Québec.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Bonjour Me Robillard. Alors Me Elassal, vous allez
8 nous présenter votre prochain témoin?

9 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

10 Oui, tout à fait, donc on est avec monsieur
11 Louis-Philippe Mayrand qui... ancien commissaire aux
12 plaintes à la qualité des services pour le CISSS de
13 l'Outaouais. Donc, le témoignage de monsieur
14 Mayrand va porter sur ses constats qu'il a faits au
15 cours des années qu'il a exercé la fonction de
16 Procureur en Outaouais, des recommandations
17 également qu'il avait formulées à l'époque qu'il
18 était commissaire, donc ça va vraiment être un
19 témoignage qui va porter principalement sur
20 l'Outaouais.

21 Maintenant, aujourd'hui, monsieur il est
22 commissaire adjoint pour le territoire de la
23 Gaspésie, donc c'est possible également que ce
24 sujet-là soit abordé en audience, donc peut-être
25 avant de commencer, Monsieur le Commissaire, je

1 déposerais les documents...

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Ok.

4 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

5 Auxquels on va faire référence... et M. Mayrand a
6 préparé un document PowerPoint, donc on va le coter
7 sous la pièce P-861.

8 **- PIÈCE COTÉE P-861 -**

9 Ensuite, nous avons une lettre du dix (10)
10 octobre deux mille dix-sept (2017) qui contient des
11 recommandations que M. Mayrand avait formulées
12 lorsqu'il était commissaire aux plaintes en
13 Outaouais, sous P-862.

14 **- PIÈCE COTÉE P-862 -**

15 Puis enfin, le troisième document en liasse, en
16 fait, c'est une série de documents sur le suivi des
17 recommandations formulées par M. Mayrand que nous
18 avons reçues de la commissaire aux plaintes
19 actuelle, Mme... Marion Carrière. Donc, ça c'est
20 pour les documents, Monsieur le Commissaire.

21 **- PIÈCE COTÉE P-863 -**

22 Mais avant de commencer, Madame la Greffière,
23 on assermenterait le témoin?

24 -----

25

1 Louis-Philippe Mayrand
2 Ex-commissaire aux plaintes et à la qualité des services
3 de l'Outaouais
4 Affirmation solennelle

5 -----

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Alors, M. Mayrand, bienvenue, ça fait plaisir de
8 vous accueillir à la Commission.

9 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

10 Merci.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 On va vous écouter avec intérêt. Me Elassal, votre
13 témoin.

14 **M^e EDITH-FARAH ELASSAL :**

15 Merci. M. Mayrand, merci d'avoir accepté
16 l'invitation de la commission. Pour commencer, bien
17 d'une part, depuis quand... de quelle période à
18 quelle période avez-vous été commissaire aux
19 plaintes pour l'Outaouais?

20 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

21 J'ai pas qu'on curriculum avec moi, mais au moins
22 depuis deux mille neuf (2009).

23 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

24 Deux mille neuf (2009), donc avant la fusion?

25 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

1 Avant la fusion effectivement.

2 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

3 De deux mille neuf (2009) à deux mille quinze
4 (2015), vous avez été commissaire aux plaintes,
5 est-ce que vous étiez rattaché à certains
6 établissements?

7 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

8 Oui, de deux mille neuf (2009) à deux mille quinze
9 (2015), en premier, j'étais rattaché au C3... au
10 CISSS de Papineau, et après j'ai été nommé à la...
11 au... voyons, au centre jeunesse.

12 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

13 Au centre jeunesse, parfait.

14 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

15 C'est ça, et après, j'ai été nommé pour l'ensemble.

16 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

17 Lorsqu'il y a eu la réforme?

18 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

19 Lorsqu'il y a eu la fusion.

20 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

21 Puis vous avez exercé cette fonction jusqu'à tout
22 récemment, je comprends?

23 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

24 J'ai terminé ici dans... parce que c'est-à-dire j'ai
25 terminé dans l'Outaouais le trente (30) mars.

1 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

2 Trente (30) mars dernier?

3 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

4 Oui.

5 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

6 Et puis, je disais un peu plus tôt que vous êtes
7 actuellement commissaire adjoint pour le territoire
8 de la Gaspésie?

9 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

10 Effectivement à distance.

11 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

12 À distance. Depuis quand... vous est-ce que c'est
13 depuis...

14 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

15 Depuis le douze (12) avril.

16 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

17 Douze (12) avril, bon parfait.

18 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

19 J'ai eu onze (11) jours de retraite. (Rires).

20 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

21 Et avant d'être commissaire aux plaintes en deux
22 mille neuf (2009), pouvez-vous nous parler un peu
23 de votre expérience professionnelle?

24 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

25 Oui, j'ai été directeur général dans le réseau de la

1 santé pendant dix-neuf (19), vingt (20) ans. Au
2 fond, toujours dans l'Outaouais, j'ai été directeur
3 général de trois CHSLD, d'où mon expérience à
4 Maniwaki, j'étais directeur d'un... général d'un
5 CHSLD qui était à Maniwaki; ça, ça a été mon premier
6 contact avec les peuples autochtones réellement là,
7 de façon professionnelle.

8 J'ai par la suite été directeur général du
9 CLSC/CHSLD Grande Rivière, ça c'est en ville
10 Aylmer. Et par la suite lors des... de toutes les
11 autres fusions qu'on a eues, moi je désirais plutôt
12 m'occuper des usagers que m'occuper de
13 l'administration. Donc, c'est pour ça que je suis
14 devenu commissaire aux plaintes.

15 **Me EDITH FARAH-ELASSAL :**

16 Ok. Parfait. Je comprends que vous avez préparé
17 une présentation PowerPoint, alors si ça vous
18 convient, je vous laisserais la parole pour nous
19 présenter un peu ce que vous avez fait comme
20 commissaire en Outaouais, vos constats, les
21 démarches que vous avez initiées, plus
22 particulièrement évidemment auprès des Anishinabe de
23 la région.

24 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

25 D'accord. Je fais une petite historique au fond,

1 mon premier... mes premières expériences avec... en
2 fait, avec les peuples autochtones relèvent de mille
3 neuf cent quatre-vingt-onze (1991), lorsque j'ai été
4 nommé directeur général du CHSLD de Maniwaki. Et
5 puis, moi je suis un sociologue de formation, d'une
6 école qui était très, très... comment je dirais,
7 mettait beaucoup d'emphase sur les inégalités
8 hommes-femmes, inégalités pauvreté-richesse, donc
9 j'étais très, très... je suis déjà très sensibilisé
10 à ça en mille neuf cent quatre-vingt-onze (1991).
11 Donc j'arrive, écoutez, ça fait deux ou trois jours
12 que je suis nommé, puis là on m'appelle d'urgence
13 pour me dire « Écoutez, il y a... il y a des
14 Autochtones qui veulent faire des... du smudjing
15 dans une des chambres. » Alors pour moi, je connais
16 la cérémonie du smudjing, c'est pas dangereux pour
17 le feu (Rires). Donc là, ils ont toutes sortes
18 de... ils vont même appeler le chef de pompier et
19 tout ça, et puis moi je vois là, tout de suite,
20 qu'il y a quelque chose qui est pas correct là, là,
21 c'est-à-dire smudjing là, ça va respecter la culture
22 des Amérindiens, c'est le minimum. Alors, ce que
23 j'ai fait, c'est pas compliqué, j'ai dit « Mettez
24 une coupole de plastique sur le détecteur de fumée
25 là, puis après ça vous l'enlèverez puis c'est fini

1 là, bon. » Donc, ça a été vraiment mon premier
2 contact avec ce qui ressemble à du racisme, parce
3 que je sortais des écoles... t'sais, tu sors d'une
4 école, tu l'as pas... tu l'a vu dans les livres et
5 tout ça, on l'a vu, j'étais au courant des
6 pensionnats à l'époque dans les années soixante-dix
7 ('70) quand j'étudiais, mais t'es pas... t'es pas
8 sensible à ça, ça vient avec le temps. (Rires)

9 Donc premier contact, je vois qu'il y a une
10 problématique du smudjing. Juste pour vous donner
11 un exemple, le pompier disait « Mais c'est
12 dangereux pour le feu. » Mais je disais « Mais
13 écoutez, en mille neuf cent quatre-vingt-onze
14 (1991) là, tout le monde fumait dans le CHSLD. Ça
15 c'est pas mal plus dangereux. Alors donc c'était
16 le genre d'argument là, que j'étais pas capable,
17 vraiment, vraiment là, j'étais pas capable de le
18 prendre.

19 Plus tard, quand je suis devenu commissaire
20 aux plaintes après les grandes fusions, donc là,
21 tout le territoire, j'étais responsable de tout le
22 territoire du CISSS de l'Outaouais. La tradition
23 dans l'Outaouais, c'est de faire la tournée des
24 régions lors de l'assemblée générale annuelle. On
25 a fait la tournée des régions à Maniwaki en deux

1 mille seize (2016), donc l'assemblée c'est une
2 assemblée d'informations et on... c'est clair que
3 là, le feu est sorti du cercle, la communauté
4 Anishinabe était là, puis ils nous ont... ils nous
5 ont carrément... ils nous ont carrément dit là
6 qu'il y avait énormément de problèmes, mais
7 c'était... c'était trop émotif pour régler ça
8 maintenant, j'ai dit « Non, on va... on va faire
9 une assemblée spéciale avec les communautés
10 amérindiennes, les communautés autochtones plutôt,
11 pour... pour qu'ils peuvent tout nous donner les
12 difficultés qu'ils ont. » Puis effectivement, en
13 novembre deux mille seize (2016), j'avais organisé
14 avec les autorités de Kitigan Zibi une rencontre
15 d'information et là, on... on a mangé une volée de
16 bois vert. (Rires) Très polie, c'était vraiment
17 polie, mais c'est clair que là, l'ensemble des
18 problématiques sont ressorties.

19 La première comme commissaire aux plaintes,
20 suite aux fusions, moi je suis bilingue, disons
21 parfait; c'est peut-être pour ça qu'ils m'ont
22 engagé en Gaspésie là, mais en tout cas donc, quand
23 les plaintes qui touchaient les Amérindiens, étant
24 donné que les gens de mon équipe étaient pas
25 suffisamment bilingues, je demandais que tout ce

1 qui venait des anglophones vienne à moi,
2 évidemment, les Autochtones parlent anglais.
3 Alors, par... tout passait par moi, alors c'est
4 comme ça que j'ai réussi à recevoir de
5 l'information parce que je vais y revenir plus
6 tard, les systèmes d'information sont pas... sont
7 pas très, très forts pour nous aider à régler ces
8 problématiques-là, mais le premier... la première
9 chose que j'ai vue, c'est l'accessibilité en
10 anglais.

11 À Maniwaki, c'est incompréhensible qu'il y ait
12 des difficultés d'accès en anglais. J'ai travaillé
13 là-bas, j'ai joué au hockey là-bas, puis on parlait
14 en anglais puis en français, puis je veux dire,
15 je... quand j'ai... vraiment là, je dis ça a pas de
16 bon sang, je connais un paquet de mondes à
17 l'hôpital qui parlent anglais. Le plan d'accès au
18 niveau des anglophones, c'est que quand t'es pas
19 capable de parler aux anglophones, tu trouves
20 quelqu'un de l'organisation qui lui, va lui parler,
21 et ça, ce n'était pas fait, ce n'était pas fait,
22 même pas... encore moins en Anishinabe parce que
23 les... les anciens ne parlent pas anglais pour la
24 plupart, ils parlent Anishinabe.

25 Donc... puis ça a été une demande lors de la

1 soirée de consultation: qu'il y ait une personne de
2 nommée dans la communauté qu'on appelle qui vienne
3 rencontrer les... les anciens pour... expliquer
4 tout ce qui... tout ce qu'ils ont comme problèmes
5 de santé et tout ça, ça, ça a été le... ça c'est
6 vraiment le dessus de... l'accessibilité
7 linguistique, c'est le minimum que tu peux avoir en
8 service de santé. Comment peux-tu soigner une
9 personne si tu parles pas sa langue?

10 Bon, alors ça, ça a été ma première
11 recommandation, toute la question de faire
12 appliquer le plan d'accès, et non seulement pour
13 le personnel du CISSS de l'Outaouais, mais pour
14 les médecins aussi. Si tu comprends pas le... si
15 tu comprends pas la personne, on va te trouver
16 quelqu'un pour parler à la personne. Évidemment,
17 le fait qu'on ne parle pas leur langue, c'est un
18 manque de respect. À partir du moment où tu ne
19 parles pas la langue de ces personnes-là, bien,
20 ils se sentent non respectés.

21 La deuxième... le deuxième constat que j'ai...
22 que j'ai constaté lors de la rencontre de
23 consultation, c'est ce qui m'était arrivé avec le
24 smudjing en mille neuf cent quatre-vingt-onze
25 (1991), c'est qu'on ne respecte pas même quand ils

1 vont à l'hôpital, c'est déjà assez difficile, je
2 vais y venir tantôt, les Autochtones ne consomment
3 très peu à l'hôpital de Maniwaki parce qu'ils
4 ont... ils sont découragés, ils n'ont plus
5 confiance, donc ils vont chercher leurs services à
6 Ottawa, c'est facile pour eux, saute dans un taxi,
7 pfuit! À Ottawa.

8 Alors, deuxième... deuxième constat important:
9 on respecte pas la culture des Premières Nations
10 dans l'hôpital. Il y a des cérémonies très
11 simples, le smudjing c'en est une cérémonie de
12 purification des corps lorsqu'une personne décède.

13 L'autre point qui m'avait été soulevé, c'est la
14 question que quand une personne est en soin
15 palliatif à l'hôpital, ils interdisent d'avoir plus
16 que trois personnes, je crois, à la fois. Mais ça,
17 c'est pas dans la culture des Amérindiens. C'est
18 beaucoup plus élargi, ils veulent accompagner leur
19 personne, c'est ce que j'ai compris de la
20 consultation, ils veulent être une quinzaine, puis
21 une vingtaine s'ils veulent dans la chambre pour
22 accompagner la personne dans sa mort. Mais les
23 politiques de l'hôpital, c'est pas plus que trois
24 personnes. Alors, là, encore là, on ne respecte
25 pas leur culture. Tout ça, s'additionne et ça fait

1 en sorte qu'ils ont perdu confiance dans le réseau
2 de la santé et puis c'est pas avec les plaintes
3 qu'on va réussir à bien comprendre ça parce qu'ils
4 portent pas plainte parce qu'ils n'ont pas
5 confiance non plus en nous. Alors donc, ça c'est
6 une grande... puis c'est des communautés tissées
7 là, serrées là. Si... s'il y en a qui ont des
8 mauvais services à l'hôpital et ça s'est passé,
9 mais ça va être vite, la communauté sait très... la
10 communauté le sait très rapidement, donc on se
11 retrouve... on se retrouve avec une très mauvaise
12 réputation qu'on a d'ailleurs gagnée.

13 L'autre point, ce qui ressortait, c'est que:
14 les employés du réseau de la santé ne connaissaient
15 pas les services offerts par Kitigan Zibi par les
16 services de santé qui sont offerts par le fédéral,
17 finalement, à Kitigan Zibi. Ce qui fait qu'une
18 personne, je veux dire après les fusions là, tout
19 le monde a perdu ses paramètres là. Il y a eu
20 beaucoup, beaucoup, beaucoup de savoir qui s'est
21 perdu et puis finalement, quand les gens... quand
22 les gens voulaient discuter ou parler des services,
23 t'sais, la personne arrivait à l'urgence de
24 l'hôpital avec une blessure – j'en ai un exemple,
25 une blessure physique – qui mérite une attention à

1 l'urgence et tout ça, mais on l'envoie à Kitigan
2 Zibi qui offre des services sociaux. Mais je veux
3 dire, c'est vous l'hôpital qui êtes responsables de
4 ça. Donc les cas... même les cadres intermédiaires
5 ont perdu les paramètres, ils savaient plus
6 qu'est-ce qui se passait. En fait, ils ont nommé
7 des personnes qui étaient pas de Maniwaki à
8 Maniwaki, alors tout un savoir a été perdu, ils
9 savaient à qui parler, ils savaient... nos
10 professionnels savaient qu'est-ce qui était offert
11 à Kitigan Zibi, qu'est-ce que nous devions offrir,
12 puis là, tout à coup, pouf! Ça c'est... le savoir
13 s'est perdu avec... avec les fusions. Ça, c'était
14 l'autre problématique, on connaissait pas qu'est-ce
15 qui... qu'est-ce qu'ils offraient comme services.

16 Ensuite, c'est clair que moi, dans mon
17 analyse, donc la... l'assemblée d'information a eu
18 lieu le trente (30) novembre deux mille seize
19 (2016) et dès... dès le printemps, j'étais prêt à
20 intervenir parce que comme je vous ai dit tantôt,
21 les commissaires aux plaintes, il y a des fois
22 qu'on peut pas attendre pour des plaintes parce que
23 les gens viennent pas chercher des services, donc
24 ils se plaignent pas; c'est à ce moment-là que le
25 pouvoir d'intervention du commissaire est

1 important. Quand j'ai vu que je ne pouvais pas
2 m'attacher à une plainte en particulier, je me suis
3 attaché à une intervention que j'ai faite moi-même
4 qui est en fait... qui est faite à partir de
5 l'assemblée annuelle du CISSS de l'Outaouais, la
6 soirée de consultation qui a donné lieu à mon
7 intervention.

8 L'autre point que j'ai remarqué... voulez-
9 vous... allez-y.

10 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

11 J'allais poser une question, si vous me le
12 permettez, sur ce sujet-là.

13 Vous parlez de votre pouvoir d'intervenir de
14 votre propre initiative. À votre connaissance
15 entre commissaires, vous avez probablement des
16 discussions entre vous là, concernant votre
17 travail, est-ce que vous, vous avez eu écho de ce
18 pouvoir-là qui a été utilisé dans d'autres régions
19 par d'autres commissaires spécifiquement pour
20 étudier des dossiers autochtones?

21 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

22 Malheureusement... malheureusement, on est
23 quasiment interdits de se rencontrer, les
24 commissaires aux plaintes du Québec. Ça veut dire
25 on a... on a eu une réunion puis on s'est fait

1 vilipender par nos PDG là, parce que ça coûte de
2 l'argent là, donc on a très peu, très peu, très peu
3 de chance de partager... une fois par année au
4 maximum, puis c'est une personne qui y va, même
5 s'il il y a deux commissaires aux plaintes là. Au
6 fond, ce que je vous soulève, c'est toute la
7 question l'indépendance des commissaires qui est
8 loin d'être indépendant, on n'est pas indépendant
9 du tout, c'est ce que je soulève.

10 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

11 Vous dites « interdit de se rencontrer? »

12 Interdit...

13 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

14 Mais c'est parce qu'il lui donne pas les moyens,
15 ils donnent pas les moyens, ça coûte de l'argent,
16 il faut que t'aies une autorisation, si t'as pas
17 d'autorisation, tu y vas pas.

18 **Me EDITH FARAH-ELASSAL :**

19 Ok.

20 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

21 Il y en a eu une au mois de septembre, puis il y a
22 pas eu l'autorisation, alors...

23 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

24 Puis quand vous parlez du problème de
25 l'indépendance des commissaires aux plaintes,

1 pouvez-vous nous expliquer un petit peu plus ce que
2 vous voulez dire par...?

3 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

4 Bien, en fait... en fait, on relève... on est dans
5 le... – excusez l'expression, mais les ressources
6 humaines nous disent constamment ça, « Vous êtes
7 dans notre payroll, on va faire ce que... ce que
8 l'on veut ».

9 Alors, effectivement, on est des salariés du
10 CISSS en question là. Mais à partir du moment où
11 t'es salarié du CISSS, puis tu fais des
12 recommandations aux directeurs qu'ils font pas du
13 bon travail, ou des choses comme ça, je veux dire,
14 on se fait... on se fait planter là, je veux dire
15 on n'est pas indépendants là. Le PDG débarque dans
16 ton bureau, puis il est en beau... il est en beau
17 maudit. Mais moi je suis pas là pour défendre les
18 employés, je suis là pour défendre les usagers.

19 **Me EDITH FARAH-ELASSAL :**

20 Ok.

21 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

22 Donc au fond, à votre question, on a très peu
23 d'occasions de se rencontrer, très, très peu
24 d'occasions de se rencontrer, puis quand on se
25 rencontre là, on travaille... la dernière fois

1 qu'on s'est rencontrés, on a eu une formation du
2 Juge Henry Richard, qui nous a... qui nous a... En
3 fait, quand on peut se rencontrer, on se donne la
4 formation. Pour le reste, on n'a pas le temps, on
5 a très peu de...

6 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

7 Je comprends que vous dites les commissaires aux
8 plaintes sont salariés de l'état, relèvent du
9 conseil d'administration, actuellement du CISSS de
10 la région concernée. À votre avis, dans l'idéal,
11 de qui devraient relever les commissaires aux
12 plaintes?

13 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

14 Protecteur du citoyen.

15 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

16 Pour quelles raisons?

17 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

18 Parce qu'on est en fait, en fait on est la première
19 instance du protecteur du citoyen, les commissaires
20 aux plaintes. Et puis, je veux dire ça serait bien
21 mieux de relever d'une organisation qui est pas une
22 organisation pour laquelle tu dois apporter des
23 jugements. Les protecteurs, ils sont habitués
24 de... les organisations sont habituées de
25 l'entendre, puis je dois vous dire, quand un

1 protecteur du citoyen... quand on a une
2 recommandation d'un protecteur du citoyen, ça va
3 beaucoup plus vite que quand on a une
4 recommandation du commissaire aux plaintes.

5 *(Rires)*

6 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

7 C'est bon. Merci. Je vous laisse continuer avec
8 votre présentation.

9 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

10 D'accord. Alors donc, je me suis rendu compte aussi
11 qu'on reconnaissait pas les institutions de santé à
12 Maniwaki, autrement dit ils ont des expertises, je
13 le dis dans le document là, au fait là, il y a... il
14 y a deux... on sait que le centre de traitement
15 Wanaki, qui est un traitement à toxicomanie qui est
16 excellent et le centre d'amitié de Maniwaki, mais
17 les professionnels du CISSS ont de la difficulté à
18 respecter leur expertise et ça, ça a été... c'est
19 sorti très, très... plusieurs fois dans les
20 consultations.

21 Évidemment, vous avez sûrement entendu la
22 directrice de la DPJ parler items majeurs... les
23 items majeurs; c'est bien la LPJ, la Loi sur la
24 protection de la jeunesse. Peut-être parce que
25 c'est la loi, mais au fond, c'est vraiment là où on

1 s'aperçoit que les cultures... on n'est vraiment pas
2 sur la même page. Ça m'a pris je dirais six (6)
3 mois à me rendre compte que les enfants autochtones
4 étaient – puis je l'ai calculé, je l'ai calculé par
5 la suite – étaient vraiment surreprésentés dans les
6 enfants protégés par la D.P.J.

7 J'ai fait un calcul rapide, et je dirais que
8 c'est à peu près du 600 %; ce qui veut dire, c'est
9 pas un calcul scientifique là, je l'ai fait à partir
10 des plaintes puis des... des discussions qu'on a
11 eues au niveau de la LPJ là, au niveau de la
12 Direction de la protection de la jeunesse là, mais
13 c'est vraiment... c'est clair qu'ils sont
14 surreprésentés, il y a quelque chose qui marche pas
15 là-dedans là: c'est-tu l'application de la LPJ en
16 milieu culturel autochtone? Est-ce que la loi...
17 est-ce qu'il pourrait pas y avoir... peut-il y avoir
18 une loi particulière pour les Autochtones? En tout
19 cas, il y a quelque chose qui font... quand on dit
20 600 % là, c'est beaucoup, beaucoup de
21 sureprésentation, puis moi, j'ai étudié en
22 démographie là, puis tu marches pas. Je veux dire
23 quand ça arrive là, c'est qu'il y a quelque chose
24 qui fonctionne pas. Je vous dis pas que j'ai la
25 solution, mais il va falloir que quelqu'un trouve à

1 un moment donné.

2 Et puis évidemment, quand... en dernier lieu,
3 une fois que... c'est clair que j'ai dit... moi j'ai
4 dit au Conseil d'administration « le lien de
5 confiance est brisé, il faut repartir à zéro,
6 refaire le lien de confiance ». Et pour ça, la
7 première priorité, c'était l'accès linguistique, la
8 nomination d'une personne sur place pour qu'ils
9 puissent s'adresser à quelqu'un qui connaît leur
10 culture puis, ainsi de suite. Ça, ça faisait partie
11 du plan d'action:

12 Première chose à faire, l'anglais.

13 Deuxième chose: Une structure de communication
14 qui était... qui est absolument essentielle si on
15 veut... si on veut reprendre confiance... une
16 confiance mutuelle. Donc, on a identifié un...
17 inter... locuteur local pendant que j'étais là, puis
18 c'est une personne qui travaillait à la D.P.J., qui
19 connaît très bien la culture autochtone. Le Conseil
20 d'administration a accepté de reconnaître les
21 institutions de santé de Kitigan Zibi, puis le
22 Conseil d'administration a aussi dit « il faut
23 collaborer ensemble », parce que là, il y a... Je
24 vais vous donner un exemple: ils ont obtenu
25 l'autorisation d'une construction de 140 lits, le

1 CHSLD à Maniwaki. Est-ce que c'est pas l'occasion
2 d'essayer quelque chose avec la communauté
3 autochtone, puis qu'il y ait... je sais qu'il y a le
4 fédéral là-dedans et que c'est compliqué, mais je
5 crois qu'il y a des... des... je crois qu'il y a
6 présentement des moments, quand ça arrive, on
7 construit 140 lits là. Mais peut-être qu'il peut
8 avoir un petit endroit de cinq lits qui est organisé
9 pour les Autochtones puis tant pis là, je veux dire,
10 ça sera différent des autres, mais ça, ça passera
11 pas trop, trop au Ministère, il faut tout que ça
12 soit pareil là, tout tout tout (Rires) Donc, voilà.

13 Et ensuite, parce que je voulais aborder
14 rapidement aussi, c'est que quand je me suis... bon,
15 j'arrive en Gaspésie, puis en Gaspésie, bien c'est
16 la même chose, c'est moi l'expert anglophone, de
17 sorte que toutes les plaintes anglophones passent
18 par moi, évidemment, bien les... les Autochtones
19 sont anglais, ça fait que ça passe tout par moi.
20 Fait que c'est sûr et certain que je suis plus
21 informé que les autres. Et les... j'ai eu quelques
22 conversations avec des Micmacs et c'est la même
23 dynamique: perte de confiance dans les institutions.

24 **Me EDITH FARAH-ELASSAL :**

25 Est-ce qu'on vous dit pourquoi est-ce que vous

1 savez, vous avez une idée pourquoi... parce que
2 c'est quelque chose qu'on a entendu souvent en
3 audience, une perte de confiance envers les
4 institutions, plus particulièrement celle des
5 commissaires aux plaintes, qu'est-ce qui fait selon
6 vous que... que les Autochtones vont...?

7 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

8 Bien à partir du moment où tu parles pas leur
9 langue, l'anglais, et puis c'est un problème en
10 Gaspésie aussi, je crois qu'on m'a engagé moi, parce
11 que j'étais parfait bilingue, les problèmes de
12 bilinguisme. Donc au fond, à partir du moment tu...
13 tu es premièrement, premier manque de respect: tu ne
14 parles pas leur langue.

15 Deuxième manque de respect: tu respectes pas
16 leur culture.

17 Mais là, ça en fait là, ça en fait assez pour
18 qu'il y ait une perte de confiance dans les
19 institutions puis... ils... ils sont...

20 Bon, question du racisme. La définition,
21 c'est-à-dire comment je dirais, les preuves
22 probantes pour définir... parler de racisme sont
23 très difficiles à obtenir, je veux dire, ça prend de
24 l'information, ça prend quasiment le pouvoir
25 d'enquête policier pour... pour... alors que nous on

1 a seulement qu'un pouvoir d'examen.

2 Cependant, il est clair qu'au cours des
3 années...

4 Lors de la période de consultation, je
5 m'excuse, je reviens à ça, il y a un des... il y a
6 un des intervenants qui a dit « Pensez-vous,
7 Monsieur Mayrand, que nos hommes s'en vont de la
8 réserve travailler ailleurs parce qu'ils ont... ils
9 leur ont offert du travail à Maniwaki? Non. » Dès
10 que tu dis le nom de la personne, les portes
11 ferment. Donc, c'est très, très... c'est très
12 similaire là-bas aussi là.

13 Alors, tout ça fait en sorte qu'ils ont perdu
14 confiance dans les institutions de santé et puis, on
15 va pas vers eux. Je l'ai fait, je l'ai fait moi, je
16 suis allé vers eux et puis ça a donné des résultats,
17 des résultats qui ont été déposés par Madame Gagné
18 là, de la DPJ. La, il y en a des résultats. Quand
19 tu les pousses, quand tu... il faut... il faut que
20 tu leur ouvres les yeux pour commencer à dire « Bien
21 là, il faut que vous reconnaissiez qu'il y a un
22 problème ». Puis après ça, bien, il faut que tu
23 travailles sur un plan d'action », c'est ce que j'ai
24 fait.

25 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

1 Et je comprends que vous avez fait vos
2 recommandations au mois d'octobre deux mille
3 dix-sept (2017), bon, vous avez été commissaire
4 jusqu'à tout récemment. Est-ce que vous êtes au
5 courant qu'on a déposé des documents, la Commission
6 a l'ensemble de l'information, du portrait de la
7 situation, mais j'aimerais vous entendre sur le
8 suivi des recommandations, ce que vous en savez et
9 ce que vous en pensez?

10 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

11 Je suis au courant partiellement des... des suivis,
12 mais j'étais là pour certains suivis et je sais
13 pour... je sais très bien que le Conseil
14 d'administration a pris, comment je dirais, cette
15 responsabilité-là, là, à cœur, notamment parce qu'un
16 membre du conseil d'administra... d'administration
17 qui est membre de la communauté là, qui fait un
18 excellent travail là, donc je suis certain que... il
19 y a eu des suivis très... très, très intéressants
20 pour l'amélioration des services de santé là-bas.

21 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

22 Un peu plus tôt, vous avez dit « quand le protecteur
23 du citoyen fait des recommandations, ça va vite pour
24 la mise en application; mais quand vous, les
25 commissaires, vous faites des recommandations, ça

1 prend plus de temps »?

2 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

3 C'est pas compliqué, on est sur la payroll. Fait
4 que pour nous, si... s'il n'il y a pas de grand
5 scandale, si Me Ménard a pas appelé pour telle
6 chose, ils s'en occupent pas. Je veux dire ils s'en
7 occupent, mais on est moins important que le
8 protecteur du citoyen. Le protecteur du citoyen,
9 lui se rapporte à l'Assemblée nationale. Donc,
10 quand le protecteur fait une recommandation, il faut
11 que tu sois équipé pour la refuser; alors que quand
12 le commissaire fait une recommandation, mais tu peux
13 ne pas la... tu peux ne pas l'accepter, la
14 recommandation, ou tu peux la... l'accepter et ne
15 rien faire, hein, « j'accepte la recommandation,
16 mais j'ai pas de plans d'action pour, par exemple,
17 interdire les cellulaires sur les planchers de soins
18 là, t'sais ».

19 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

20 Puis vous comme commissaire, quand vous faites un
21 suivi de la mise en œuvre des recommandations,
22 j'imagine que vous regardez, bon, vous avez fait des
23 recommandations sur tel sujet, vous suivez
24 l'évolution, tout ça, est-ce que vous faites des
25 relances auprès du réseau public pour connaître,

1 surtout si vous constatez que...

2 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

3 Oui.

4 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

5 ... que rien n'est fait là?

6 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

7 Oui, on fait des relances. On s'est aperçu que...
8 Écoutez, quand je suis arrivé là, en deux mille
9 quinze (2015), il y avait... il y avait eu une
10 recommandation en deux mille neuf (2009), je crois,
11 sur le port de la carte d'identité. Et on était
12 rendu en deux mille quinze (2015), puis il y avait
13 pas encore de directive sur le port de la carte
14 d'identité à l'hôpital. Alors moi, ce que je
15 disais, c'est que moi je vais à l'hôpital là, je
16 parle à quelqu'un, je suis représentant de Canadian
17 Tire ou c'est un médecin. Personne n'avait de carte
18 d'identité. Ça veut dire qu'il y avait eu une
19 recommandation de la commissaire à l'époque, elle
20 avait fait une recommandation en deux mille douze
21 (2012), puis en deux mille seize (2016) il n'y avait
22 rien de fait. Quand j'ai vu ça, j'ai dit « On va
23 vous appeler aux trente (30) jours, puis vous allez
24 nous dire... » on va appeler... on appelait les
25 directions aux trente (30) jours puis on leur

1 demandait qu'est-ce qui arrive avec cette
2 recommandation-là, qu'est-ce qui arrive avec ce
3 (inaudible). Mais là, on s'est fait... ils nous
4 ont... je veux dire ils se sont plaints au PDG
5 « qu'est-ce qu'ils veulent, qu'est-ce qu'ils
6 veulent, ces enfants-là, là, ces p'tits
7 commissaires-là, là? » Donc, ça ressemble un peu à
8 ça là, la dynamique là.

9 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

10 Um-hum. Vous avez parlé un peu plus tôt de
11 l'accessibilité aux services en langue anglaise. Si
12 on prend l'exemple de l'hôpital de Maniwaki, est-ce
13 qu'à votre connaissance, les usagers Anishinabe ont
14 accès à des services dans leur langue là, donc leur
15 langue maternelle autochtone, que ce soit par
16 l'entremise d'un interprète ou d'un agent de liaison
17 disponible dans l'établissement?

18 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

19 Je sais qu'il n'y en avait pas à l'époque, mais je
20 sais lors des... des consultations, ils ont demandé
21 ça, et c'était une question de trouver une personne
22 qui était assez disponible rapidement là, parce
23 qu'il faut que tu sois disponible de jour, soir, et
24 des fois nuit là, mais je sais que c'était en cours
25 de réalisation.

1 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

2 Puis ça a été fait dans le contexte de vos
3 consultations?

4 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

5 Oui.

6 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

7 Donc autrement dit, avant la réforme, dans le fond,
8 avant deux mille seize (2016) ou deux mille quinze
9 (2015), la réforme deux mille seize (2016), votre...
10 démarche?

11 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

12 Oui.

13 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

14 Il n'y avait pas à ce moment-là d'agent de liaison?

15 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

16 Il y avait des... en fait il y avait des agents de
17 liaison, mais c'étaient les directeurs généraux des
18 établissements. Les... les... au fond, quand
19 quelque chose allait bien ou allait mal au CHSLD ou
20 à l'hôpital, bien, ils allaient voir le DG de
21 l'hôpital, ils allaient voir le DG du CHSLD, comme
22 ils l'ont fait en quatre-vingt-onze (91), ils sont
23 venus me voir pour me dire, « écoutez, ça a pas de
24 bon sang, on peut pas... smudjing, et bon, c'est la
25 même chose. Alors, quand il y a eu la fusion, bien

1 tous ces gens-là ont disparu, puis ils ont... ils
2 ont pas pensé de nommer des... j'appelle ça des...
3 des responsables locaux là.

4 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

5 Puis si je vous parle d'agents de liaison
6 Anishinabe, donc... oui?

7 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

8 Oui, l'idée, c'était d'avoir une personne qui
9 parlait... Anishinabe et qui serait disponible pour
10 aller aider les médecins et les infirmières de
11 l'hôpital, surtout quand on fait affaire à des aînés
12 qui ne parlent pas l'anglais.

13 **Me EDITH FARAH-ELASSAL :**

14 Ok. Au niveau... vous avez été comme ça pendant
15 plusieurs années. Est-ce que vous pouvez... vous
16 avez ciblé certains établissements là, plus
17 problématiques, les sujets également, par exemple la
18 langue, qui est un aspect fondamental. Au niveau du
19 portrait des plaintes en ce qui concerne les
20 personnes qui sont mises par les plaintes, si je
21 vous parlais des médecins, est-ce que vous comme
22 commissaire, vous avez remarqué que les médecins
23 étaient davantage visés par des plaintes provenant
24 d'usagers autochtones, et si oui, quels étaient les
25 enjeux? C'est peut-être encore une fois des enjeux

1 de langue là, mais qu'est-ce que vous... vous avez,
2 sans nécessairement pointé vers des personnes
3 précises, vos constats généraux sur la question des
4 médecins?

5 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

6 Oui. C'est sûr que dans les milieux comme la vallée
7 de Gatineau, l'accès à des médecins est très
8 difficile, de sorte que si le médecin ne parle pas
9 l'anglais, ils vont le prendre quand même parce
10 qu'ils n'ont pas de médecins. Et puis, au fond,
11 il... bon on peut pas les forcer à... on peut pas
12 forcer les médecins à prendre des cours d'anglais
13 là. Au fond, ce qu'ils essaient de faire avec le
14 plan d'accès, c'est peut-être de dire au médecin
15 « Quand t'arrives pas à communiquer, on a quelqu'un
16 pour t'aider. » Mais souvent, c'était pas fait là,
17 ils sont trop pressés, ça roule vite à l'urgence, il
18 y a son rapport de ses prises de sang, il comprend
19 pas qu'est-ce que la personne a dit, mais il y a son
20 bulletin de santé puis... en tout cas... Mais moi,
21 je ne pense pas que c'est une bonne façon d'offrir
22 des services de santé si t'arrives pas à communiquer
23 avec la personne là, médecins et infirmières.

24 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

25 Ils sont les plus visés?

1 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

2 Oui. Les infirmières, faut pas oublier les
3 infirmières accueillent les gens à l'urgence, alors
4 sont... c'est la porte d'entrée. Donc, si tu ne
5 parles pas... si tu ne parles pas bien l'anglais,
6 comment fais-tu l'évaluation de la... d'urgence de
7 cette consultation-là? C'est impossible. Si vous
8 dites la personne ne communique pas ses propres...
9 ses diagnostics, mais tu peux pas le coter, puis le
10 système informatique il va le mettre en tout
11 dernier. Alors, il faut que le système
12 informatique... il y a un système informatique de
13 priorisation dans les urgences, alors, c'est ça,
14 quand la personne arrive à l'urgence, elle se fait
15 évaluer par l'infirmière, l'infirmière lui donne une
16 cote et puis ça, c'est ça priorité. Et s'il n'y a
17 pas... si elle a pas perçu qu'elle avait une douleur
18 ici, bien, ça sera pas une priorité 2, ça va être
19 une priorité 4. Donc, il y a de quoi à faire au
20 niveau de l'accès en langue anglaise pour tous les
21 professionnels de la santé.

22 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

23 Puis si je vous amène sur un autre sujet, la santé
24 mentale, est-ce que vous avez lorsque vous étiez
25 commissaire remarqué des lacunes dans les services

1 offerts dans les réseaux en santé mentale, puis
2 j'inclus aussi l'arrimage avec ce qui est offert
3 dans les communautés, notamment à Kitigan Zibi?

4 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

5 Moi, ce que j'ai constaté, c'est que c'était plus
6 complexe, les situations en santé mentale dans
7 les... j'aime pas le mot « réserves » là, mais dans
8 la communauté algonquine; c'est à peu près tout ce
9 que j'ai pu remarquer.

10 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

11 Um-hum. Qu'est-ce que vous voulez dire « c'est plus
12 complexe »?

13 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

14 Les problématiques sont plus complexes, c'est des
15 doubles et triples là, comment qu'ils appellent ça,
16 les travailleurs sociaux là? C'est des... c'est des
17 problématiques. Tu parles... toxicomane, t'es à ça,
18 donc c'est des problématiques très, très complexes,
19 beaucoup... bon. De l'autre côté aussi, du côté
20 de... on va appeler les blancs, il y a beaucoup de
21 blancs qui ont des problèmes de santé mentale. Mais
22 du côté des personnes autochtones, étant donné
23 qu'on... on ne... on n'arrive même pas à comprendre
24 leur culture, comment veux-tu traiter une personne
25 en santé mentale pas avec des pilules là que tu

1 peux... oui, tu peux, mais il y a beaucoup
2 d'interactions là avec les personnes là. Donc moi
3 je constate que c'est plus complexe, les
4 problématiques.

5 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

6 Si je vous amène à la question des... des motifs
7 liés aux plaintes. Monsieur le Commissaire, on a
8 déposé sous la pièce P-791 différents documents
9 reçus du ministère de la Santé et des Services
10 Sociaux, et l'onglet 8.1 intitulé *Description des*
11 *motifs*... motifs là, c'est une liste là, environ de
12 200 motifs pour lesquels les personnes portaient
13 plainte, pouvez-vous nous parler un peu de cet
14 outil, comment vous l'utilisez...

15 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

16 Um-hum...

17 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

18 ... comment ça fonctionne? Vous recevez une plainte
19 et j'imagine qu'il y a pas 200 motifs sur le
20 formulaire de plainte que la personne remplit, donc
21 expliquez-nous un peu comment vous travaillez avec
22 cet outil-là?

23 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

24 SIGPAQS qui est le nom du système d'information de
25 gestion, on doit coder... bon, je vais essayer de le

1 faire rapidement là, parce que c'est assez complexe,
2 mais le système, quand on reçoit une plainte, on
3 identifie dans la plainte les motifs de plainte.
4 Souvent, il y en a un, il y en a deux, ou il y en a
5 trois, ça peut être un motif de relations
6 interpersonnelles, l'infirmière n'a pas été
7 gentille; ça peut être un... un motif de... non-
8 respect culturel, « elle m'a pas... elle a refusé de
9 me parler en anglais », donc il y en a quelques 200.
10 Puis à toutes les fois qu'on reçoit une plainte, il
11 faut qu'on... qu'on coche dans le système
12 informatique « J'ai reçu une plainte de... de telles
13 personnes, dont la date de naissance est telle
14 date ». Mais quand la... quand la CEAP nous a
15 demandé, les commissaires aux plaintes, « avez-vous
16 des données qui nous aideraient à constater les
17 difficultés que les peuples autochtones peuvent
18 avoir avec... avec le système de santé? » Mais
19 c'est parce que notre système, le SIGPAQS, le
20 système SIGPAQS n'est pas fait pour ça. Je veux
21 dire on n'arrive pas... on ne peut pas coder dans le
22 système SIGPAQS, mettons autochtone, ou immigrant
23 arabe ou n'importe quoi de même. On le sait pas.
24 On sait qu'il y a eu une plainte... on sait qu'il y
25 a eu une plainte concernant le racisme, mais on ne

1 sait pas qui, on ne sait pas de quelle origine que
2 c'est. Le système SIGPAQS a pas été fait pour ça,
3 pour identifier, pour en fait pour répondre à la
4 question que la CERP nous avez demandée et c'est ça,
5 nous, que nous croyons ce qui devrait être fait
6 rapidement, c'est d'ajuster de systèmes SIGPAQS
7 qu'on puisse identifier les problématiques reliées
8 aux Autochtones, reliées... on pourrait aussi le
9 faire à d'autres... parce que là, l'immigration...
10 je sais qu'il y en a beaucoup maintenant, alors on
11 pourrait faire la même chose. Et puis, on... avec
12 ça, on pourrait tirer des conclusions, on
13 pourrait... on pourrait faire des interventions, et
14 cetera. Mais à moment-ci sur les 1400 plaintes que
15 j'ai reçues l'an passé dans... au CISSS de... non
16 pas les 1400, c'est plutôt 1200. La raison pour
17 laquelle je savais qu'il y en avait qui étaient
18 issues des Autochtones, c'est parce que c'est moi
19 qui leur parlais, sinon je l'aurais jamais su. Le
20 système d'information ne le retient pas et ça, si...
21 si on veut faire... si on veut vraiment trouver des
22 solutions et qu'on veut fournir à nos... à nos
23 scientifiques des données intéressantes, ça devrait
24 être fait, il devrait être modifié le système
25 SIGPAQS. À l'heure actuelle, il sert au ministère

1 à... je sais c'est sûr, il elle aux comptables, il
2 sert à identifier des problématiques particulières,
3 le ministère s'en sert sûrement parce que lui
4 agglomère toutes ces données-là des 17... des 17
5 régions administratives là, donc ça doit servir à...
6 à identifier des problématiques... principales,
7 mettons.

8 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

9 Et est-ce que vous ou d'autres commissaires aux
10 plaintes avez déjà fait des démarches, des demandes
11 pour modifier cette façon de... ?

12 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

13 En fait, SIGPAQS mériterait d'être modernisé, c'est
14 ce qu'on doit demander au ministère. Il y a plein
15 de choses qui ont besoin de modernisation, puis à
16 l'époque, c'était pas une préoccupation, donc ça a
17 pas été... ça a pas été mis dedans. Là, ça devient
18 une préoccupation, mais là, il faut... il faut qu'on
19 s'ajuste à ça là.

20 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

21 Est-ce que la question précise des données
22 ethnonaturelles, c'est-à-dire ethnoculturelles...

23 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

24 Oui.

25 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

1 ... ça veut dire d'être en mesure d'identifier
2 l'origine de la personne, est-ce que ça c'était...

3 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

4 Oui.

5 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

6 ... une proposition, ou un sujet qui a été discuté
7 ou...

8 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

9 On a soulevé un ensemble de points.

10 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

11 ... est-ce qu'il y a eu des (inaudible).

12 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

13 Mais sa date de tellement longtemps que je vais
14 vous dire, je pense ça fait... ça fait plusieurs
15 années qu'on demande la modification de SIGPAQS.

16 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

17 Oui. Puis qu'est-ce qu'on vous dit, qu'est-ce que
18 vous répond?

19 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

20 Mais c'est compliqué, puis c'est une question de...
21 de ressources aussi là, vous savez l'informatique,
22 quand tu rentres là-dedans là, des méchantes... des
23 méchantes boîtes à surprise là...

24 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

25 Oui. Puis quand on regarde ce document-là du

1 SIGPAQS, le système d'information de gestion des
2 plaintes de l'admission de la qualité des services,
3 on voit plusieurs motifs. Puis si je vais à la
4 deuxième page sous la catégorie *Relations*
5 *interpersonnelle*, le cinquième critère vers le bas,
6 on parle de relations interpersonnelles,
7 discrimination, racisme, gestes offensants. Si on
8 parcourt le document, c'est le seul motif
9 « discrimination racisme » là, qui est enchâssé dans
10 les motifs. Mais pensez-vous que d'autres... parce
11 que c'est vraiment une très, très longue liste,
12 est-ce que d'autres motifs comme, par exemple, si on
13 va à l'autre section suivante, *Soins et services*
14 *dispensés*, je vais au cinq... sixième... cinquième
15 motif, toujours à la page 2, donc soins et services
16 dispensés, la tête des motifs, la tête des
17 chapitres, si on veut, le cinquième motif: *Soins et*
18 *services dispensés, continuité, absence de suivi.*

19 Donc, ma question c'est: Est-ce qu'un
20 commissaire peut identifier que le motif de la
21 plainte c'est l'absence de suivi, mais peut-être
22 pas sensibilisé aux réalités autochtones, ne va pas
23 nécessairement mener une enquête qui va lui
24 permettre d'approfondir un peu plus et réaliser que
25 ce que cette personne-là a vécu au niveau de

1 l'ensemble de suivi, ça traduit peut-être autre
2 chose peut-être...

3 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

4 Il peut y avoir plusieurs raisons pour lesquelles il
5 n'il y a pas eu d'absence... qu'il y a eu une
6 absence de suivi.

7 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

8 Oui.

9 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

10 L'impossibilité de parler en anglais, il peut y
11 avoir d'autres... d'autres... d'autres raisons, ça
12 peut être... j'ai déjà entendu écoutez, puis je suis
13 certain que, Monsieur le Juge, vous avez déjà
14 entendu des choses assez particulières, mais j'ai
15 déjà entendu des... comment je dirais donc, des
16 situations comme ça, mais comment fais-tu pour
17 identifier la cause de l'absence de suivi? Souvent
18 on n'a pas l'information. Il faudrait... il
19 faudrait quasiment être sûr, comme j'ai dit tantôt,
20 on... nous les commissaires aux plaintes, on se fie
21 aux réponses des directeurs, puis des... des
22 administrateurs quand on leur pose une question, par
23 exemple, pourquoi telle dame n'a pas eu de suivi
24 concernant sa demande en soins palliatifs ou
25 n'importe quelle autre demande? Et comment je

1 dirais donc... c'est... ça se perd des fois, ces
2 choses-là, ça peut se perdre dans le système
3 informatique, ça peut se perdre dans toutes sortes
4 de choses, mais il peut y avoir toutes sortes de
5 raisons, mais c'est très difficile d'identifier
6 qu'il n'il y a pas eu suivi à cause du fait que la
7 personne qui lui a donné le service était raciste.

8 Puis comme je... comme je dis tantôt, j'ai
9 entendu une infirmière, je faisais...
10 j'examinais... j'examinais une situation qui
11 s'était produite à l'urgence puis elle avait
12 vraiment été pas fine avec la personne, puis j'ai
13 dit « mais pourquoi tu fais ça? » Bien, elle dit
14 « c'est parce que quand j'étais jeune dans la cour
15 d'école, ils m'écœuraient. » C'est ça que j'ai eu
16 comme réponse. Alors...

17 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

18 J'imagine qu'une personne qui se plaint d'une
19 situation qui concerne l'absence de suivi ou, par
20 exemple, congé ou fin de service prématuré qui est
21 un autre motif, c'est une personne, c'est une chose;
22 mais si au cours d'une année, cinq personnes...

23 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

24 Oui.

25 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

1 ... elles viennent vers vous?

2 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

3 Oui.

4 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

5 Bien, ça peut dévoiler quelque chose qui est
6 peut-être plus systémique?

7 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

8 On a des systèmes maison pour ça, on a des systèmes
9 maison là, dès qu'il y a... dès qu'il y a quelque
10 chose de semblable qui se reproduit dans le même
11 secteur, il y a une lumière jaune, on met ça dans un
12 dossier puis là, on fouille, là on gratte là... Dès
13 que... mettons qu'une personne... ça fait quatre
14 fois qu'une personne a une plainte concernant ses
15 relations inter, on le sait, c'est noté, on a un
16 endroit pour les... mais c'est des systèmes maison
17 là, c'est pas des systèmes...

18 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

19 J'imagine, dans ce contexte-là, votre pouvoir
20 d'intervenir à votre propre initiative...

21 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

22 C'est là qu'on s'en sert...

23 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

24 Ok.

25 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

1 ... c'est là qu'on s'en sert parce que souvent, on
2 n'a pas de plainte concernant une problématique en
3 particulier, mais on le sait qu'il y a une
4 problématique. Les gens ont peur de faire des
5 plaintes, peur des représailles. Donc, le pouvoir
6 d'intervention est là pour ça; quand on s'aperçoit
7 de ça, là on dit « non non, là, là, là j'interviens
8 là puis... » Les commissaires interviennent quand
9 on a des doutes, la loi le dit, quand... quand une
10 personne, quand un usager n'a pas reçu ou ne reçoit
11 pas les bons services. Mais à partir du moment
12 où... à partir du moment où il n'il y a pas de
13 plainte puis moi je vois qu'il y a des possibilités
14 d'abus envers certaines clientèles, je donne
15 l'exemple: j'arrive à... j'arrive à l'hôpital, les
16 trois stationnements pour personnes handicapées sont
17 pris par des bines de construction parce que les
18 constructeurs ont décidé de mettre leurs bines de
19 construction dans les... dans les stationnements
20 pour personnes handicapées parce que c'est plus
21 large. Mais moi immédiatement, j'ai appelé le
22 Directeur des ressources techniques, j'ai dit
23 « regarde là, tes bines de construction là, tu vas
24 les envoyer ailleurs là, puis je te donne deux
25 heures (2h00) pour le faire. » Mais ça, je vous dis

1 qu'on se fait pas d'amis quand on fait ça là, mais
2 c'est le pouvoir d'intervention, c'est ça que c'est:
3 quand on voit de nos yeux qu'il y a quelque chose
4 qui se passe, puis qu'il y a des... des usagers qui
5 vont être brimés, on intervient.

6 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

7 Et est-ce que vous avez des recommandations ou des
8 appels à l'action à formuler à Monsieur le
9 commissaire?

10 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

11 Bien moi, le système SIGPAQS, définitivement si on
12 veut aller à quelque part dans l'amélioration des
13 services de santé, dans ce cadre-là, des difficultés
14 de relations avec les peuples autochtones là, le
15 SIGPAQS serait d'une très grande utilité et vous
16 auriez sûrement des félicitations du monde
17 universitaire aussi parce qu'on a eu... moi j'ai eu
18 des contacts, je suis encore en contact avec le
19 monde universitaire et puis j'ai eu des demandes
20 t'sais de me joindre à leurs équipes justement pour
21 la question autochtone. Donc, c'est en train...
22 c'est en train... on est en train de s'en occuper,
23 ça part là, c'est plus sérieux. C'est plus sérieux,
24 oui, c'est plus sérieux, parce que je me suis fait
25 dire que: « *C'est pas seulement des paroles avec*

1 *toi... c'est pas seulement des paroles, c'est des*
2 *actions. »*

3 On dit des choses, on va faire ci, on va ça,
4 on va faire ci, on va faire ça, puis on est encore
5 là, là, je veux dire, on est encore Me Dussault...
6 l'Honorable Me Dussault, j'ai eu l'honneur d'être
7 l'un de ces étudiants-là, et puis c'est lui qui
8 était président de l'autre...

9 **UN INTERVENANT :**

10 (Inaudible).

11 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

12 C'est ça exactement. Et j'ai... j'en ai discuté
13 avec lui par après, puis effectivement, sa grande
14 peur, c'était qu'il n'y ait pas d'action.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Erasmus (?)... Je l'ai eu comme professeur.

17 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

18 Vous l'avez eu aussi? J'ai... écoutez...

19 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

20 À l'université... Commission royale...

21 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

22 Moi, c'est à la maîtrise en administration publique
23 et c'était extraordinaire, extraordinaire.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Avez-vous d'autres recommandations?

1 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

2 Um-hum.... réellement...

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 On vous a parlé de... (inaudible).

5 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

6 C'est surtout... c'est surtout le système
7 d'information, si on veut vraiment là, faire une
8 bonne analyse là, il va falloir le changer.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Um-hum. Des questions, Maître Miller?

11 **Me RAINBOW MILLER :**

12 Aucune question Monsieur le Commissaire.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Me Robillard?

15 **Me DENISE ROBILLARD :**

16 Aucune. Merci.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Aucune question. Eh bien, moi je vais... je vais
19 vous remercier beaucoup. Les propos que vous
20 tenez, évidemment, viennent s'ajouter à des choses
21 qu'on a entendues, ça vient conforter, ça vient
22 confirmer. Quand vous parlez du système de la
23 SIGPAQS que vous aimeriez voir améliorer,
24 évidemment, on a demandé des statistiques, on a
25 demandé des... pas rien que dans ce domaine-là, on

1 a demandé dans d'autres aussi puis... on n'a pas eu
2 des réponses... (Rires) on a eu des réponses à des
3 endroits, d'autres on n'a pas eues.

4 En matière de santé, en ce qui concerne
5 l'Abitibi-Témiscamingue on a eu comme réponse,
6 évidemment, ils n'ont pas le système non plus,
7 qu'il y avait peut-être trois, quatre plaintes.
8 Comment on arrive à dire ça? C'est en fonction des
9 noms ou des adresses, c'était le seul critère qui
10 avait permis d'établir un nombre, puis c'est très
11 peu connu dans les communautés autochtones dans la
12 région qu'il y a des possibilités de plaintes.
13 Alors, ça explique qu'il y en a pas tellement non
14 plus.

15 Donc, il y a évidemment, quand vous parlez de
16 méfiance, bien, puis vous donnez des motifs: la
17 communication, la langue évidemment l'anglais est
18 l'autre langue dans.... si on prend le secteur que
19 vous connaissiez plus dans votre secteur à Kitigan
20 Zibi, mais c'est l'anglais qui est l'autre langue.
21 Évidemment, comme vous mentionnez, les aînés là, ça
22 va être plus l'Anishinabe. Alors, est-ce qu'il y a
23 un agent de liaison autochtone qui parle la langue
24 à l'hôpital? Question. Il y a des endroits il y
25 en a.

1 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

2 Mais je sais que c'était dans l'air (*Rires*)

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Il il y a des endroits où il y en a, où il y en a
5 eu, c'est certainement dans les hôpitaux qui sont
6 les centres hospitaliers près des communautés
7 autochtones où il y a un certain nombre de
8 populations. Kitigan Zibi, il y a quand même pas
9 mal de monde là, quand on parle de vingt-trois mille
10 (23 000)...

11 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

12 Peut-être plus même.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Moi je pense que c'est la communauté Anishinabe...

15 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

16 Avec... ou hors réserve, ok, ok, si on additionne
17 les hors réserve, oui.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 C'est probablement la communauté Anishinabe la plus
20 populeuse?

21 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

22 Oui.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Alors, ça a quand même son importance.

25 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

1 Oui.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Alors, le système, je retiens ça, ce que vous
4 suggérez: la langue, la... évidemment le respect des
5 coutumes, des traditions, la culture, la
6 connaissance.

7 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

8 Oui, puis il devrait avoir quelqu'un d'assigné dans
9 les CISSS, quelqu'un qui est plus au fait de la
10 culture... autochtone.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Par le mot « Amérindien » on le raye du (inaudible).

13 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

14 C'est ça... c'est ça. Mais au fond, s'il y avait
15 quelqu'un, une petite personne dans l'organisation
16 qui est bien versée dans la culture amérindienne et
17 tout ça, puis qui est responsable des dossiers
18 amérindiens... autochtones, bien *tabarouette*, je
19 pense que ça irait beaucoup mieux.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Oui.

22 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

23 T'en a déjà des fonctionnaires qui s'occupent des
24 personnes avec des handicaps, des personnes avec ci,
25 des personnes avec ça, alors, qu'est-ce que c'est

1 d'avoir une personne qui est spécialisée dans la
2 culture autochtone?

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Oui, puis se donner la peine d'aller au-devant des
5 gens, d'écouter leurs préoccupations. Puis je me
6 répète pour la je-sais-pas-combien de fois, "faire
7 ensemble", "faire avec"?

8 Puis évidemment, si on se connaît mieux, quand
9 on parle de respect ou de réconciliation, bien, la
10 première... je pense que le premier élément,
11 c'est... mettre la méconnaissance de côté,
12 remplacer ça part de la connaissance, se connaître,
13 on va comprendre beaucoup mieux.

14 Alors, je... je vous remercie, je... je vous
15 souhaite beaucoup de succès dans vos travaux qui
16 sont en Gaspésie (inaudible) où il y a de l'anglais
17 aussi.

18 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

19 En plein ça.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Je vous remercie. Je pense qu'il y a deux
22 communautés anglophones et une francophone, je
23 pense.

24 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

25 Bien, je les connais pas que c'était... j'aurais pas

1 l'occasion de toutes les connaître là, parce que
2 c'est un contrat avec... fin.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Oui. Alors ces points-là, langue, culture, puis
5 avoir des éléments pour être capable d'avoir des
6 données parce que quand on parle de suivi, parce
7 qu'à la fin de la commission, je voyais dans le...
8 le plan qu'il était question peut-être de suivi,
9 parce qu'à la suite de nos appels à l'action, bien
10 évidemment si on n'a rien pour évaluer d'où on
11 part, puis on n'a rien pour évaluer où on est rendu
12 après un certain temps, on va se ramasser où? On
13 va avoir des impressions.

14 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

15 Oui.

16 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

17 Des impressions, ça peut être bon, mais c'est pas
18 suffisant. Alors ça sera peut-être utile. Là
19 évidemment, il y a toute la question des données
20 confidentielles, puis du traitement des données. Il
21 il y a sans doute des moyens de trouver des façons
22 d'être capable de donner l'accès aux gens qui
23 peuvent évaluer la progression parce qu'on fait une
24 commission, puis ça je... vous parliez du Juge
25 Dussault, René Dussault du chef Erasmus de la

1 Commission royale sur les... du peuple autochtone
2 dont le rapport a été produit en quatre-vingt-quinze
3 ('95), ça a duré de quoi, quatre-vingt-douze ('92) à
4 quatre-vingt-quinze ('95). Je crois vous vous
5 rappelez sans doute le... de monsieur Harper qui,
6 avec sa plume, bon, qui avait été impliqué
7 dans (inaudible), oui. Donc monsieur Harper - pas
8 Stephen, un autre - avait témoigné en quatre-vingt-
9 douze ('92), au début des travaux de la Commission
10 royale d'enquête et je me souviens l'avoir cité dans
11 ma conférence de presse à l'ouverture des travaux de
12 la Commission, monsieur Harper avait dit « J'espère
13 que ce sera la dernière commission », on était en
14 mille neuf cent quatre-vingt-douze (1992). Puis on
15 est en train de faire une Commission ici, puis il y
16 a la Commission sur les femmes disparues et
17 assassinées, la Commission nationale qui... qui va
18 achever ses travaux bientôt aussi. Il y a deux
19 commissions en marche, puis en quatre-vingt-douze
20 ('92), quelqu'un qui s'y connaissait disait
21 « j'espère que ça sera la dernière commission ».

22 Il y a eu Vérité et réconciliation, il y en a
23 eu multiple d'autres, Vérité réconciliation,
24 quatre-vingt-quatorze (94) recommandations...
25 appels à l'action, pardon. Et donc, combien ont

1 été mis en œuvre?

2 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

3 C'est ça, c'est ça le gros problème.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Vous disiez « On a des beaux mots, on parle
6 beaucoup, mais... » pour employer une bonne
7 expression bien québécoise, « est-ce que les
8 bottines suivent les babines? » Pas toujours.

9 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

10 Exact.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Alors je vous remercie beaucoup et je vous... je
13 vous invite à continuer à penser comme vous pensez
14 et à travailler à améliorer les relations, parce que
15 je comprends que c'est ce que vous faites dans votre
16 travail.

17 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

18 Oui.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Plus il y aura des gens qui vont contribuer à le
21 faire, bien on va peut-être réussir à changer les
22 mentalités?

23 **M. LOUIS-PHILIPPE MAYRAND :**

24 Oui.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Quand vous disiez Maniwaki, je comprends pas que les
2 gens arrivent et puis ils ont fermé les portes.
3 T'sais, combien de gens, évidemment, c'est pas le
4 sujet de notre commission, nous on est dans les
5 services publics, pas dans les relations de
6 locateur- locataire, mais il aurait fallu se boucher
7 les oreilles pour pas entendre des gens nous dire
8 « On appelle, puis on voit qu'un logement est
9 fait... a été loué, on appelle, puis comment tu
10 t'appelles, bien, Kistabish, Bobbish ou...
11 (inaudible) puis il n'il y a pas de place, ou bien
12 on regrette, on vient de le louer ».

13 C'est ça, bon en tout cas, je pense que c'est
14 malheureux qu'on entende des choses comme ça. On
15 espère que ça va s'améliorer, puis merci beaucoup
16 d'avoir partagé avec nous puis on vous souhaite
17 beaucoup de bonheur, beaucoup de succès dans vos
18 travaux en Gaspésie. Merci beaucoup.

19 Très bien, alors on va ajourner à demain matin
20 neuf heures (9h00), n'est-ce pas? Très bien.

21 Alors, bonne soirée à tout le monde.

22 FIN DE L'AUDIENCE

23 -----

24

25

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

Nous, soussignées, **Laure Henriette Ella et Ann Montpetit**, sténographes officielles, certifions que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes recueillies au moyen de l'enregistrement mécanique, le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la qualité dudit enregistrement, le tout conformément à la loi;

Et nous avons signé :

13



20
21
22

Laure Henriette Ella, s.o.

23


28
29

Ann Montpetit, s.o.b.